

NOTE TO USERS

This reproduction is the best copy available.

UMI[®]





uOttawa

L'Université canadienne
Canada's university

**FACULTÉ DES ÉTUDES SUPÉRIEURES
ET POSTDOCTORALES**



uOttawa

L'Université canadienne
Canada's university

**FACULTY OF GRADUATE AND
POSTDOCTORAL STUDIES**

Hughes Thérorêt

AUTEUR DE LA THÈSE / AUTHOR OF THESIS

M.A. (histoire)

GRADE / DEGRÉ

Department d'histoire

FACULTÉ, ÉCOLE, DÉPARTEMENT / FACULTY, SCHOOL, DEPARTMENT

La campagne antisémite d'Adrien Arcand d'après-guerre : 1945 à 1967

TITRE DE LA THÈSE / TITLE OF THESIS

P. Anctil

DIRECTEUR (DIRECTRICE) DE LA THÈSE / THESIS SUPERVISOR

CO-DIRECTEUR (CO-DIRECTRICE) DE LA THÈSE / THESIS CO-SUPERVISOR

EXAMINATEURS (EXAMINATRICES) DE LA THÈSE / THESIS EXAMINERS

P. Bischoff

M. Bock

Gary W. Slater

Le Doyen de la Faculté des études supérieures et postdoctorales / Dean of the Faculty of Graduate and Postdoctoral Studies

La campagne antisémite d'Adrien Arcand d'après-guerre : 1945 à 1967

par Hugues Théorêt

Thèse présentée à la Faculté des études supérieures et postdoctorales
à titre d'exigence partielle en vue de l'obtention de la maîtrise en histoire

Université d'Ottawa

© Hugues Théorêt, Ottawa, Canada, 2009



Library and Archives
Canada

Published Heritage
Branch

395 Wellington Street
Ottawa ON K1A 0N4
Canada

Bibliothèque et
Archives Canada

Direction du
Patrimoine de l'édition

395, rue Wellington
Ottawa ON K1A 0N4
Canada

Your file *Votre référence*
ISBN: 978-0-494-58223-7
Our file *Notre référence*
ISBN: 978-0-494-58223-7

NOTICE:

The author has granted a non-exclusive license allowing Library and Archives Canada to reproduce, publish, archive, preserve, conserve, communicate to the public by telecommunication or on the Internet, loan, distribute and sell theses worldwide, for commercial or non-commercial purposes, in microform, paper, electronic and/or any other formats.

The author retains copyright ownership and moral rights in this thesis. Neither the thesis nor substantial extracts from it may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms may have been removed from this thesis.

While these forms may be included in the document page count, their removal does not represent any loss of content from the thesis.

AVIS:

L'auteur a accordé une licence non exclusive permettant à la Bibliothèque et Archives Canada de reproduire, publier, archiver, sauvegarder, conserver, transmettre au public par télécommunication ou par l'Internet, prêter, distribuer et vendre des thèses partout dans le monde, à des fins commerciales ou autres, sur support microforme, papier, électronique et/ou autres formats.

L'auteur conserve la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent cette thèse. Ni la thèse ni des extraits substantiels de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

Conformément à la loi canadienne sur la protection de la vie privée, quelques formulaires secondaires ont été enlevés de cette thèse.

Bien que ces formulaires aient inclus dans la pagination, il n'y aura aucun contenu manquant.


Canada

Résumé

La campagne antisémite d'Adrien Arcand d'après-guerre : 1945 à 1967

Auteur : Hugues Théorêt

Directeur : Pierre Anctil

Année : 2009

Adrien Arcand a été le principal porte-voix de l'antisémitisme au Canada durant l'entre-deux-guerres. Si son discours a trouvé écho au Canada français, il a eu aussi des retentissements au Canada anglais, aux États-Unis et en Europe. Adrien Arcand a puisé son antisémitisme dans la judéophobie catholique qu'a perpétuée à travers les siècles l'aile radicale du catholicisme selon laquelle les Juifs conspiraient pour dominer le monde et détruire les bases de l'Église catholique romaine. Ces théories issues du Moyen Âge ont été reprises dans des écrits antisémites, tels que les *Protocoles des Sages de Sion*, qui ont circulé en Europe à partir de la fin du XIXe siècle, et que Arcand s'est évertué à diffuser sur tous les continents jusque dans les années 1960.

En 1945, la guerre est terminée. Aux yeux des autorités canadiennes, Adrien Arcand ne constitue plus une menace pour la sécurité nationale. Avec l'affaire Gouzenko et la Guerre froide, le danger du communisme retient toute l'attention. Adrien Arcand profite de l'occasion pour enfourcher le cheval de la lutte anticomuniste qui lui sert de véhicule pour ses diatribes antisémites. Si le Parti de l'Unité nationale du Canada a connu ses années de gloire en 1938 et en 1939, son mouvement a connu un succès mitigé dans le Canada français de l'après-guerre. Les échecs politiques d'Arcand sur la scène fédérale dans les années 1950 en sont la plus belle illustration. Néanmoins, en épousant la cause anticomuniste, les idées d'Arcand ont rejoint un certain nombre d'adeptes au pays dans les années 1950 et 1960 et son influence sur la scène mondiale a

eu un impact sur la naissance de courants antisémites, tel que le négationnisme, notamment avec le Germano-Canadien Ernest Zundel qui considérait Adrien Arcand comme son mentor.

Jusqu'à sa mort en 1967, Adrien Arcand a tenté de prouver l'authenticité des théories d'un complot de domination mondiale des Juifs, nié la Shoah et accusé les Juifs de crimes de guerre contre les Palestiniens lors de la création de l'État d'Israël en 1948. Adrien Arcand est décédé en 1967 quelques mois à peine après que le Vatican eut nié toute responsabilité au peuple juif dans la mort du Christ. Malgré cette réparation historique, le discours haineux d'Arcand a survécu à l'homme par le biais de ses héritiers de la section québécoise du Parti de l'Unité nationale du Canada qui ont continué à publier ses discours et ses écrits jusqu'à l'aube du XXI^e siècle.

Remerciements

À mon défunt père, Yves, qui m'a inculqué le goût de l'histoire.

À Pierre Anctil, mon directeur de thèse, qui m'a toujours soutenu dans cette aventure.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....pp. 1-18

CHAPITRE I : LE CONTEXTE DE L'APRÈS-GUERRE AU QUÉBEC.....pp. 19-38

- * 1.1 Le Québec sous le régime Duplessis en 1945
- * 1.2 L'anticommunisme au Québec
- * 1.3 La libération d'Arcand
- * 1.4 Politique et corporatisme
- * 1.5 Conclusion de chapitre

CHAPITRE II : LES ORIGINES DE LA CAMPAGNE ANTISÉMITTE D'ADRIEN ARCAND.....pp. 39-80

- * 2.1 Les Goglus
- * 2.2 Immigration juive au Québec
- * 2.3 La loi David sur les écoles juives
- * 2.4 La loi Bercovitch sur la propagande haineuse
- * 2.5 La campagne « *d'Achat chez-nous* »
- * 2.6 La religion et l'antisémitisme d'Arcand
- * 2.7 L'influence d'Adolf Hitler
- * 2.8 Le Parti national social chrétien
- * 2.9 L'union des fascistes du Canada
- * 2.10 Arrestations et internement
- * 2.11 Conclusion de chapitre

CHAPITRE III : ARCAND ET L'INTERNATIONAL ANTISÉMITES.....pp. 81-122

- * 3.1 Les Protocoles des Sages de Sion
- * 3.2 La Clé du Mystère
- * 3.3 La correspondance antisémite d'Adrien Arcand
- * 3.4 Conclusion du chapitre

CHAPITRE IV : LES ÉCRITS ANTISÉMITES D'APRÈS-GUERRE D'ADRIEN ARCAND.....pp. 123-166

- * 4.1 « La République Universelle »
- * 4.2 « L'inévitabilité d'une reconstruction sociale »
- * 4.3 *L'Unité nationale* renaît
- * 4.4 Arcand et la question nationale
- * 4.5 « Le malaise qui angoisse le monde actuel est-il voulu ? »
- * 4.6 *À bas la haine !*
- * 4.7 Arcand nie la Shoah
- * 4.8 Arcand et l'État d'Israël
- * 4.9 Juifs et communistes
- * 4.10 Arcand et le Concile de Vatican II
- * 4.11 « La Révolte du Matérialisme »
- * 4.12 Ottawa se penche sur la propagande haineuse
- * 4.13 Les héritiers d'Arcand
- * 4.14 « Adrien Arcand devant le tribunal de l'histoire »
- * 4.15 Conclusion du chapitre

CONCLUSION.....pp. 167-173

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE.....pp. 174-180

INTRODUCTION

L'antisémitisme a profondément marqué la vie politique des sociétés européennes au cours de la première moitié du XXe siècle. Ce thème a fait l'objet d'une multitude d'écrits depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. En Europe, plus particulièrement, cette épineuse question a été scrutée à la loupe et abordée sous tous ses angles par les historiens qui ont cherché à comprendre les origines de ce phénomène qui, pour le siècle qui nous occupe, ne peut être dissocié de l'évolution des idéologies fasciste et communiste. Au Canada par contre, l'antisémitisme a fait l'objet de peu d'études à ce jour¹. Pourtant, les écrits d'antisémites canadiens, tels qu'Adrien Arcand, démontrent que le Canada de l'entre-deux-guerres n'a pas été épargné par cette vague de haine qui a déferlé sur les rives de l'Occident.

En cette période trouble marquée par la crise économique de 1929 et le bouillonnement idéologique provoqué par la révolution russe et la montée des fascismes européens, une faction de la population canadienne attribua aux Juifs une lourde part de responsabilité de tous les malheurs qui frappaient leur société et l'Occident en général. Au Québec, ces manifestations antisémites prirent une dimension particulière en raison du caractère religieux de la province, du profil socio-économique des Canadiens français et d'une forte immigration juive qui convergea vers Montréal durant les premières décennies du XXe siècle. Si ce mouvement n'engendra que de rares actes de violence au Québec, il se traduisit tout de même au cours des années 1930 par une vive opposition à

¹ Deux études ont abordé la question. Il s'agit de l'ouvrage de Lita-Rose Betcherman intitulé *The Swastika and the Maple Leaf : Fascist Movements in Canada in the Thirties*, Toronto, Fitzhenry & Whiteside, 1975. 167 p., et celui, plus récent, de Martin Robin qui a pour titre, *Le spectre de la droite : Histoire des politiques nativistes et fascistes au Canada entre 1920 et 1940*, Montréal, (trad. française) Balzac - Le Griot éditeur, 1998. 304 p. Quoique très fouillées, ces études traitent davantage des mouvements fascistes au Canada que de l'antisémitisme à proprement dit.

un projet de loi du gouvernement libéral de Louis-Alexandre Taschereau visant à accorder aux Juifs des écoles confessionnelles séparées à Montréal, par une campagne de boycott contre des commerçants juifs et par une propagande haineuse dirigée tout particulièrement contre les Juifs de Montréal.

Les ténors nationalistes canadiens-français de la décennie 1930, tels que Lionel Groulx, notamment dans les pages de *L'Action nationale*, André Laurendeau, entre autres dans le *Jeune-Canada* et le journal *Le Devoir*, alimentèrent ce sentiment antijuif de façon épisodique sans en faire leur doctrine, comme ce fut le cas d'Adrien Arcand, chef des Goglus, de 1929 à 1933, du Parti national social chrétien, de 1934 à 1938, puis du Parti de l'Unité nationale du Canada, de 1938 à 1967.

Dans ses publications qu'il imprime et diffuse de 1929 à 1939 (*Le Goglu*, *Le Miroir*, *Le Chameau*, *Le Patriote*, *Le Fasciste canadien* et *Le Combat national*), Adrien Arcand s'inspire de la pièce maîtresse de la littérature antisémite au XXe siècle, *Les Protocoles des Sages de Sion*, pour calomnier le peuple juif.

Après avoir été arrêté en 1940 pour avoir violé la *Loi sur les mesures de guerre*, puis emprisonné durant toute la durée de la Seconde Guerre mondiale, Adrien Arcand recouvre la liberté et poursuit sa campagne de propagande haineuse contre les Juifs au-delà des frontières canadiennes. Adrien Arcand réussira à se forger une solide réputation parmi les principales organisations antisémites dans le monde d'après-guerre grâce au rôle actif qu'il a joué, à partir de la fin des années 1930, dans la publication et la diffusion des *Protocoles des Sages de Sion* et de ses dérivés, dont une brochure intitulée *La Clé du Mystère*, qu'il a écrite et diffusée à l'échelle mondiale jusque dans les années 1960.

De 1945 jusqu'à sa mort en 1967, Arcand aura eu le champ libre pour émettre ses opinions antisémites et publier du matériel de propagande haineuse au su et au vu des autorités canadiennes. Avant d'entreprendre l'étude du discours antisémite d'Adrien Arcand d'après-guerre, il est nécessaire de se replacer dans le contexte historique et idéologique du début du XXe siècle, afin de définir l'idéologie qui a permis l'éclosion d'une vague d'antisémitisme au lendemain de la Première Guerre mondiale. Les historiens sont unanimes. L'avènement du fascisme au XXe siècle est le résultat d'une série d'événements dont les causes dépassent celles de la Première Guerre mondiale, de la révolution russe de 1917 et de la crise économique des années 1930. C'est sans doute l'historien Pierre Milza qui a le mieux défini le fascisme dans son ouvrage intitulé *Les Fascismes*, publié en 1985 :

« Si les fascismes constituent à bien des égards une réponse aux problèmes posés par la guerre et par les retombées de la révolution d'Octobre, ils plongent en même temps leurs racines dans une histoire moins immédiate qui est celle des sociétés européennes, confrontées aux bouleversements de la seconde révolution industrielle². »

Pierre Milza a été le premier à insister sur l'importance d'établir une distinction entre les types de fascismes. Selon lui, il n'y a pas eu un fascisme, mais des fascismes³. Malgré leurs similitudes, les modèles fascistes, qu'ils soient allemand, italien, espagnol ou britannique, étaient très différents les uns des autres par leurs méthodes et leurs traditions :

² Pierre Milza situe la seconde révolution industrielle dans le contexte des deux dernières décennies du XIXe siècle alors que s'opère en Europe une transformation radicale des structures de l'économie capitaliste. Celle-ci se caractérise par d'importants changements technologiques, par l'utilisation de nouvelles sources d'énergie (l'électricité et le pétrole), par l'essor de jeunes secteurs industriels (machines-outils, industrie chimique) et par l'avènement d'une production de masse qui implique la concentration géographique et sociale des entreprises. Pierre Milza. *Les Fascismes*, Paris, Imprimerie nationale, 1985. p. 9.

³ Ibid., p. 132.

« Sur un fond commun, correspondant à une situation historique donnée (l'Europe au lendemain de la Première Guerre mondiale, le monde au moment de la grande crise économique des années 30), il y a éclosion en Europe de mouvements politiques d'un type nouveau, proches parents les uns des autres si l'on considère leur base sociologique, leur programme, leurs méthodes d'action, mais en même temps dotés d'une spécificité qui tient au passé, aux traditions, aux structures des pays dans lesquels ils se développent⁴. »

Qu'est-ce que le fascisme ? Pierre Milza le définit comme le résultat d'une crise du système libéral qui affecte la petite bourgeoisie et provoque chez elle des réactions irrationnelles et une idéologie radicale. Le fascisme accède au pouvoir grâce à l'alliance entre les grands intérêts privés et de larges secteurs des classes moyennes. Le fascisme au pouvoir aboutit au renforcement des structures du capitalisme et accélère le processus de concentration. Enfin, cette évolution s'accompagne d'une restructuration du corps social obtenue par l'embrigadement des masses, la mise en place d'un appareil de terreur physique et psychologique, l'action d'un chef nationaliste tout-puissant et l'emprise d'un parti unique⁵. Pierre Milza insiste sur un point : tous ces critères sont nécessaires pour que le fascisme puisse s'ériger en système. Ceux-ci furent réunis en Italie dans les années 1920, lors de l'avènement au pouvoir de Benito Mussolini, et en Allemagne en 1933 lorsque Adolf Hitler accède à la chancellerie du Reich. Cependant, ces critères ne sont pas au rendez-vous au Canada français lorsque Adrien Arcand prend les commandes du Parti national social chrétien en 1934 et du Parti de l'Unité nationale du Canada en 1938.

Le Canada et le Québec des années 1930 sont dirigés par des gouvernements démocratiques inspirés de l'héritage parlementaire britannique. Le communisme n'obtient guère de succès dans cette société encore sous l'emprise d'un clergé catholique

⁴ Idem.

dominant, qui démontre très peu de sympathie envers les idées révolutionnaires marxistes et communistes. Si le Canada ne présenta pas les conditions préalables à l'avènement au pouvoir d'un parti fasciste, ses dirigeants ne purent empêcher des regroupements d'obédience nazie de voir le jour d'un océan à l'autre. Inspiré par l'aile ultraconservatrice de l'Église catholique, Adrien Arcand profita du contexte de la crise économique du début des années 1930 et de l'exaspération d'une faction de la société canadienne-française face aux politiques du gouvernement libéral de Louis-Alexandre Taschereau à l'égard de la communauté juive pour mener une guerre ouverte contre les Juifs. Toutefois, Arcand n'a jamais réussi à imposer ses vues xénophobes et antisémites à une majorité de Canadiens. Selon la GRC, le Parti de l'Unité nationale du Canada aurait attiré tout au plus 6000 membres au Canada, dont 5000 au Québec, à la fin des années 1930⁶. S'il n'a pas réussi à embrigader suffisamment de partisans pour constituer une menace sérieuse pour la sécurité nationale, le parti d'Arcand aura réussi à produire une quantité impressionnante d'articles de journaux, de brochures et d'ouvrages à caractère fasciste et antisémite, qu'il diffusera de 1929 jusqu'à sa mort en 1967.

Avant de pousser plus loin l'analyse du discours antisémite d'Adrien Arcand, il est nécessaire de définir le concept qui guide ce travail. Qu'est-ce que l'antisémitisme ? Parmi les nombreuses définitions possibles de l'antisémitisme, nous retiendrons celle de l'écrivain Albert Memmi qui définit l'antisémitisme comme un racisme dirigé contre les Juifs, à la différence qu'il donne une dimension religieuse à cette forme de racisme :

⁵ Ces critères sont cités aux pages 138 et 139 du livre de Pierre Milza : *Les Fascismes*.

⁶ Cette évaluation provient de John Manley qui a signé l'introduction du livre de Gregory S. Kealey et de Reg Whitaker. *RCMP Security Bulletins. The Depression Years, V : 1938-1939*, St-John's, Canadian Committee on Labour History, 1997. p. 234.

« Dans le duo juif-antisémite, on trouve une figure qui n'est celle d'aucune autre victime (...) Les relations du Juif avec son accusateur, chrétien et musulman, rappellent davantage celles des frères ennemis que de parfaits étrangers⁷. »

Le philosophe et politicologue français, Pierre-André Taguieff, emploie le néologisme « judéophobie » plutôt que le terme d'usage courant « antisémitisme », qui par sa référence à la distinction entre les races « sémites/sémitiques » et « aryennes/indo-européennes », dénature selon lui le sens profond des manifestations de haine antijuive actuellement observables dans le monde⁸. Qu'on la nomme « antisémitisme » ou « judéophobie », cette manifestation de haine contre les Juifs est apparue dans l'histoire à toutes les époques, notamment au Moyen Âge. Quant au terme « *Antisemitismus* », il a été introduit en Allemagne par le journaliste socialiste Wilhelm Marr (1819-1904) à la fin des années 1870, pour désigner le rejet « non confessionnel » des Juifs et du judaïsme⁹. En France, il a repris de la vigueur à la suite des campagnes menées par Édouard Drumont, à partir de 1886, et il a atteint des sommets avec l'Affaire Dreyfus¹⁰. Mais c'est surtout en Allemagne que l'antisémitisme s'est manifesté, de 1933 à 1945, sous le régime nazi d'Adolf Hitler. Comme l'ont démontré Pierre Anctil et Gary

7 Albert Memmi. *Le racisme : description, définitions, traitement*, Paris, Gallimard (coll. Folio), 1994. pp. 82-83.

8 Dans son livre intitulé *La judéophobie planétaire*, publié chez Mille et une nuits en 2001, Pierre-André Taguieff, explique le sens de cette nuance qu'il tient à apporter (voir pp. 25-26). S'il propose d'abandonner le terme « antisémitisme », c'est pour répondre à l'argument de certains arabes qui prétendent qu'ils ne peuvent être antisémites puisqu'ils sont des Sémites aussi.

9 Wilhelm Marr fut l'auteur d'un pamphlet antijuif paru à Berne en 1879 sous le titre de : *De Sieg des Judenthums über das Germanenthum. Vom nicht confessionellen Standpunkt aus betrachtet* (« La victoire du judaïsme sur le germanisme considéré d'un point de vue non confessionnel »), qui connut un succès considérable (douze éditions la même année de sa parution). L'auteur fonda quelques mois plus tard *La Ligue des antisémites*. Voir Léon Poliakov. *Histoire de l'antisémitisme*, t. IV : *L'Europe suicidaire 1870-1933*, Paris, Calmann-Lévy, 1977. pp. 28-30.

10 À la fin du XIXe siècle, cette affaire déchaîna l'opinion publique en France concernant la culpabilité du capitaine d'origine juive Alfred Dreyfus, condamné à tort pour espionnage. Le procès, qui finit par innocenter Dreyfus, alimenta la campagne antisémite du journaliste Edouard Drumont qui s'exprimait dans le journal la *Libre Parole*. L'affaire Dreyfus, qui dura plus de dix ans, de septembre 1894 au 12 juillet 1906, révéla la profondeur de l'antisémitisme français à l'aube du XXe siècle.

Caldwell, le Québec n'a pas échappé à cette poussée d'antisémitisme dans les années 1930 :

« Influencé par le conservatisme de l'Église catholique, le Québec des années 1920 et 1930 conserva jusqu'à l'époque de Duplessis un ton antisémite que l'on perçoit dans les déclarations officielles et semi-officielles, les divers journaux et les mouvements sociaux. Les mouvements nationalistes comme le Bloc populaire étaient teintés d'antisémitisme dans leurs actes et dans leur esprit. Juste avant la Seconde Guerre mondiale et après, Adrien Arcand et sa petite clique de pro-nazis orchestrèrent une campagne de protestation contre les Juifs¹¹. »

Pierre Anctil et Gary Caldwell soutiennent que le phénomène de l'antisémitisme s'exprime à des degrés et des niveaux divers. Les auteurs en distinguent au moins trois. Le niveau le plus élevé est l'antisémitisme « violent ». Sa forme peut aller de l'agression contre la personne ou les biens des Juifs au meurtre organisé. Les auteurs qualifient le second niveau d'antisémitisme de « civique ». Celui-ci consiste à priver les Juifs des droits civiques dont jouissent les autres citoyens. Enfin, le troisième niveau, qu'ils nomment « antisémitisme social », vise à priver les Juifs de toute relation sociale avec les non-juifs¹². Selon Anctil et Caldwell, il y a bien eu au Québec des manifestations des trois formes d'antisémitisme – violent, civique et social – mais très rarement des actes violents sur le plan physique.

MM. Anctil et Caldwell font aussi une distinction entre l'antisémitisme actif et l'antisémitisme idéologique. À ce chapitre, l'antisémitisme au Québec a été davantage idéologique. L'essentiel des manifestations antisémites au Québec reposent sur des extraits de journaux, en particulier les journaux d'Arcand, *L'Action catholique* et *Le*

11 Pierre Anctil et Gary Caldwell. *Juifs et réalités juives au Québec*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1984, p. 73.

12 Ibid., p. 295.

*Devoir*¹³. Ce constat soulève une question de taille. Les opinions exprimées dans ces journaux étaient-elles représentatives de la conscience de la société canadienne-française dans son ensemble ? Pierre Anctil, qui a étudié le discours du *Devoir* sous la direction d'Henri Bourassa, Omer Héroux, Georges Pelletier et André Laurendeau, arrive à la conclusion que des journaux à grands tirages, comme *La Presse*, ainsi que d'autres feuilles libérales publiées à Montréal, les Juifs n'eurent rien à redouter, même aux plus sombres heures de l'hystérie antisémite¹⁴. Il n'en reste pas moins que les historiens reconnaissent l'existence d'une idéologie et d'une propagande antisémite durant les trois quarts de siècle qui vont de 1870 à la fin de la Seconde Guerre mondiale. À ce sujet, Gary Caldwell écrivait en 1984 :

« On peut affirmer sans le moindre doute que la société québécoise, à un moment de son histoire, adopta, nourrit et exprima une idéologie antisémite nettement définie. Les autorités civiles religieuses y souscrivirent et une partie de l'intelligentsia francophone l'embrassa avec enthousiasme¹⁵. »

Maintenant que nous avons défini le fascisme et l'antisémitisme, attardons-nous à expliquer ce qui a permis l'éclosion d'une forme d'antisémitisme idéologique au Québec. Selon nous, deux facteurs sont en cause: la place dominante qu'occupe l'Église catholique au Québec dans les années 1930 et la forte présence d'immigrants juifs dans certaines grandes villes comme Montréal. En 1930, le clergé catholique occupe encore une place prépondérante dans la hiérarchie sociale au Québec, tant à la campagne qu'à la ville. Les ecclésiastiques exercent une grande influence sur la population. L'Église catholique au Québec compte quelque 2,5 millions de fidèles, soit 85,7 % de la

13 Ces extraits ont été compilés dans les années 1970 par David Rome du Congrès juif canadien dans un ouvrage intitulé *Clouds in the Thirties : On Antisemitism in Canada. 1929-1939*, publié par l'auteur, 1978. 110 p.

14 Pierre Anctil. *Le Devoir, les Juifs et l'immigration*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1988. p. 102.

15 Pierre Anctil et Gary Caldwell, op.cit., p. 313.

population totale du Québec où l'on retrouve 91,6 % de Canadiens français¹⁶. À cette époque, l'enseignement catholique est obligatoire et les dogmes religieux ne sont guère contestés. Dans leur *Histoire du catholicisme québécois (Tome I : 1898-1940)*, Jean Hamelin et Nicole Gagnon résument bien la place qu'occupe l'Église catholique au cœur de la société canadienne-française de la première moitié du XXe siècle :

« *L'Église québécoise est une Église nationale. Elle est l'incarnation d'une nationalité conçue comme un peuple élu de Dieu. La société est une nation et la nation une Église, dont le clergé sera par conséquent l'instance suprême définissant les projets et les normes*¹⁷. »

En refusant de reconnaître le Christ comme le Messie, les Juifs ont été dépeints par l'Église comme les ennemis du christianisme. D'ailleurs, l'Église a professé pendant des siècles que les Juifs étaient responsables de la mort du Christ. Nous devons aussi noter l'existence de publications ouvertement antisémites dirigées par l'aile ultramontaine du monde ecclésiastique québécois et vaticaniques. *La Semaine religieuse* de Québec, le journal *La Croix* et, plus particulièrement, *La Vérité*, fondé par Jean-Paul Tardivel, publiaient dès la fin du XIXe siècle des articles à forte teneur antisémite, notamment sous la plume acerbe des abbés Huot et Paquet. En parallèle à l'enseignement catholique, un mythe se construisit en Occident au tournant du XIXe siècle autour du Juif riche et sans scrupule, profitant de la révolution industrielle et du libéralisme économique pour s'enrichir aux dépens de son pays d'accueil. Des auteurs, comme Norman Cohn, ont associé la montée de l'antisémitisme au début du XXe siècle

16 Cette statistique a été puisée dans *Histoire du catholicisme québécois, Tome I : 1898-1940*, Jean Hamelin et Nicole Gagnon, dirigé par Nive Voisine, Montréal, Boréal Express, 1984. 491 p.

17 Jean Hamelin et Nicole Gagnon, op.cit., p.48.

aux craintes suscitées en Occident par l'émancipation des Juifs et par les mouvements libéraux et révolutionnaires issus du XIXe siècle¹⁸.

Cette explication de Norman Cohn s'applique au contexte qui prévaut au Canada français dans les années 1930 alors que les Juifs incarnèrent tous les sentiments péjoratifs attribués à l'étranger. Cette antipathie pour les Juifs se développa au Canada français au rythme de la forte immigration juive arrivée au Québec dans le premier tiers du XXe siècle. De 1891 à 1931, le nombre de résidents juifs au Québec passe de 2703 à 60 087. Parmi les quelque 60 000 Juifs recensés à Montréal en 1931, environ 40 % étaient nés au pays¹⁹. Pierre Anctil a brisé le mythe qui s'est construit autour des immigrants juifs au Québec à l'effet qu'ils étaient de riches banquiers et manufacturiers exploitant les travailleurs canadiens-français. Selon M. Anctil, 35 % des Juifs de Montréal au début de la décennie 1930 oeuvrent comme ouvriers dans des manufactures et un peu moins de 25 % travaillent dans le commerce de détails²⁰. Les Juifs sont donc bien intégrés à l'économie montréalaise et ils obtiennent des revenus d'emploi assez semblables à ceux des Canadiens de souche.

Lorsque la crise économique éclate en 1929, Juifs et Canadiens français sont durement touchés et une concurrence économique s'installe entre les deux communautés. À la même période, en 1929, le gouvernement libéral de Louis-Alexandre Taschereau soulève un véritable tollé en déposant à l'Assemblée législative à Québec un projet de loi visant à accorder aux Juifs des écoles confessionnelles à

18 Norman Cohn. *Histoire d'un mythe : La « conspiration » juive et les protocoles des sages de Sion*, Paris, traduction française Gallimard, 1967. p. 252.

19 Pierre Anctil. *Le Rendez-vous manqué : les Juifs de Montréal face au Québec de l'entre-deux-guerres*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1988. 366 p.

Montréal. Dans ces circonstances, le choc des cultures paraît inévitable. Comme l'explique Denis Monière, la venue au Québec d'un vaste contingent d'immigrants juifs durant les premières décennies du XXe siècle développera un sentiment de xénophobie répandu dans la ville :

« Face aux transformations structurelles de son économie impulsées de l'extérieur, le Canada français doit subir des mutations forcées. Sa structure sociale villageoise ne le protège plus. Il sent confusément que le monde de la ville et de l'usine lui est étranger. Il ne s'y sent pas chez lui et la crainte de la ville se transforme rapidement en xénophobie. Le Juif deviendra alors le bouc émissaire, le responsable de tous nos malheurs et l'antisémitisme donnera une cohérence factice à l'idéologie dominante, qui encore une fois est complètement déphasée par rapport à la situation objective²¹. »

Que sait-on de l'antisémitisme au Québec ? Peu de chose. À part les ouvrages cités précédemment, le volet fasciste et antisémite de l'histoire québécoise n'a pas fait l'objet d'études approfondies à ce jour. Il existe deux ouvrages sur la question et ceux-ci traitent plus globalement du fascisme au Canada dans l'entre-deux-guerres. Il s'agit du livre de Lita-Rose Betcherman, *The Swastika and the Maple Leaf : Fascist Movements in Canada in the Thirties*, Toronto, Fitzhenry & Whiteside, 1975. 167 pages, et celui de Martin Robin, *Shades of Right. Nativist and Fascist Politics in Canada 1920-1940*, University of Toronto Press, 1992. 372 pages. Pour ce qui est des études universitaires, trois thèses de maîtrise ont été consacrées à Adrien Arcand; celle de Réal Caux à l'Université Laval en 1958, celle de Rollande Montsion à l'Université d'Ottawa en 1975, et celle de Stéphane Morisset à l'Université Laval en 1995. Ces travaux présentent une analyse exhaustive des journaux d'Arcand pour la décennie 1930, mais ils passent sous silence les écrits d'après-guerre du chef du Parti de l'Unité nationale du Canada,

²⁰ Idem.

dans lesquels on retrouve les fondements de son antisémitisme. Quant aux ouvrages généraux, ils ne consacrent que quelques pages à Adrien Arcand, au fascisme et à l'antisémitisme au Canada et se bornent à mesurer l'ampleur de la vague antisémite au Québec dans les années 1930. En limitant l'analyse du discours d'Arcand aux années 1930, l'historiographie néglige l'ampleur du personnage et l'influence que ses écrits d'après-guerre ont pu exercer sur la diffusion de la propagande haineuse et négationniste au Canada et ailleurs dans le monde jusqu'à nos jours.

Depuis les années 1980, un débat soulève les passions au Québec sur la place qu'occupent le fascisme et l'antisémitisme dans la pensée des nationalistes canadiens-français de l'entre-deux-guerres. Les historiens sont quasi unanimes sur la nécessité de faire une distinction entre la teneur des propos antisémites qu'ont pu tenir les nationalistes québécois, tels que Lionel Groulx et André Laurendeau, et le discours virulent et haineux d'Adrien Arcand. Dans leur ouvrage de synthèse sur l'histoire du Québec, Paul-André Linteau et ses collaborateurs expliquent l'importance relative du fascisme au Québec au cours de la période de l'entre-deux guerres :

« Au nationalisme traditionaliste se sont associés d'autres thèmes caractéristiques de la droite, comme l'éloge du fascisme et de ses représentations, une admiration pour des chefs comme Mussolini, Franco ou Pétain, ainsi qu'un antisémitisme assez largement répandu (...) Mais cette méfiance tourne rarement à la haine ouverte, à l'invocation de mesures comme l'expulsion ou la discrimination systématique. Cela se produit néanmoins chez quelques individus et groupes d'extrême droite, comme Adrien Arcand et son groupe d'obédience nazie, qui publient Le Fasciste canadien de 1935 à 1938²². »

Pierre Anctil abonde dans le même sens. Dans un ouvrage sur *Le Devoir, les Juifs et l'immigration* qu'il a publié en 1988, Pierre Anctil fait une distinction entre le

21 Denis Monière. *Le développement des idéologies au Québec : des origines à nos jours*, Montréal, Québec-Amérique, 1977. pp. 281-282.

degré et le type d'antisémitisme exprimé dans un journal comme *Le Devoir* et des journaux haineux comme *Le Goglu* d'Adrien Arcand :

« Le Devoir ne tint pas à l'endroit des Juifs ou du Judaïsme un langage offensant, ni ne fit l'usage d'épithètes insultantes, comme c'était monnaie courante dans les feuilles fascinantes telles que Le Patriote ou Le Goglu, qui s'étaient affichés ouvertement antisémites, et par tous les moyens plaçaient la haine envers les Juifs au cœur de leur action. Toutefois, Le Devoir se prêta envers les Juifs à quantité d'ironies malveillantes, à demi-mot, logés à l'enseigne de la réserve et d'un rejet subtil; sans aller plus loin, sans enfreindre les règles jugées élémentaires de la courtoisie et du journalisme professionnel²³. »

C'est aussi un avis que partage l'historien et sociologue Gérard Bouchard en rappelant le danger de mettre tous les tenants du discours antisémite des années 30 dans le même panier : *« On aurait tort de mettre sur un même pied toutes ces expressions d'antisémitisme; elles diffèrent autant par le degré et par la forme que par la nature des motivations et des arguments²⁴. »* Pour sa part, Denis Monière soutient que l'antisémitisme n'était pas uniquement en vogue au Québec dans les années 1930. Il était aussi répandu au Canada anglais :

« ...il faut dégonfler certains mythes qui attribuent aux nationalistes canadiens-français le monopole de l'antisémitisme au Canada et qui cherchent ainsi à prouver la nature antidémocratique de la société québécoise. Une étude récente démontre qu'au Canada anglais les antisémites étaient encore plus nombreux et mieux organisés que ceux du Québec et que les milieux libéraux outre-ouataouais ont été très complaisants à leur égard²⁵. »

Effectivement, si l'on prend l'exemple de l'Ontario, les journaux rapportent autant sinon plus d'incidents à caractère antisémite dans la région de Toronto qu'au Québec dans les années 1930. Au cours de l'été 1933, un groupe d'anglo-saxons, qui se faisait appeler le «*Swastika Club*», a terrorisé les Juifs sur les plages du lac Ontario,

22 Paul-André Linteau et al., *Histoire du Québec contemporain : le Québec depuis 1930*, Montréal, Boréal, 1986. p. 111.

23 Pierre Anctil, op.cit., p. 98.

24 Gérard Bouchard, op.cit., p. 18.

notamment celle de Balmy Beach. Les membres de ce club vouaient un culte à Hitler. Ils vendaient des insignes à l'effigie de la croix gammée et invitaient les leurs à chasser les Juifs des plages de la région.

La politicologue Esther Delisle ne voit pas les choses du même œil. Dans son ouvrage intitulé *Le Traître et le Juif : Lionel Groulx, Le Devoir, et le délire du nationalisme d'extrême droite dans la province de Québec 1929-1939*²⁶, Esther Delisle assied tous les nationalistes canadiens-français de l'époque de l'entre-deux guerres sur le même banc des accusés, comme si ceux-ci avaient été des fascistes et des antisémites de la même envergure qu'Adrien Arcand. Esther Delisle associe carrément Lionel Groulx, André Laurendeau, les *Jeune-Canada* et *Le Devoir* au national-socialisme allemand : « *Lionel Groulx, L'Action nationale, les Jeune-Canada et Le Devoir reprennent, à des degrés divers, les thèmes et les mots de passe non seulement du nationalisme d'extrême droite, mais aussi du fascisme et du national-socialisme* », écrit-elle dans l'épilogue de son livre²⁷. L'auteure présente le journal *Le Devoir* comme un outil de propagande raciste et antisémite : « *L'antisémitisme du Devoir n'est ni discret, ni honteux : il s'affiche à la vue de tous*²⁸. »

Nous devons reconnaître que le journal *Le Devoir* a tenu, à une certaine période de son histoire, un discours antijuif. Au cours des années 1930, l'éditorialiste Georges Pelletier, en particulier, a prêté sa plume à ce discours tout en évitant d'adopter des propos haineux comme ceux d'Arcand, comme on peut le lire dans un éditorial daté du

25 Denis Monière, op.cit., p. 283.

26 Esther Delisle. *Le Traître et le Juif : Lionel Groulx, Le Devoir, et le délire du nationalisme d'extrême droite dans la province de Québec 1929-1939*, L'Étincelle éditeur, Montréal, 1992. Cet ouvrage est le fruit d'études doctorales au département de sciences politiques de l'Université Laval à Québec.

27 Ibid., p. 257.

17 avril 1937, alors que Georges Pelletier appuie la proposition d'expulser les Juifs en Palestine pour freiner la montée de l'antisémitisme en Europe²⁹. Dans les années 1930, les membres des *Jeune-Canada*, dirigés par André Laurendeau et Dostaler O'Leary, ont aussi déversé leur fiel sur les Juifs. Ils l'ont fait surtout en associant les Juifs aux Communistes. En 1937, Dostaler O'Leary définit en ces mots le communisme : « *Ce monstre à face asiatique, extrait par un Juif immonde et rachitique des théories de 89*³⁰. » Esther Delisle n'a pas manqué de relever les propos antijuifs des membres de *Jeune-Canada* qu'elle considère comme des antisémites. Elle omet cependant de mentionner qu'en 1963, lors d'une entrevue accordée à la revue *Maclean's*, André Laurendeau a exprimé ses regrets :

*« En 1933, j'appartenais à un groupe de nationalistes, de jeunes Turcs qui s'appelaient le Jeune Canada. J'ai participé à cette assemblée [celle du 20 avril 1933] où j'avais beaucoup parlé des politiciens et peu des Juifs - ce qui était encore trop, car nous avons prononcé d'affreux discours. L'un d'entre nous est même allé jusqu'à déclarer : « Qu'il est impossible de piler, en Allemagne, sur la queue de cette chienne de juiverie, sans qu'on entende japper au Canada. » Je me revois et m'entends gueulant de mon mieux à cette assemblée, tandis qu'un Juif allemand arrache par l'exil sa famille à la mort*³¹. »

L'auteure du *Traître et le Juif* a tendance à exagérer l'ampleur du discours antisémite de Groulx, Laurendeau et du *Devoir* lorsqu'elle écrit :

*« Ce serait une erreur que de réduire ces locuteurs à l'insignifiance absolue, ce qui est une manière de nier qu'un courant de pensée violemment antidémocratique et antisémite ait pu exister au Québec en dehors du parti fasciste d'Adrien Arcand*³². »

28 Ibid., p. 39.

29 « L'antisémitisme, péril grandissant », *Le Devoir*, 17 avril 1937.

30 Dostaler O'Leary. *Séparatisme doctrine constructive*, Montréal, Les Éditions des Jeunesses Patriotiques, 1937. p. 210.

31 André Laurendeau, *Magazine Maclean's*, vol. 3, no. 2, février 1963.

32 Esther Delisle, op.cit., p. 31.

L'erreur serait encore plus grande de mettre sur le même pied qu'Adrien Arcand, Lionel Groulx, André Laurendeau et Georges Pelletier. Ceux-ci n'ont pas voué leur carrière à l'antisémitisme, contrairement à Arcand qui a passé sa vie à diffuser de la propagande haineuse contre les Juifs. Si Groulx, Laurendeau et Pelletier ont pu tenir des propos déplorables contre les Juifs dans l'entre-deux-guerres, ils n'en ont jamais fait leur doctrine. Après la Deuxième Guerre mondiale, on ne retrouve plus aucun propos antijuif dans leur discours. Par contre après 1945, Arcand redouble d'ardeur à développer ses théories de conspiration mondiale dirigée par les Juifs contre la chrétienté. C'est l'absence de cette distinction qui fait défaut dans la thèse d'Esther Delisle. Plusieurs historiens ont d'ailleurs sévèrement critiqué son ouvrage par son absence quasi totale de contextualisation³³. En 2002, Esther Delisle revient à la charge avec un autre essai intitulé *Essais sur l'imprégnation fasciste au Québec*, dans lequel elle attribue à Lionel Groulx, André Laurendeau, François Hertel, au frère Lahaie et autres intellectuels canadiens-français, la paternité du fascisme au Québec. À la lecture de cet ouvrage de 257 pages, on s'étonne que l'auteure ne fasse que de rares mentions d'Adrien Arcand qui est pourtant reconnu comme le principal porte-voix du fascisme et de l'antisémitisme au Canada pour le XXe siècle.

En quoi le fascisme et l'antisémitisme d'Adrien Arcand diffèrent-ils des opinions antisémites exprimées par les nationalistes canadiens-français de l'entre-deux-guerres ? Quelles sont les origines de l'antisémitisme d'Arcand ? Quelle importance doit-on accorder au rôle qu'Arcand a joué parmi les principales organisations antisémites dans

33 Gérard Bouchard, Gary Caldwell et Pierre Trépanier comptent parmi les universitaires qui ont critiqué la qualité scientifique de l'œuvre d'Esther Delisle. Voir notamment l'article de Gary Caldwell intitulé « *La controverse Delisle-Richler. Le discours sur l'antisémitisme au Québec et l'orthodoxie néo-libérale au Canada* », publié dans *L'Agora*, de juin 1994, vol 1, no 9.

le monde au lendemain de la Seconde Guerre mondiale ? Comment expliquer qu'Arcand ait pu poursuivre sa croisade antisémite après 1945 ? À ces questions, la présente thèse apporte des éléments de réponse. Dans cette étude, nous ferons la démonstration qu'Adrien Arcand a profité du courant anticomuniste des années 1940 et 1950 pour poursuivre sa propagande antisémite, c'est-à-dire une fois la Seconde Guerre mondiale terminée et que, de 1945 à 1967, le chef fasciste a correspondu avec les principales organisations antisémites dans le monde pour distribuer en toute liberté de la littérature antisémite au Canada, aux États-Unis et en Europe. Nous utiliserons principalement quatre types de sources pour mener à bien cette recherche. D'abord, nous nous inspirerons des journaux et des publications d'Adrien Arcand qui constituent de précieux outils pour bien saisir la portée de sa pensée. C'est dans le fonds Adrien Arcand, qui a été constitué à Bibliothèque et Archives Canada suite à un don de Gérard Lanctôt, ex-bras droit d'Adrien Arcand, à l'historien Cameron Nish, que nous puiserons l'essentiel des données pour appuyer l'idée principale de cette thèse. Cette série se compose de lettres échangées entre Arcand et divers sympathisants fascistes, anticomunistes et antisémites de plusieurs pays comme le Canada, les États-Unis, la Grande-Bretagne et la Suisse, et dont la majeure partie couvre la période de 1945 à 1967. Cette correspondance donne un bon aperçu des relations qu'Arcand a nouées après la guerre avec les principales organisations antisémites qui ont œuvré en Europe et en Amérique de 1945 jusqu'à la fin des années 1960. Nous consulterons aussi le fonds Adrien Arcand, qui a été créé par le Congrès Juif canadien, qui contient des lettres témoignant des craintes soulevées par les publications haineuses du chef fasciste. Par ailleurs, nous nous référerons à la correspondance du premier ministre canadien,

William Lyon Mackenzie King, qui cite des mouvements opposés au parti d'Adrien Arcand. Enfin, nous nous appuyerons sur les principaux journaux canadiens et les débats de la Chambre des communes et de l'Assemblée législative à Québec.

Ce travail ne constitue pas une biographie d'Adrien Arcand. Il ne vise qu'à relater les grandes lignes de son discours antisémite d'après-guerre afin de reconstituer les trames de la croisade qu'il a entreprise contre les Juifs à la fin des années 1920 jusqu'à son décès en 1967. Dans un premier chapitre, nous dépeindrons le contexte de l'après-guerre au Québec afin d'expliquer comment Arcand a pu poursuivre sa propagande antisémite dans les années 1940, 50 et 60. Dans un second chapitre, nous identifierons les facteurs qui ont contribué à l'éclosion de la campagne antisémite d'Adrien Arcand en 1929. Dans le troisième chapitre, nous nous attarderons à définir le rôle que les écrits d'Adrien Arcand ont pu jouer dans la diffusion de la littérature antisémite dans le monde au cours des décennies 1930, 40, 50 et 60. Nous lèverons ainsi le voile sur les relations qu'il a nouées avec des organisations antisémites internationales au vu et au su des autorités canadiennes. Enfin, dans le quatrième et dernier chapitre, nous analyserons les écrits d'Arcand d'après-guerre et les positions qu'il a prises sur des thèmes associés aux Juifs tels que la Shoah, la création de l'État d'Israël, l'idéologie communiste et le concile de Vatican II.

CHAPITRE I : LE CONTEXTE DE L'APRÈS-GUERRE AU QUÉBEC

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la société québécoise subit de profondes mutations sous la pression de forces extérieures. La seconde moitié de la décennie 1940 constitue une phase d'ajustements et de reconversion de l'économie de guerre en économie de paix¹. L'économie québécoise profite d'une forte demande sur le plan international. L'Europe, qui a été le théâtre d'une longue guerre coûteuse en vies humaines et sur le plan des infrastructures économiques, est en pleine reconstruction. La Guerre froide et la guerre de Corée relancent la course aux armements.

Ces événements internationaux favorisent le Québec qui renferme d'énormes quantités de richesses naturelles, notamment du minerai et du bois. Cependant, la prospérité d'après-guerre ne profite pas à tous. Les statistiques cachent de profondes inégalités entre les groupes sociaux, les groupes ethniques, les sexes et les régions. Le salaire moyen des travailleurs ne suit pas l'inflation. Le salaire hebdomadaire moyen d'un travailleur du textile par exemple se situe à 40 \$ en 1953, ce qui permet difficilement de faire vivre une famille de cinq personnes. Au Québec, le revenu moyen du francophone est de 35 % inférieur à celui du Canadien anglais et dans l'échelle des salaires². Les agriculteurs, qui avaient profité d'une hausse des prix pendant la guerre, subissent les contrecoups d'un retour à une économie de paix. Pendant que le Québec entre dans une période d'expansion économique accélérée, le mode de vie traditionnel du Canada français est ébranlé. Les valeurs fondées sur la religion, la famille et la langue sont menacées par l'industrialisation et l'urbanisation. Le gouvernement de

¹ Fernand Dumont et al. *Idéologies au Canada français 1940-1976, Tome 1er La Presse-La littérature*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1981. p. 35.

² Ibid., p. 294.

l'Union nationale de Maurice Duplessis réagit à ces changements en enfourchant le cheval de bataille de l'autonomie provinciale. Pour Duplessis, comme l'explique Denis Monière, l'autonomie c'est le droit de maintenir l'ordre social existant dans la province, c'est le droit de résister aux changements et de préserver les privilèges des communautés religieuses dans les domaines scolaire et hospitalier³. Au début des années 1950, Duplessis passe à l'action. En 1953, il institue la commission Tremblay chargée d'enquêter sur les problèmes constitutionnels et les relations fédérales-provinciales. En 1954, il crée l'impôt provincial :

« Que les provinces deviennent les remorques d'un pouvoir qu'elles ont créé serait à l'encontre de la lettre et de l'esprit de la confédération... Il n'existe pas de gouvernement responsable qui se borne à administrer l'argent provenant des taxes imposées et perçues par un autre gouvernement⁴. »

Mais Duplessis a un autre combat à livrer. Les institutions dominantes de la société québécoise que sont l'Église et le gouvernement du Québec, se heurtent aux changements qu'imposent l'économie mondiale et la redéfinition de la carte géopolitique du monde de l'après-guerre. Des idéologies opposées à l'Église catholique se développent un peu partout dans le monde, en particulier le communisme qui, avec ses avancées en Europe et en Asie, devient pour l'ensemble du monde occidental la plus grande menace de l'après-guerre⁵. L'Union soviétique, qui participe à la Conférence de Yalta en 1945 à titre de pays vainqueur, profite de ses succès militaires pour étendre sa zone d'influence dans les pays d'Europe de l'Est. C'est ainsi que Staline offre son soutien aux communistes qui prennent le pouvoir en Yougoslavie, en Bulgarie, en

3 Denis Monière. *Le développement des idéologies au Québec : des origines à nos jours*, Montréal, Québec-Amérique, 1977. pp. 298-299.

4 *Le Devoir*, 27 janvier 1946 et 27 janvier 1955.

5 Jean-Baptiste Duroselle. *Histoire diplomatique de 1919 à nos jours*, Paris, Dalloz, 1974. 871 p.

Roumanie, en Pologne, en Tchécoslovaquie, en République Démocratique Allemande et en Hongrie. En 1955, l'URSS signe avec les pays du bloc de l'Est le Pacte de Varsovie pour faire contrepoids à l'OTAN qui a vu le jour en 1949. Staline crée également le COMECON (Conseil d'assistance économique mutuelle), un organisme d'entraide économique pour les pays du bloc de l'Est. Au même moment, l'Asie bascule dans le communisme. En 1948, la Corée du Nord se joint au bloc de l'Est. Le 1^{er} octobre 1949, Mao proclame la République populaire de Chine. Cette propagation du communisme en Europe et en Asie déclenche une vague d'hystérie anticommuniste en Amérique. Aux États-Unis, le sénateur républicain du Wisconsin, Joseph MacCarthy, lance une vaste enquête (1950 à 1956) pour débusquer les communistes qui auraient, selon lui, envahi le département d'État. Une campagne de délation, que l'on baptisera « chasse aux sorcières », s'en suivra dans tout le pays de l'Oncle Sam. Personne n'est à l'abri des accusations lancées par le sénateur MacCarthy qui voit des communistes partout. Même des acteurs de Hollywood, dont Charlie Chaplin, sont visés. Des employés, des ouvriers, des enseignants perdent leur emploi. Des citoyens étrangers soupçonnés de frayer avec les communistes sont expulsés du pays. Cette « chasse aux sorcières » ne prendra fin qu'en 1956.

L'anticommunisme au Québec

Le Québec n'échappe pas à cette psychose du communisme. Le gouvernement de Maurice Duplessis livre une guerre d'usure au mouvement communiste québécois, frappé d'interdit depuis 1937 par la proclamation de la « Loi du cadenas ». Intitulée « *Loi protégeant la province contre la propagande communiste* », la Loi du cadenas permettait au procureur général de la province de Québec – en l'occurrence Maurice

Duplessis – d’ordonner la fermeture d’une maison utilisée à des fins de propagande communiste et niait à l’accusé le droit à la présomption d’innocence. L’article 3 de la loi stipulait qu’il est : « *illégal pour toute personne qui possède ou occupe une maison dans la province de l’utiliser ou de permettre à une autre personne d’en faire usage pour propager le communisme ou le bolchévisme par quelque moyen que ce soit.* » Dans leur ouvrage de synthèse sur l’histoire du mouvement communiste au Québec, Robert Comeau et Bernard Dionne décrivent l’impact qu’eut l’application de la « Loi du cadenas » au Québec : « *La propagande anticommuniste, elle, s’exprima ouvertement, bruyamment même, à tel point qu’un observateur non averti débarquant à Québec, en 1937, aurait pu penser que la révolution bolchévique était imminente au pays de Baptiste*⁶. » Selon les deux auteurs, les communistes furent littéralement pris en chasse au Québec sous l’ère Duplessis :

« *Dans toute la province de Québec, les communistes sont pourchassés, expulsés des syndicats grâce à la collaboration du gouvernement Duplessis, et la police les empêche de se réunir ou de tenir des assemblées publiques. Les journaux du Parti sont fréquemment saisis et tout est mis en œuvre pour que la propagande communiste ne parvienne pas aux oreilles de travailleurs exploités du Québec*⁷. »

Le politicologue Denis Monière accorde beaucoup d’importance au sentiment anticommuniste qui dominait la société québécoise dès l’entre-deux-guerres :

« *Dans la panoplie des peurs des Canadiens français, il faut aussi inscrire l’anticommunisme distillé par l’élite cléricale et la petite bourgeoisie. Au nom d’une vision manichéenne du monde, l’Église se présentait comme le rempart de la civilisation contre les socialistes qui voulaient instaurer un régime basé sur la barbarie, l’anarchie et la destruction*⁸. »

6 Bernard Dionne et Robert Comeau. *Le droit de se taire. Les communistes au Québec, de la Première Guerre mondiale à la révolution tranquille*, Montréal, les Éditions VLB, 1989. p. 15.

7 Ibid., p. 32.

L'anticommunisme au Québec perdit de sa vigueur en 1939 avec la guerre et l'avènement au pouvoir des libéraux d'Adélard Godbout, mais il reviendra en force avec le retour de Duplessis en 1944. Durant son mandat qui dure de 1939 à 1944, le gouvernement libéral d'Adélard Godbout fait adopter plusieurs lois qui préparent le terrain à la Révolution tranquille. En 1940, il accorde le droit de vote aux femmes. Il rend obligatoire les études scolaires jusqu'à l'âge de quatorze ans. Il instaure la gratuité de l'éducation au primaire. Il adopte un nouveau code du travail qui reconnaît le droit aux travailleurs de se syndiquer. Il nationalise les compagnies d'électricité pour créer Hydro-Québec. Malgré toutes ces réalisations, Godbout est défait aux élections de 1944 par l'Union nationale de Maurice Duplessis. L'historien Jean-Guy Genest attribue la défaite de Godbout à son appui à la conscription de Mackenzie King, aux attaques des nationalistes des Québécois, à la présence du Bloc populaire, qui rafla 14 % du vote à l'élection, mais aussi au découpage de la carte électorale québécoise, qui favorisait le monde rural à l'avantage de l'Union nationale⁹.

Le chef de l'Union nationale joue avec habileté la carte nationaliste en défendant l'autonomie provinciale contre les empiètements du gouvernement fédéral dans des champs de compétences du Québec, tout en évitant d'afficher un nationalisme contestataire comme on le retrouve au sein des troupes du Bloc populaire. Le conservatisme de Duplessis rejoint une partie de l'électorat québécois qui, dans les années 1940, demeure encore attaché aux valeurs traditionnelles.

Sur le plan idéologique, le Québec de 1945 est peu différent de celui des dernières années qui précédèrent la Seconde Guerre mondiale. Maurice Duplessis

⁸ Denis Monière. *op.cit.*, pp. 283-284.

entretient des liens étroits avec le clergé catholique et les élites traditionnelles. Son alliance avec le clergé lui permet d'exercer une forte emprise sur l'État et la société québécoise. Le chef de l'Union nationale avait une très haute estime pour les gens vivant dans les régions rurales. Selon Fernand Dumont, Duplessis les considérait comme « les éléments de la population les plus travailleurs et les plus respectueux des lois. » Son attachement au monde rural lui rapportait des dividendes au plan politique. C'est ainsi qu'aux élections de 1948, l'Union nationale obtient un second mandat consécutif par une écrasante majorité, raflant 82 sièges (51 % des voix) sur une possibilité de 92. Il s'agit d'une nette progression pour l'Union nationale par rapport à l'élection générale de 1944. L'Union nationale avait alors obtenu 38,2 % des voix. Dans ce contexte, Maurice Duplessis se voit investi d'une mission de poursuivre sa lutte contre le communisme en maintenant l'interdiction des activités du Parti communiste sur tout le territoire de la province de Québec. Pour Fernand Dumont, ce sont les convictions catholiques de Duplessis qui « étaient à la source de sa violente hostilité à l'égard du communisme athée¹⁰. »

Le contexte politique de l'après-guerre en Amérique du Nord se prête bien à cette offensive anticommuniste au Québec et au Canada. L'arrestation en 1946 du député communiste Fred Rose, dans la foulée de « l'affaire Gouzenko », provoque une véritable frénésie au pays¹¹. Le 5 septembre 1945, Igor Gouzenko, un citoyen soviétique

9 Jean-Guy Genest. *Godbout*, Septentrion, Sillery, 1996. 390 p.

10 Fernand Dumont et al. *Idéologies au Canada français 1940-1976, Tome III Les parties politiques – L'Église, Québec*, Presses de l'Université Laval, 1981. p. 157.

11 Fred Rose a été élu premier député communiste de l'histoire du Canada lors de l'élection partielle tenue le 9 août 1943 dans la circonscription fédérale de Cartier à Montréal. Lors des élections générales du 11 juin 1945, Fred Rose sera réélu sous la bannière du Parti ouvrier progressiste avec une majorité de 10 413 voix. Fred Rose, de son vrai nom Rosenberg, sera un farouche opposant au gouvernement de Maurice Duplessis et au parti d'Adrien Arcand.

travaillant à l'ambassade de l'URSS à Ottawa, demande l'asile politique au Canada. Avant de quitter l'ambassade, il s'empare de documents secrets révélant l'existence au Canada d'un réseau d'espions travaillant pour le compte des Soviétiques. Fred Rose et Sam Carr figurent parmi les dirigeants du réseau. Le 5 février 1946, le premier ministre canadien, William Lyon Mackenzie King, instaure une commission royale d'enquête, présidée par les juges R.K. Kellock et R. Taschereau, qui interroge 116 témoins. Au total, 13 personnes sont arrêtées dont des scientifiques qui cherchaient à obtenir les secrets de la bombe atomique. Fred Rose est condamné à six ans de pénitencier. Cet incident instaure un climat de méfiance au pays envers tous les éléments qui peuvent être associés de près ou de loin au mouvement communiste. Au Québec, Maurice Duplessis profite de cet événement pour réitérer sa haine contre « l'ennemi communiste ». En février 1946, Duplessis déclare :

« Nous considérons le communisme comme un ennemi perfide. C'est aussi un ennemi déclaré de nos traditions les plus chères, un ennemi de notre système, de notre vie sociale, familiale et nationale, ainsi que de la saine démocratie dans laquelle nous vivons¹². »

Duplessis met sur pied une escouade anticommuniste pour faire appliquer la *Loi du cadenas*. Les policiers traquent les membres du Parti ouvrier progressiste du Québec, qui cherchent des tribunes publiques pour clamer l'innocence de Fred Rose. Le Parti ouvrier progressiste du Québec se voit interdire tout rassemblement. La police procède à des arrestations pour attroupement illégal et saisit les publications du Parti. Duplessis s'en prend également au mouvement syndical qu'il associe aux communistes. En 1946, la grève de la Dominion Textile donne le ton à une fin de décennie qui est marquée par

¹² Cité dans Jacques Lacoursière. *Histoire populaire du Québec 1896 à 1960*, Sillery, Septentrion, 1997. p. 341.

des conflits violents entre les travailleurs et les patrons qui bénéficient de l'appui indéfectible du premier ministre Maurice Duplessis¹³. Comme l'a fait remarquer Denis Monière : « *Duplessis utilisa tous les moyens pour s'opposer à l'irruption de la classe ouvrière, actualisée par la radicalisation du syndicalisme catholique*¹⁴. »

En 1949, le gouvernement Duplessis présente le projet de loi 5 à l'Assemblée législative qui visait notamment, à bannir tout syndicat qui tolère dans son organisation la présence de communistes. Selon Duplessis, l'État doit protéger les patrons contre ces syndicalistes qu'il voit comme des communistes. C'est précisément ce que fait le gouvernement unioniste lors de la grève historique de l'amiante à Asbestos en 1949, qui est sévèrement réprimée par la police provinciale sous les ordres de Maurice Duplessis¹⁵. Le gouvernement unioniste utilise la force pour étouffer d'autres mouvements de grève, notamment à Louiseville en 1952 et à Murdochville en 1956. En 1954, le gouvernement Duplessis réussit à faire adopter par l'Assemblée législative à Québec deux projets de loi, dont le premier déclarait illégal tout syndicat qui tolérait des communistes parmi ses responsables ou ses organisateurs; le second condamnait à

13 À Valleyfield, 4000 travailleurs quittent leur travail. Ceux-ci réclament une augmentation de salaire de 25 cents de l'heure, une semaine de travail de quarante heures et la reconnaissance syndicale. Le premier ministre Duplessis prend le parti du président de la Dominion Textile, Blair Gordon, qui est un farouche adversaire au syndicat. Ce dernier fait paraître des publicités dans les journaux disant qu'il ne signera jamais de contrat de travail avec les dirigeants syndicaux, Kent Rowley et Madeleine Parent. Maurice Duplessis et son ministre du travail, Antonio Barrette, déclarent la grève de Valleyfield illégale. Après des affrontements, les travailleurs remportent une victoire mais Parent et Rowley subissent les représailles du gouvernement de Maurice Duplessis qui leur valent des peines d'emprisonnement.

14 Denis Monière, op. cit., p.305.

15 La violence atteint son paroxysme le 6 mai 1949 alors que des policiers armés entrent dans la ville, arrêtant les grévistes en utilisant la force. Le même jour, l'acte d'émeute est lu devant des travailleurs qui sont tous arrêtés. Tout rassemblement est alors formellement interdit. Les mineurs reprennent le travail le 1er juillet 1949 après 138 jours de grève, à la suite de la médiation de l'évêque de Québec, Mgr Maurice Roy. La compagnie reconnaît le syndicat et accorde une augmentation de 10 cents l'heure.

l'illégalité tout syndicat qui déclarait la grève ou même menaçait de se mettre en grève dans les services publics¹⁶.

Malgré ces embûches, les syndicats réussirent tant bien que mal à tenir tête à Duplessis. Durant cette période, le mouvement syndical demeure la principale force d'opposition au régime duplessiste. Mais il n'œuvre pas seul. Des mouvements de contestation émergent également des cercles intellectuels. Dès 1947, *Le Devoir* mène une charge contre l'idéologie du gouvernement de Duplessis sous la plume de son nouveau rédacteur en chef, Gérard Filion. En 1948, un groupe d'artistes connus sous le nom « d'Automatistes » signent le *Refus Global*, un document de contestation de l'ordre établi. Son principal auteur, le peintre Paul-Émile Borduas, rejette les valeurs traditionnelles canadiennes-françaises – en particulier le clergé – et dénonce l'immobilisme de la société québécoise. Le gouvernement Duplessis est directement pointé du doigt par ce manifeste qui est accueilli comme une bombe dans le Québec de l'époque. La fondation de la revue *Cité Libre* en janvier 1950 accélère cette vague d'opposition aux doctrines unionistes. Cette publication laïque, fondée par Gérard Pelletier et Pierre Elliott Trudeau, devient rapidement un des principaux foyers d'opposition au gouvernement de Maurice Duplessis. Pour *Cité Libre*, les syndicats sont les seules forces progressives outillées pour amener des changements sociaux dans la province. Malgré leur impact, ces forces embryonnaires de la Révolution tranquille ne réussiront pas à repousser le régime duplessiste et la vague anticommuniste qui domineront la société québécoise jusqu'à la fin de la décennie 1950.

16 Herbert F. Quinn. «L'idéologie de l'Union nationale, 1936-1976», *Idéologies au Canada français, 1940-1976*, Tome III, Québec, Presses de l'Université Laval, 1981. p. 156.

La hargne généralisée à l'égard du communisme n'est pas étrangère au fait que le Parti communiste au Québec fut illégal pendant plus de vingt-cinq ans, soit de 1931 à 1957. À titre de comparaison, le parti fasciste d'Arcand ne fut interdit que de 1940 à 1945, soit pendant la durée de la Seconde Guerre mondiale. On ne peut donc s'étonner que la « chasse aux sorcières » d'après-guerre ait fourni à Adrien Arcand un contexte idéal pour la poursuite de sa campagne antisémite.

Lorsque le Canada entre en guerre contre l'Allemagne en septembre 1939, les groupes fascistes sont déclarés illégaux au pays. Accusé d'avoir violé la *Loi sur les mesures de guerre*, Arcand et ses acolytes sont arrêtés en mai 1940 et emprisonnés aux camps d'internement de Petawawa et Fredericton. On peut s'interroger sur la décision des autorités fédérales d'avoir attendu huit mois avant de mettre hors d'état de nuire le chef Adrien Arcand et ses principaux acolytes. Mais il faut comprendre qu'aucune loi à l'époque n'interdisait au Canada des activités de propagande fasciste, antisémite et anticomuniste. Il aura fallu que l'Angleterre mette sous arrêt le chef de la *British Union of Fascists*, Lord Oswald Mosley, à Londres en mai 1940 pour que le Canada intervienne à son tour pour mettre Adrien Arcand et ses lieutenants sous les verrous.

La libération d'Arcand

Le 3 juillet 1945, Adrien Arcand est libéré sous conditions après cinq ans et cinq semaines de captivité. Sa libération ne fait pas l'affaire de tous. Les regroupements juifs au pays s'insurgent contre cette décision d'Ottawa. En avril 1945, la *United Jewish People's Order* adopte une résolution, proposée par Abraham Rosenberg de Montréal,

pour s'opposer à la libération d'Arcand¹⁷. En juillet, le député Fred Rose ajoute sa voix à cette protestation en envoyant un télégramme au ministre fédéral de la Justice, Ernest Lapointe pour lui demander de convoquer Arcand devant les tribunaux : « *We demand Adrien Arcand be brought before the courts tried and justly condemned* », écrit-il¹⁸. À noter que la *United Jewish People's Order* et Fred Rose étaient d'obédience communiste, ce qui justifierait leur critique envers Arcand.

Malgré leurs récriminations, l'acte de libération est signé par le colonel H. N. Streight, directeur des prisonniers de guerre¹⁹. Le 1er octobre 1945, Ernest Lapointe annonce à la Chambre des communes que les dirigeants du Parti de l'Unité nationale ne constituent plus un danger pour la sécurité de l'État. Adrien Arcand écrit au juge Edouard Deschambault, de la Cour des Sessions de paix à Montréal, pour s'informer si l'enquête préliminaire, qui avait été ajournée en 1940, allait se poursuivre. Le juge Deschambault lui répond que la plainte a été renvoyée et qu'il est maintenant libre. Arcand s'adresse alors au nouveau ministre de la Justice, Louis St-Laurent, pour lui demander si le gouvernement a l'intention d'instruire contre lui un procès régulier que l'ex-ministre Lapointe lui avait promis en 1940. Le ministre est catégorique. Il n'y aura pas de procès. Le juge lui écrit que s'il était déclaré coupable, il ne serait passible que de deux ans d'emprisonnement. Or Arcand et ses compagnons avaient été internés durant plus de cinq ans.

Devant ce dénouement judiciaire, Adrien Arcand et ses compagnons intentent une poursuite en dommages et intérêts d'un montant de 3,5 millions de dollars contre le

17 *Globe and Mail*, 30 avril 1945.

18 Cité dans le *Globe and Mail* du 6 juillet 1945.

19 « Notice of Release » Bibliothèque et Archives Canada, RG 117, Vol. 671, 5079.

gouvernement fédéral pour détention injustifiée. L'avocat d'Arcand reçoit un avis du gouvernement fédéral l'informant que les procédures ont été suspendues. On lui explique qu'Arcand et ses compagnons ont été arrêtés puis incarcérés en 1940 par suite d'un arrêté ministériel telle que le prescrivait la *Loi sur les mesures de guerre*.

Adrien Arcand, le Dr Noël Décarie et Roméo Barck reviennent à la charge en envoyant au gouvernement fédéral une pétition de droit réclamant une somme de 737 000 \$ en dommages et intérêts à la suite de leur internement. Dans leur requête, les trois plaignants prétendent qu'ils avaient été internés illégalement et injustement car il a été prouvé, selon eux, que les légions du Parti de l'Unité nationale du Canada ne constituaient aucun danger pour le Canada. Selon les plaignants, les légions du parti n'avaient aucune visée militaire et le port d'arme était interdit. La cause est entendue à la Cour des sessions de la paix devant le juge en chef, Edouard Archambault. Me Salluste Lavery représente Adrien Arcand et ses associés, alors que la partie adverse, la Gendarmerie royale du Canada, est représentée par Me Gustave Adam. Le jugement est rendu le 26 janvier 1949. La plainte des requérants est rejetée.

Le 5 août 1952, Me Salluste Lavery s'adresse au premier ministre Louis Saint-Laurent pour réclamer des indemnisations pour les internés²⁰. Le 19 septembre 1952, l'avocat d'Arcand, Me Salluste Lavery, transmet au directeur du service des réclamations, A. Napier, une pétition de droit expliquant les faits de l'internement injustifié d'Adrien Arcand. Il demande aussi à ce que les causes des acolytes d'Arcand (Noël Décarie, Hugues Clément, Paul Giguère, Roméo Brack, Marius Gatien et

²⁰ Salluste Lavery à Louis Saint-Laurent, 5 août 1952. Bibliothèque et Archives Canada, RG 117, Vol. 671, 5079.

compagnie) soient aussi entendues²¹. Le 27 septembre 1952, A. Napier répond à Salluste Lavery. Il l'informe que les règlements sur les réclamations de guerre ne s'appliquent pas aux détenus canadiens qui ont été internés pour activités subversives pendant la guerre et qu'en conséquence, le fonds d'indemnisation des victimes de la guerre ne prévoit aucun dédommagement pour ses clients²². Toutes ces démarches se soldent par un échec pour Adrien Arcand.

Politique et corporatisme

Malgré ce cuisant revers, Adrien Arcand reprend ses activités. Dans une entrevue au *Globe and mail* en février 1947, Arcand affirme que le Parti de l'Unité nationale du Canada est plus fort que jamais²³. En novembre 1947, le *New York Times* rapporte aussi cette nouvelle en s'appuyant sur une réunion de 500 fascistes réunis à l'École Saint-Stanislas de Montréal au cours de laquelle Arcand aurait annoncé le retour du Parti de l'Unité nationale du Canada²⁴. Mais on peut douter du sérieux de ces assertions. Adrien Arcand a toujours eu tendance à exagérer l'importance de son mouvement, en particulier dans les médias anglophones qui connaissaient moins bien l'état réel de son mouvement²⁵.

Dans les premières années qui suivent sa libération, Arcand vit à Lanoraie dans une maison qu'on lui a offerte en cadeau. Il écrit peu. Il est trop préoccupé par ses démêlés avec la justice. Il se contente de prononcer des conférences sur le communisme

21 Lettre de Salluste Lavery à A. Napier, 19 septembre 1952. Bibliothèque et Archives Canada, RG 117, Vol. 671, 5079.

22 « War claims branch », septembre 27, 1952. Bibliothèque et Archives Canada, RG 117, Vol. 671, 5079.

23 *Globe and mail*, 22 février 1947.

24 *New York Times*, 10 novembre 1947.

25 En 1938, en entrevues au *Globe and Mail* et au *New York Nation*, Adrien Arcand a prétendu que son parti comptait 80 000 membres au Québec. Ce chiffre démesuré n'a jamais été cité dans les médias francophones.

et les Juifs à Montréal et ailleurs en régions. Dans les faits, il faut attendre l'élection fédérale de 1949 pour voir renaître le parti d'Arcand. En juin 1949, il annonce à la presse qu'il sera candidat dans la circonscription fédérale de Richelieu-Verchères sous la bannière du Parti de l'Unité nationale du Canada²⁶.

La campagne d'Arcand est toute simple. Arcand reprend essentiellement le programme du Parti de l'Unité nationale du Canada de 1938 qui proposait d'unir les Canadiens sous un État corporatiste chrétien qui confierait à chaque classe ou occupation sociale le pouvoir de gérer leur secteur de l'activité économique sous la protection de l'État. Arcand s'inspirait ainsi des États fascistes de la première moitié du XXe siècle, comme l'Italie avec Mussolini, le Portugal avec Salazar et l'Espagne avec Franco, qui appliquèrent le corporatisme sous la forme du corporatisme d'État, c'est-à-dire en créant des organisations corporatives dont le contrôle était assuré par l'État.

Le corporatisme revêtait certains aspects du capitalisme, en admettant la propriété et la gestion privée par exemple, mais il confiait à l'État le contrôle de la circulation des biens matériels. Au Québec, le corporatisme a été en vogue pendant la première moitié du XXe siècle. L'Église catholique a été très influencée par cette doctrine, ce qui a eu un impact direct sur les partis politiques tels que l'Union nationale. C'est donc de cette doctrine que s'inspire Adrien Arcand pour élaborer son modèle de « corporatisme canadien » qui diffère très peu du « fascisme canadien » dont il faisait la promotion durant l'entre-deux-guerres²⁷. Dans les années 1940 et 1950, le fascisme n'a

²⁶ *Globe and Mail*, 9 août 1945.

²⁷ Voici comment en sept points Arcand envisage le corporatisme dans le programme du Parti de l'Unité nationale du Canada que l'on retrouve à la Bibliothèque Morisset de l'Université d'Ottawa dans la collection Adrien Arcand (microforme). FC 2924.1 .A73 A25 1970. : « 1. Chaque classe ou occupation sociale deviendra un « corps intermédiaire » capable de policer et se discipliner sans avoir à recourir aux politiciens partisans pour se faire discipliner; 2. Chaque classe ou occupation sociale deviendra son propre

pas bonne presse au Québec ni ailleurs au Canada. C'est ce qui explique pourquoi Adrien Arcand abandonne l'étiquette « fasciste » pour épouser les principes du corporatisme canadien.

De l'avis d'Arcand, seul le corporatisme permet de rendre aux grandes classes sociales et aux activités vitales du pays les pouvoirs usurpés par les politiciens :

« Il n'y a pas d'autre solution. Cette solution unique, qui doit remplacer l'incapacité malfaisante des vieux partis et éviter le désordre et le gâchis du Marxisme (caché sous les noms de socialisme, communisme, bolchévisme, anarchisme, soviétisme, front populaire, etc.), le corporatisme canadien est seul capable de la donner au peuple canadien²⁸. »

En raison de son caractère utopiste, explique le politicologue Denis Monière, le corporatisme a eu un succès très limité au Québec :

« En tant qu'idéologie, à cause de son manque de précision et de son caractère utopiste, la doctrine corporative eut moins de conséquences pratiques qu'en Europe. Elle fut peu institutionnalisée. Elle a surtout servi à cautionner les attitudes politiques autoritaires, à désamorcer l'action syndicale et le développement d'une conscience de classe et à accorder un peu de répit au système capitaliste, pour lui permettre de survivre à la crise²⁹. »

L'échec du corporatisme au Québec explique en partie les insuccès d'Adrien Arcand à vendre son programme politique à une vaste couche de la population

parti politique représenté dans nos parlements; 3. Chaque classe ou occupation sociale sera maîtresse de son sort économique; 4. Chaque classe ou occupation sociale deviendra « le gouvernement » par ses représentants et par les ministres que ses représentants désigneront pour siéger au sommet de la nation, dans leurs attributions respectives; 5. Chaque classe ou occupation sociale aura conscience de son importance ou contribution comme « partie de la totalité de la nation », chaque partie ne se considérant pas au-dessus de tout mais coopérant de son mieux au succès et au progrès de tout; 6. Chaque classe ou occupation sociale travaillera d'abord au plus grand bien commun, ensuite à l'intérêt particulier de ses membres, puis à l'expansion des profits possibles à tous ceux qui coopèrent, par le capital ou le travail, à une même activité; à l'expansion de la propriété privée résultant du travail en commun de toutes les forces nécessaires à une même entreprise; sans propriété privée, l'homme devient un esclave, une victime !; 7. Chaque classe ou occupation sociale retrouvera sa dignité, l'importance de sa valeur dans la vie de la nation, sa représentation légitime dans les conseils de la nation. »

28 Idem.

29 Denis Monière, op.cit., p. 280.

québécoise de l'après-guerre. Ses résultats électoraux en témoignent. Lors de l'élection de juin 1949, Arcand termine deuxième, avec 5590 voix, derrière le libéral Gérard Cournoyer (12 795 voix)³⁰. Lors de l'élection fédérale du 10 août 1953, Adrien Arcand tente à nouveau de se faire élire comme candidat du Parti de l'Unité nationale du Canada mais cette fois-ci dans la circonscription de Berthier-Maskinongé-Delanaudière. Arcand livre une chaude lutte au libéral Joseph Langlois.

Dans son programme politique, il reprend les vieux thèmes de son parti (corporatisme d'État, anticommunisme, antisémitisme, etc.) : « *Je m'engage à travailler de toutes mes forces à promouvoir l'intérêt du comté, à lui faire honneur, à servir la cause canadienne-française, à suivre en toutes circonstances une politique nationale du « Canada aux Canadiens »* », écrit-il dans un feuillet électoral qui regroupe par ailleurs plusieurs témoignages d'antisémites de la première heure (Beamish, Domville, Edmondson et autres) qui expriment leur admiration pour le fasciste canadien³¹. Les journaux canadiens accordent très peu d'importance à la campagne d'Arcand. Si Arcand est l'objet de peu d'attaques de ses détracteurs, il peut compter sur l'appui indéfectible de l'Union nationale dans son comté. C'est ce qui explique la grande popularité d'Arcand dans la région de Berthier. Le jour du vote, il se classe bon deuxième obtenant 7496 voix contre 10 709 pour Langlois³².

En 1956, Adrien Arcand fait connaître son intention de se porter à nouveau candidat à l'élection fédérale dans la circonscription de Berthier. Mais un obstacle de taille se pose sur son chemin. L'hebdomadaire *Vrai* de Jacques Hébert, publié de 1954 à

30 Parlement du Canada. Voir le site www.parl.gc.ca sous la rubrique Historique des circonscriptions depuis 1867.

31 Bibliothèque et Archives Canada. Fonds Adrien Arcand. MG 30-D91 Vols. 1 à 4.

32 Parlement du Canada. Voir le site www.parl.gc.ca sous la rubrique Historique des circonscriptions depuis 1867.

1959, amorce une série d'articles pour dénoncer avec virulence la propagande haineuse d'Adrien Arcand. En février 1956, Jacques Hébert publie un premier texte pour signifier que le fascisme d'Adrien Arcand n'est pas mort au Québec. Le journaliste n'y va pas de main morte pour dénoncer les partisans d'Arcand :

« Parce qu'ils ont peur du communisme et parce qu'ils sont dégoûtés de notre système politique, un certain nombre d'ignorants se laissent une fois de plus griser par l'alcool empoisonné du fascisme. Que cela soit possible en 1956, onze ans à peine après la fin d'une guerre odieuse qui a fait connaître au monde les horreurs nazies, c'est incroyable. Mais hélas, ce n'est que trop vrai³³. »

Jacques Hébert explique l'engouement relatif pour le fascisme d'Arcand au Québec par la peur du communisme qui a incarné le règne de l'Union nationale sous la gouverne de Maurice Duplessis. En mars 1956, il signe un texte dans lequel il dénonce les assemblées du Parti l'Unité nationale du Canada lors desquelles Adrien Arcand présente le fascisme comme le seul rempart pour freiner la poussée du communisme au pays.

« Si le danger communiste devenait plus évident dans le Québec, il se trouverait des foules de braves ignorants pour voir dans Arcand et le fascisme la seule défense possible : « Plutôt Hitler que les communistes ! » disaient les pétainistes, les franquistes et al. Avant la guerre, Arcand était d'abord et avant tout antisémite. Aujourd'hui, il est avant tout anti-communiste. Il sait s'adapter aux circonstances... Il sait que l'anticommunisme le plus bête lui assurera des sympathies précieuses même au sein du Clergé. Il ne pouvait trouver meilleur paratonnerre pour se protéger contre les condamnations que lui mériteraient, pour le moins, ses calomnies contre les Juifs³⁴. »

En novembre 1956, Jacques Hébert revient à la charge en accusant l'Union nationale de financer l'élection d'Arcand. Selon le journal *Vrai*, Arcand aurait rendu de précieux services à l'Union nationale lors de l'élection provinciale de juin 1956. Le parti

33 *Vrai*, édition du 18 février 1956, pp. 1 et 12.

34 *Vrai*, édition du 17 mars 1956, p. 3.

de Maurice Duplessis aurait acheté des centaines de milliers de copies de son journal, l'Unité nationale, pour faire une campagne de dénonciation contre les libéraux :

« On trouve plausible la rumeur voulant que l'Union nationale duplessiste, qui a « reçu » de l'Unité nationale d'Arcand aux élections provinciales de cette année, rende la politesse aux élections fédérales de 1957 (...) Arcand qui a prêté le concours de son éloquence au candidat duplessiste dans Berthier voudrait que là aussi on efface en 1956 la dette de reconnaissance contractée dans les deux mois qui ont précédé le 20 juin dernier. Et c'est ainsi qu'on verrait la « machine » de l'Union nationale au service d'Arcand et de ses candidats³⁵. »

Jacques Hébert met en garde ses lecteurs contre le danger que représentent les écrits d'Arcand : *« Antisémitisme, anti-communiste, pro-duplessiste, Arcand a donc tous les atouts en main pour grouper autour de lui tous les naïfs. C'est pourquoi nous répétons qu'il est dangereux³⁶. »* Plus loin, il le compare à Adolf Hitler : *« L'antisémitisme haineux que sème Arcand dans les masses, risque fort de produire les mêmes effets que l'antisémitisme d'un Hitler. Le travail d'Arcand est donc néfaste et dangereux. Et, pourtant, qui le condamne ? Personne³⁷. »*

Ces charges en règle de Jacques Hébert ont-elles eu un effet dissuasif sur Arcand ? On peut le penser car Arcand décida de ne pas présenter sa candidature à l'élection fédérale du 10 juin 1957. Le 8 juin 1957, Jacques Hébert crie victoire :

« Mercenaire de l'anti-communisme-à-la-Duplessis, politicien illuminé, antisémitisme fanatique, Arcand fondait beaucoup d'espoir sur les prochaines élections fédérales. Il a trop compté sur la reconnaissance pourtant proverbiale de M. Duplessis qui, au dernier moment, a refusé de mettre sa puissante caisse électorale au service des candidats fascistes d'Arcand³⁸. »

35 *Vrai*, édition du 18 novembre 1956, p. 2.

36 *Idem*.

37. *Idem*.

38 *Vrai*, édition du 8 juin 1957.

Ainsi écarté du pouvoir, Arcand se limitera à mener une lutte contre le communisme et les Juifs à l'aide des journaux que son parti publiera jusqu'à sa mort en 1967.

Conclusion de chapitre

Le Québec de l'après-guerre a été fortement imprégné du sentiment anticommuniste hérité du gouvernement de l'Union nationale de Maurice Duplessis. Le gouvernement unioniste livre une guerre d'usure au mouvement communiste québécois frappé d'interdit depuis 1937 par la proclamation de la « Loi du cadenas ». Sur le plan idéologique, le Québec de 1945 n'est guère différent de celui des dernières années qui précédèrent la Seconde Guerre mondiale. L'Union nationale de Maurice Duplessis entretient des liens étroits avec le clergé catholique et les élites traditionnelles. Son alliance avec le clergé lui permet d'exercer une forte emprise sur l'État et la société québécoise. L'arrestation en 1946 du député communiste Fred Rose, dans la foulée de « l'affaire Gouzenko », alimente ce sentiment anticommuniste d'après-guerre. La Guerre froide, la guerre de Corée, la création du bloc de l'Est, la proclamation de la République populaire de Chine par Mao, la signature du pacte de Varsovie et la « chasse aux sorcières » menée par le sénateur républicain Joseph MacCarthy aux États-Unis, contribuent également à instaurer au Québec et au Canada un profond climat de méfiance envers le communisme.

Libéré des camps d'internement en 1945, le fasciste Adrien Arcand profite de ce contexte pour poursuivre sa propagande antisémite. Comme nous l'avons exposé dans ce chapitre, dans l'esprit d'Arcand, Juif et communisme vont de pair. Selon lui, les Juifs conspirent à dominer le monde et le communisme est l'arme idéologique qu'ils utilisent

pour arriver à leurs fins. Ennemi du communisme, Arcand rêve de prendre le pouvoir à Ottawa pour instaurer un État corporatiste canadien. Son rêve ne se réalisera pas. Son parti, le Parti de l'Unité nationale du Canada, ne réussira jamais à gagner la faveur d'un large public. Arcand échoue à ses deux tentatives de se faire élire sous la bannière de son parti lors des élections fédérales de 1949 et 1953. Son mouvement demeura toujours marginal. Écarté du pouvoir, Arcand se limitera à prononcer des discours, à publier sa propagande anticomuniste et, surtout, à déverser son fiel sur les Juifs. Pourquoi Arcand en voulait-il autant aux Juifs ? Pour répondre à cette question fondamentale, il importe de faire un retour dans le temps afin de retracer les origines de l'antisémitisme d'Adrien Arcand. Dans le prochain chapitre, nous nous attarderons à cette tâche en faisant une rétrospective de la campagne antisémite qu'il a menée de 1929 à 1939.

CHAPITRE II :

LES ORIGINES DE LA CAMPAGNE ANTISÉMITES D'ADRIEN ARCAND

Avant d'étudier le discours d'Adrien Arcand d'après-guerre, il importe de retourner aux origines de son antisémitisme. Pour ce faire, nous nous attarderons dans les pages qui suivent à dresser une courte biographie d'Adrien Arcand et à situer le contexte du début des années 1930. Ceci nous permettra d'identifier les facteurs qui ont contribué à l'éclosion de sa campagne antisémite en 1929.

Né le 3 octobre 1899 dans la paroisse de l'Immaculée-Conception à Montréal, Adrien Arcand a eu une enfance à l'image des jeunes de sa génération. Son père, Narcisse Arcand, originaire de Saint-Joseph de Deschambault dans le comté de Portneuf, était un charpentier très impliqué dans le milieu syndical au début du XXe siècle¹. Sa mère, Marie-Anne Mathieu, de Sainte-Marie-de-Beauce, était directrice d'école, organiste et maîtresse de chapelle. Le jeune Arcand fit ses études au Collège Saint-Stanislas et au Collège de Saint-Jean, avant de compléter ses études classiques en 1919 au Collège de Montréal chez les Sulpiciens. En avril 1925, il épouse Yvonne Giguère, originaire de Québec. Elle lui donne trois fils, Yves-Adrien, Jean-Louis et Pierre.

Rien ne le prédestinait à devenir un antisémite convaincu. Arcand avait envisagé devenir ingénieur chimiste. Mais il abandonne bientôt cette carrière de scientifique pour

¹ Militant de la première heure du Parti ouvrier, fondé à Montréal en 1899, Narcisse Arcand fut candidat du Parti ouvrier dans la circonscription provinciale de Montréal-Dorion lors des élections générales de 1912. Il termina troisième (921 voix) derrière le conservateur Georges-Aldéric Pariseault (1082 voix) et le libéral Geroges Mayrand (1620 voix). Il fut aussi l'un des fondateurs du Parti ouvrier canadien en octobre 1917. De 1923 à sa mort, Narcisse Arcand se consacre presque exclusivement à ses tâches d'organisateur de la United Brotherhood of Carpenters and Joiners of America (Fraternité unie des charpentiers et menuisiers d'Amérique, section locale 134). Il meurt à son domicile, à l'âge de 55 ans, le 14 février 1927. Voir le Dictionnaire biographique du Canada en ligne.

se consacrer au journalisme. À l'âge de 20 ans, en 1919, il dénicher un emploi de journaliste au quotidien *La Patrie*. Il passe ensuite au *Montreal Star* avant d'obtenir un poste au journal *La Presse*. Chroniqueur judiciaire et littéraire à *La Presse*, Arcand fonde le Syndicat des journalistes de Montréal. Il devient vite à couteaux tirés avec l'éditeur de *La Presse*, Pamphile du Tremblay, qui ne tolère guère les activités syndicales de son chroniqueur judiciaire et artistique. Arcand est congédié en 1929.

Les Goglus

À l'été de 1929, Arcand s'associe à l'imprimeur montréalais, Joseph Ménard, et fonde le journal *Le Goglu* dont la mission première vise à dénoncer les politiques du gouvernement libéral de Louis-Alexandre Taschereau qu'il associe aux «Rouges» de Moscou. Le journal établit ses bureaux au 987, boulevard Saint-Laurent à Montréal. La première édition du *Goglu* est publiée le 8 août 1929. Le journal est vendu au coût de cinq sous. Arcand se vante d'avoir imprimé et vendu 85 000 copies du *Goglu* dès sa première parution. On peut douter de cette assertion compte tenu de la tendance d'Arcand de toujours exagérer l'importance de son mouvement. Lorsqu'on sait que le tirage de *La Presse* en 1929 dépassait les 138 000 copies les jours de semaine², nous pouvons émettre de sérieux doutes sur les chiffres avancés par Arcand. En fait, il est pratiquement impossible d'évaluer le nombre de copies du *Goglu* car les répertoires qui fournissent ce type d'informations, tels que le *Canadian Advertising*, le *Canadian Almanach* ou le *McKim's Directory of Canadian Publications*, ne font aucune mention des tirages des journaux d'Arcand.

² McKim's Directory of Canadian Publications. Bibliothèque et Archives Canada. Z6954. C22. M3C.3 (1929-1933)

Les articles du Goglu sont des dénonciations politiques et des inventions burlesques axées sur la xénophobie. En fait, le ton employé par Arcand dans le journal *Le Goglu* est très sarcastique. La devise du journal est «*Rions bien, nous mourrons gras* ». Dans son premier éditorial du 8 août, Émile Goglu définit le rôle politique de son nouveau journal : «*Ce sera le seul du genre dans cette province surtout depuis que les Rouges de Québec comme les Rouges de Moscou ont accaparé et ligoté la presse française locale.* » Fier du succès obtenu par son journal, Adrien Arcand fonde en novembre 1929 un regroupement dans le but de gonfler le nombre de ses lecteurs. *L'Ordre Patriotique des Goglus* est né. Le 20 décembre 1929, le journal *Le Goglu* publie en huit points le but exact de l'Ordre Patriotique des Goglus :

« Encourager et développer l'amitié, l'union et la protection parmi ses membres; développer chez les Canadiens français de langue française un plus grand patriotisme; étudier et faire connaître à fond toutes les questions de notre politique municipale, provinciale et fédérale; défendre et aider par tous les moyens possibles les vrais amis du peuple; démasquer et expulser les profiteurs et les exploiters par tous les moyens légaux; faire respecter nos droits, nos usages et nos coutumes; rendre nos hommes publics plus soucieux de leurs responsabilités et plus patriotes; former dans le peuple une mentalité vraiment canadienne³. »

Très tôt, les Goglus ne se limitent plus à écrire des articles de journaux pour dénoncer les politiques du gouvernement Taschereau. Ils organisent des rassemblements où des centaines de personnes viennent écouter leur chef : Adrien Arcand. Ce dernier en veut à tout le monde : aux politiciens, aux financiers, aux banquiers, mais, surtout, aux Juifs. Pourquoi s'en prendre spécifiquement aux Juifs ? Pour y répondre, il faut se replacer dans le contexte du début du XXe siècle et voir comment la forte croissance de

³ *Le Goglu*, 20 décembre 1929.

la population juive à Montréal a entraîné des réactions xénophobes de la part de sa communauté d'accueil.

Immigration juive au Québec

Il n'y aurait sans doute jamais eu de campagne antisémite au Québec dans les années 1930 sans la présence d'une forte communauté juive à Montréal. Au début du XXe siècle, Montréal a accueilli un vaste contingent d'immigrants juifs venus d'Europe de l'Est. En 1891, le Québec compte 2703 Juifs. En 1931, la population juive québécoise atteint 60 087. En 1931, 96,5 % des Juifs québécois résident à Montréal⁴.

Tableau 1

Évolution de la population juive au Québec, 1891 à 1961

Année	1891	1901	1911	1921	1931	1941	1951	1961
Nombre	2703	7 607	30 648	47 977	60 087	66 277	83 458	105 950

Source : (Rosenberg, 1939 : 148), (Choinière, 1980 : 10)⁵

Des études menées sur les Juifs au Québec, dont celles de Pierre Anctil, Gary Caldwell et Alexandra Szacka, ont contribué à briser le mythe qui s'est construit autour des immigrants Juifs au Québec, à l'effet qu'ils étaient de riches banquiers et manufacturiers venus d'Europe pour exploiter les travailleurs canadiens-français. À ce sujet, Mme Szacka écrit : « *Très peu présents dans la finance et dans le capital monopoliste, la grande majorité des Juifs faisait partie dans les années vingt et trente*

⁴ Pierre Anctil. « Interlude of hostility : Judeo-Christian relations in Quebec in the Interwar Period, 1919-39 », *Antisemitism in Canada, History and Interpretation*, collectif édité par Alan Davies, Waterloo, Wilfrid Laurier Press, 1992. p. 137.

⁵ Cité dans Pierre Anctil et Gary Caldwell. *Juifs et réalités juives au Québec*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1983. p. 97.

*du prolétariat québécois*⁶. » En 1931, 44 % de la population juive montréalaise est engagée dans le commerce et les Juifs représentent 18,43 % de toutes les personnes embauchées dans l'industrie du vêtement⁷. Un peu moins de 25 % des Juifs travaillent dans le commerce de détails⁸. Dans ce secteur, il y avait à l'époque un peu plus de la moitié (55,8 %) des Juifs qui étaient propriétaires ou occupaient des fonctions d'administrateurs⁹. Quant à l'industrie du vêtement, seulement 9,8 % des Juifs actifs dans cette branche de l'économie étaient propriétaires et administrateurs. Plus de 90 % étaient de simples travailleurs¹⁰. Par ailleurs, les Juifs ne comptaient que pour 0,94 % de tous les directeurs de corporations canadiennes, alors qu'ils constituaient 1,5 % de la population. Les plus instruits s'orientaient vers les professions libérales. En 1931, on comptait 97 médecins, 73 avocats et 47 dentistes d'origine juive à Montréal¹¹.

Dans les années 1930, les Juifs occupent des emplois assez semblables à ceux des Canadiens français. Dans une certaine mesure, les Juifs sont en concurrence avec un prolétariat urbain et une bourgeoisie naissante canadienne-française. Comme l'a fait remarquer Gary Caldwell : « *Ni les Juifs ni les Canadiens français n'avaient les contacts ou les capitaux qui leur auraient permis de s'introduire dans les monopoles du commerce ou de l'industrie. Il devait donc se disputer ce qui restait du marché*¹². » Cette concurrence économique entre Juifs et Canadiens français, ajoutée à l'influence

6 Alexandra Szacka. « Bases économiques et structure sociale, 1931-1971 », dans Pierre Anctil et Gary Caldwell, *Juifs et réalités juives au Québec, Québec*, Institut québécois de recherche sur la culture, 1983. p. 130.

7 Ibid., p. 128.

8 Ibid., p. 140.

9 Ibid., p. 129.

10 Ibid., p. 128.

11 Les statistiques sur la place des Juifs dans l'économie montréalaise dans les années 1930 ont été compilées par Louis Rosenberg. *Canada's Jews: A Social and Economic Study of the Jews in Canada*. Montreal: Canadian Jewish Congress, 1939.

12 Idem.

doctrinaire de l'Église catholique qui projette une image très péjorative des Juifs, alimente un sentiment d'animosité entre ces deux communautés. Cette rivalité prend de l'ampleur lors du dépôt d'un projet de loi présenté à l'Assemblée législative à Québec en 1929 qui allait marquer le début de l'offensive antisémite à Montréal et mettre Adrien Arcand et ses Goglus à l'avant-plan d'une véritable guerre idéologique menée contre les Juifs.

La loi David sur les écoles juives

Le 22 mars 1929, le ministre québécois de l'Éducation, Athanase David, introduit à l'Assemblée législative à Québec le projet de loi 208, *concernant l'éducation des enfants non catholiques romains et non protestants de la cité de Montréal et de ses environs*¹³. Ce projet de loi, qui visait à créer une commission scolaire juive regroupant les écoles privées juives existantes, brisait avec une longue tradition au Québec qui donnait la priorité aux catholiques et aux protestants. Cette mesure ne tarde pas à susciter un vif mouvement de protestations à Montréal qui vient particulièrement de l'archevêché de Montréal, alors que le cardinal Raymond-Marie Rouleau et l'archevêque coadjuteur, Mgr George Gauthier, accusent le ministre Athanase David d'adopter une attitude anti-cléricale. Les opposants au gouvernement libéral de Taschereau - les conservateurs de Camilien Houde au premier chef - s'emparent de cette affaire pour dénoncer ce projet de loi qui a l'effet d'une bombe au Québec.

C'est à ce moment que le journaliste Adrien Arcand, réputé pour sa plume acerbe et diatribe, aurait été approché par les autorités ecclésiastiques montréalaises pour mener

13 Athanase David est né à Montréal en 1882. Avocat, il est élu député libéral de Terrebonne pour la première fois en 1916. Secrétaire et registraire dans les cabinets de Lomer Gouin et Louis-Alexandre Taschereau, il siège à Québec jusqu'en 1936, puis de 1939 à 1940, avant d'être nommé au Sénat où il restera jusqu'à sa mort, en 1953.

une campagne contre cette loi que le clergé québécois trouvait tout à fait inadmissible. C'est du moins ce qu'avance l'historien Robert Rumilly dans son ouvrage sur l'histoire de Montréal, dans lequel il raconte comment Mgr Georges Gauthier a recruté Arcand pour combattre ce projet de loi. Selon Rumilly, c'est cette invitation qui a mené Adrien Arcand à l'antisémitisme : « *D'autre part, il (en parlant de Mgr Gauthier) engage un jeune journaliste, Adrien Arcand, collaborateur des petits journaux de Joseph Ménard, à combattre le bill - ce qui lance Adrien Arcand dans l'antisémitisme*¹⁴. » L'historien n'indique pas la source de cette affirmation. On peut donc s'y fier jusqu'à un certain point. Le chef des Goglus a-t-il été payé par l'archevêché de Montréal pour combattre ce projet de loi ? La preuve reste à faire. Chose certaine, Mgr Gauthier ne pardonne pas aux ministres libéraux d'avoir préparé le premier projet de loi des écoles juives sans consulter le Conseil de l'instruction publique, où siègent des représentants de l'Église. Les ministres, eux, reprochent à Mgr Gauthier le caractère public de sa protestation¹⁵.

Dès mars 1930, Adrien Arcand entreprend d'écrire une série d'articles dans les diverses publications qu'il édite en compagnie de son associé, l'imprimeur Joseph Ménard, soit *Le Miroir* et *Le Goglu* et *Le Chameau*, pour dénoncer cette loi qu'il qualifiait d'affront envers le peuple canadien-français. Le 28 mars 1930, Émile Goglu signe un éditorial dans lequel il s'indigne de la façon dont le premier ministre Taschereau traite la question des écoles juives :

« Il élève les Juifs au niveau de la majorité chrétienne et leur donne des statuts scolaires qui comportent de plus amples pouvoirs que les nôtres. Il reconnaît par le fait l'élément juif en tant que Juif, comme partie composante officielle de la

14 Robert Rumilly. *Histoire de Montréal*, Tome IV, Fides, Montréal, 1974. p. 138.

15 Robert Rumilly. *Histoire de la province de Québec*, Tome XXXII, Fides, Montréal, 1959. p. 80.

*population, comme nation distincte, aussi importante que la nationalité anglaise ou française de cette province*¹⁶. »

Arcand revient à la charge avec encore plus de virulence dans l'édition du 11 avril 1930 qui est consacrée entièrement à la question des écoles juives. *Le Goglu* adopte un ton plus agressif envers les Juifs : « *Comme les Juifs sont trop lâches pour payer leurs propres écoles, les « Rouges » ont la lâcheté plus grande encore de permettre la « taxation » des catholiques au profit des Youpins*¹⁷. » Israël Medresh, membre de la communauté juive montréalaise et journaliste au *Keneder Odler* dans l'entre-deux-guerres, attribue le succès des journaux d'Arcand du début des années 1930 à la controverse provoquée par la Loi David : « *Grâce à cet enjeu, le petit journal d'Arcand devint mieux connu et s'attira plusieurs lecteurs. Arcand se gagna aussi dans cette cause l'appui de milieux politiques qui désiraient affaiblir l'emprise du Parti libéral sur la province de Québec*¹⁸. »

Après de longues discussions, les Juifs acceptent de limiter leurs revendications à l'île de Montréal. Le projet de loi est remanié. Le promoteur du projet de loi, le député de Saint-Louis, Peter Bercovitch¹⁹, est tout de même satisfait. La loi est adoptée et la Commission scolaire juive de Montréal est instituée. Arcand qualifie la nouvelle loi de « *plus grande trahison de notre histoire.* » Devant l'opposition que soulève cette loi, en

¹⁶ *Le Goglu*, 28 mars 1930.

¹⁷ *Le Goglu*, 11 avril 1930.

¹⁸ Israël Medresh, *Le Montréal juif entre les deux guerres*, trad. du yiddish par Pierre Anctil, Sillery, Septentrion, 2001. 232 p.

¹⁹ Peter Bercovitch est né à Montréal en 1879. Il pratiqua le droit à Montréal. Élu député libéral dans Montréal-Saint-Louis en 1916, il fut réélu en 1919, 1923, 1927, 1931, 1935 et 1936. En 1938, il démissionna de son poste pour briguer un siège à la Chambre des communes. Il est mort en fonction en 1942 à l'âge de 63 ans. Pour en savoir plus, lire la thèse de maîtrise de Geneviève Richer, « *Intervenir en faveur de la justice sociale et des droits de la minorité juive : La carrière politique de Peter Bercovitch à l'assemblée législative du Québec, 1916-1938* », thèse de M.A. (histoire), Université d'Ottawa, 2007.

avril 1931, le gouvernement Taschereau abolit la loi David qu'il remplace par une autre loi beaucoup moins favorable aux Juifs.

Le discours antisémite, anticommuniste et anti-libéral des Goglus dérange. C'est ainsi que le 16 août 1931, soit quelques jours précédant l'élection provinciale du 24 août, l'imprimerie des Goglus située au 987, boulevard Saint-Laurent à Montréal, est saccagée et incendiée²⁰. Arcand, qui avait appuyé le Parti conservateur de Camilien Houde, s'était-il attiré les foudres des organisateurs libéraux de Louis-Alexandre Taschereau ? On peut le penser. Quoiqu'il en soit, cet incendie ne freine pas les ardeurs d'Adrien Arcand et de l'imprimeur Joseph Ménard qui poursuivent la publication du *Goglu*, du *Miroir* et du *Chameau*.

La loi Bercovitch sur la propagande haineuse

Les attaques répétées du journal *Le Goglu* contre les Juifs poussent le député Peter Bercovitch à déposer un projet de loi pour contrer la publication et la distribution de matériel diffamatoire contre toutes religions, croyances, classes, confessions, races ou nationalités. Le projet de loi est introduit à l'Assemblée législative à Québec le 27 janvier 1932. Le 16 février 1932, le député Bercovitch livre à l'Assemblée législative un plaidoyer en faveur du projet de loi²¹. Le député fait valoir que ce projet de loi permettrait de protéger non seulement les Juifs, mais toutes les religions contre le libelle : « *Je crois que le temps est venu de mettre fin aux attaques infamantes contre les races, les religions et les nationalités dans la province de Québec*²². » Peter Bercovitch se veut rassurant face aux craintes suscitées par les différents journaux de la province en

20 Une enquête révéla que des bidons d'essence furent retrouvés sur les lieux du sinistre. Voir *La Presse* du 17, 18 et 19 août 1931.

21 Débats de l'Assemblée législative à Québec, 18e législature, 1re session, séance du mardi 16 février 1932.

regard à la liberté de presse : « *Si ce bill est adopté, chaque propriétaire de journal, chaque publiciste garde son droit de prouver la vérité de ce qu'il a publié et l'intérêt public qui le justifiait*²³. »

Le gouvernement Taschereau appuie l'initiative parlementaire du député Bercovitch. Mais le projet de loi se bute à une vive opposition non seulement de la part des publications d'Arcand et Ménard, mais aussi de divers journaux de la province, en particulier *Le Devoir* et son éditorialiste, Georges Pelletier, qui craignait que cela n'entraîne une chasse aux sorcières contre les journaux et les imprimeurs. À l'Assemblée législative à Québec, le projet de loi n'obtient aucun appui du côté des banquettes de l'opposition conservatrice. Il ne fait même pas l'unanimité parmi les députés libéraux du premier ministre Taschereau²⁴. Tout ce battage médiatique porte un coup dur au projet de loi du député Peter Bercovitch. Le projet de loi est battu en Chambre par seulement trois voix. Résigné, Louis-Alexandre Taschereau suggère aux Juifs de recourir aux lois déjà existantes pour combattre le libelle et la diffamation émanant des journaux d'Arcand.

Le chef des Goglus profite de ce vide juridique pour continuer à calomnier les Juifs. À partir de 1932, la transformation du *Goglu* d'un journal humoristique en un outil de propagande antisémite se vérifie par le durcissement idéologique du contenu des articles et des caricatures. Le journal *Le Miroir* suit cette tendance, comme on peut le lire dans un article publié dans l'édition du 31 juillet 1932, sous le titre de « Les Juifs sont crasseux » :

22 Idem.

23 Idem.

« Les Juifs sont crasseux au moral comme au physique. Ils souillent et salissent tout ce qu'ils touchent, physiquement comme moralement. Voyez les quartiers qu'ils habitent et les maisons où ils demeurent, leurs magasins, leurs monts-de-piété, leurs boucheries, leurs repaires de receleurs : saleté, crasse, destruction²⁵. »

Au début des années 1930, la crise économique et l'affaire des écoles juives servirent de catalyseur à une campagne de boycottage économique dirigée contre les commerçants juifs : la campagne « *d'achat chez-nous* ».

La campagne « *d'achat chez-nous* »

En octobre 1929, lorsque les marchés boursiers s'effondrent à New York, Toronto, Montréal et partout dans le monde, le krach déclenche une série d'événements qui plongent le Canada et le monde entier dans une décennie de crise sans précédent. Malgré une économie solide, le Québec ne peut résister aux effets du krach boursier. De 1929 à 1930, le nombre de travailleurs sans emploi double pratiquement et la province conclut des ententes avec le gouvernement canadien pour aider sa population. Malgré cela, le taux de chômage continue de grimper pour atteindre 26,4% en 1932, un sommet dans l'histoire du Québec. Comme partout ailleurs en Occident, les effets engendrés par la crise ébranlent la structure socio-économique de la société québécoise de l'époque. Au Québec, comme ailleurs dans le monde occidental en particulier en Allemagne, la crise économique donne un élan à une certaine forme d'antisémitisme. En cette période de disette, les commerçants Juifs et Canadiens français se font la lutte pour survivre.

C'est dans ce contexte que naît au Canada français la campagne « *d'achat chez-nous* ». Orchestrée par l'élite nationaliste et les commerçants canadiens-français avec

24 Le 16 février 1932, le député libéral de Brome, Ralph Frederick Stockwell, prononce un discours pour mettre en garde les parlementaires contre les dangers que représenterait la loi si elle était appliquée

l'appui du clergé catholique, cette campagne vise tout particulièrement le boycott des commerces juifs. Si *l'Action française*, Lionel Groulx et le mouvement *Jeune-Canada* se portent à la défense des commerçants canadiens-français et appuient ouvertement le mouvement *d'achat chez nous*²⁶, Adrien Arcand et son Ordre patriotique des Goglus adoptent un ton beaucoup plus virulent à l'égard des Juifs. Adrien Arcand signe des dizaines d'articles dans le journal *Le Goglu* qui, dès 1929, se présente comme le défenseur des commerçants canadiens-français. Dans l'édition du 31 octobre 1929, *Le Goglu* lance un appel pour encourager le boycott des commerçants étrangers. Il écrit :

« Avez-vous songé que dans notre ville où nous sommes ici depuis trois siècles, notre indifférence nous a valu de voir les étrangers s'emparer du contrôle de presque tous les commerces locaux, entre autres, la confection pour femmes, le restaurant, l'amusement, etc. N'aidez-vous pas à garder pour nous Canadien français, le commerce de l'épicerie ? Encouragez l'épicier du coin, vous verrez qu'à la longue vous y gagnerez²⁷. »

Le 22 mai 1932, le journal *Le Miroir* publie une lettre invitant les femmes à ne plus acheter de nourriture de commerçants juifs. Une campagne de boycott est lancée contre Maurice Pollack, propriétaire du plus gros magasin à rayons de la ville de Québec.

Le même phénomène se produit à Ottawa où un policier d'origine belge, Jean Tissot, dirige une campagne de boycott contre des commerçants juifs dans l'Outaouais québécois et ontarien. Le bras droit d'Arcand dans la région de la capitale fédérale s'en prend notamment à A. J. Freiman, un riche commerçant juif qui était propriétaire du plus vaste magasin à rayons à Ottawa. En 1935, Freiman prend les grands moyens pour

25 *Le Miroir*, 31 juillet 1932.

26 Lucia Ferretti, « Lionel Groulx – La voix d'une époque », *L'Action nationale*, octobre 2003.

27 *Le Goglu*, 31 octobre 1929.

faire taire Jean Tissot en le poursuivant en justice pour libelle²⁸. Le 9 octobre 1935, Jean Tissot est reconnu coupable de libelle criminel. Des archives démontrent que la loge d'Ottawa de l'Ordre Jacques-Cartier organisa une campagne de soutien pour porter la cause de Tissot en appel²⁹. Jusqu'à quel point l'Ordre Jacques-Cartier était-il impliqué dans le parti fasciste d'Adrien Arcand ? Il serait très difficile voire même périlleux de s'avancer sur ce point. L'Ordre et les fascistes d'Arcand avaient certainement des points en commun : ils étaient catholiques et ils détestaient les francs-maçons qui étaient vus à l'époque comme des repères de communistes. Est-ce que cela faisait des membres de l'Ordre des fascistes ? Pas nécessairement. Une étude plus poussée dans les archives de l'Ordre Jacques-Cartier permettrait d'établir les liens exacts qui existaient entre *La Patente* et le mouvement d'Arcand³⁰.

Dans l'édition du 24 juillet 1932 du journal *Le Miroir*, Arcand mène une charge contre les commerçants juifs. « *Pas un sou aux pouilleux !* », peut-on lire en manchette de ce journal du dimanche qui était vendu au coût de cinq sous. Dans ce numéro, Arcand accuse les Juifs d'avoir volé les commerces des Canadiens français :

« *Dans notre province, en moins de trente ans, le Juif a su, par sa malhonnêteté et non par son habileté, s'emparer de nos commerces, nos industries et bousculer les nôtres dans leurs propres régions. Il a introduit dans nos mœurs économiques le vol sur la pensée, la qualité, sur la mesure, contre les douanes, l'accise, etc.*³¹ »

28 Jean Tissot était accusé d'avoir transmis, le 13 mai 1935, à MM. William McCulloch Graham et à Herbert-Grenville Munro la traduction d'un texte publié dans le journal *Le Patriote* accompagné d'une caricature hideuse représentant Freiman, et ce, pour nuire à sa réputation. Dans son témoignage, M. Munro soutint que Tissot lui avait demandé d'aider financièrement une association de commerçants catholiques.

29 Université d'Ottawa, CRCCF, Fonds Ordre Jacques-Cartier

30 Pour en savoir plus, lire Raymond Ouimet, *L'affaire Tissot : campagne antisémite en Outaouais*, Montpellier, Écrits des Hautes-Terres, coll. « Outaouais », 2006, 160 p.

31 *Le Miroir*, 24 juillet 1932.

La campagne *d'achat chez nous* nuit considérablement aux commerçants juifs. En 1933, le jour du *Boxing Day*, le député fédéral de Cartier, Samuel William Jacobs, écrit une lettre à un ami de Baltimore dans laquelle il parle de cette campagne menée contre les Juifs au Québec : « *Dans toute ma vie, je n'ai jamais vu une campagne aussi virulente menée contre les Juifs*³². » La campagne *d'achat chez-nous* durera jusqu'au début de la guerre. Une fois que les têtes dirigeantes du Parti de l'Unité nationale du Canada d'Adrien Arcand se retrouveront derrière les barbelés en 1940, on n'entendra plus parler au Québec et au Canada de boycott contre les commerçants juifs. Si le contexte socio-économique du Québec de l'entre-deux-guerres nous éclaire sur les facteurs qui ont contribué à l'éclosion de la campagne antisémite d'Adrien Arcand dans les années 1930, il n'explique pas l'origine de son antisémitisme.

La religion et l'antisémitisme d'Adrien Arcand

Il serait périlleux de tenter d'expliquer les origines de l'antisémitisme d'Adrien Arcand. Le personnage est fort complexe. Comme l'a expliqué Martin Robin : « *L'origine de l'antisémitisme d'Adrien Arcand demeure un mystère dépassant la compétence des historiens, ou des contemporains, sans le secours du divan du psychanalyste ou de l'échafaudage des biographiques et autobiographiques*³³. » Les rares éléments biographiques dont nous disposons sur Adrien Arcand ne suffisent pas à comprendre comment ce fils de syndicaliste a pu épouser cette doctrine au point d'y consacrer plus de la moitié de sa vie. Ses convictions religieuses sont-elles à la base de son antisémitisme ? Arcand ayant rendu l'âme en 1967, on ne peut se fier que sur ses

32 Citée dans Lita-Rose Betcherman, op. cit., p. 37.

33 Martin Robin, *Le spectre de la droite : Histoire des politiques nativistes et fascistes au Canada entre 1920 et 1940*, Montréal, (trad. française) Balzac - Le Griot éditeur, 1998. 304 p. 99.

écrits pour tenter d'en dégager des éléments de réponse. C'est un exercice auquel s'est prêté l'historien René Durocher dans un article consacré à l'étude du journal *Le Fasciste Canadien*, organe officiel du Parti national social chrétien qu'Adrien Arcand dirige de 1934 à 1938³⁴.

Après avoir étudié douze des trente-sept numéros de ce journal, René Durocher arrive à la conclusion que seul 5,7 pour cent de l'espace de cette publication porte sur la religion : « *Le plus souvent, c'est-à-dire dans 82 pour cent des cas où il est question de religion, celle-ci sert à justifier l'antisémitisme du Fasciste Canadien*³⁵. » Est-ce à dire que la foi d'Arcand n'était pas sincère ? L'historien Pierre Trépanier répond à la négative dans un article publié en 1991 dans *Les Cahier des Dix*, intitulé « La religion dans la pensée d'Adrien Arcand ». Dans ce texte d'une quarantaine de pages, Pierre Trépanier soutient qu'Arcand était un authentique chrétien et que c'est en partie à cause de sa religion qu'il est devenu antisémite :

*« Les efforts qu'il (en parlant d'Arcand) multiplie pour accorder sa foi et son antisémitisme sont d'un chrétien sincère, qui, en disciple fidèle des anciens ultramontains intransigeants, ne peut concevoir de politique qui se prétende affranchie de l'ordre religieux »*³⁶.

Comment les deux historiens ont-ils pu arriver à des conclusions aussi divergentes ? La réponse se trouve dans le type de sources utilisées. *Le Fasciste Canadien* n'est pas la meilleure source pour étudier la place qu'occupe la religion dans la pensée d'Adrien Arcand. Ce journal sert essentiellement à définir le programme du Parti national social chrétien, à dénoncer les Juifs, les Communistes et les

34 René Durocher, « Le Fasciste Canadien », 1935-1938, tiré de Fernand Dumont, Jean Hamelin et Jean-Paul Montmigny, *Idéologies au Canada français, 1930-1939*, Presses de l'Université Laval, Québec, 1978, pp. 265-266.

35 Ibid., p. 266.

36 Pierre Trépanier, « La religion dans la pensée d'Adrien Arcand », *Cahier des Dix*, Les Éditions La Liberté, Québec, 1991, p.227.

gouvernements libéraux tant à Québec qu'à Ottawa. Par contre, la source utilisée par Pierre Trépanier, l'ouvrage *Mon livre d'heures*, publié par Arcand en 1936, constitue le meilleur outil pour mesurer les croyances et les convictions religieuses du chef du Parti national social chrétien. À la lecture de *Mon livre d'heures*, qui a été réédité une troisième fois en 1981 par le Parti de l'Unité nationale du Canada et les rares disciples qui ont survécu à Arcand, on constate que ce dernier était un fervent catholique pratiquant dont la foi en Dieu n'était pas incompatible avec son antisémitisme. Pierre Trépanier y fait d'ailleurs allusion dans son article en insistant sur le caractère intégriste d'Arcand qui pouvait, dans une certaine mesure, légitimer son antisémitisme :

« Adrien Arcand a été élevé dans la religion catholique (...) Il prenait au pied de la lettre l'enseignement du droit public catholique sur les rapports de l'Église et de l'État, puisait abondamment dans la doctrine sociale de l'Église et trouvait même à légitimer son antisémitisme dans les journaux cléricaux et chez des auteurs de tout repos, comme Mgr Louis-Adolphe Paquet³⁷. »

Adrien Arcand ne fait pas exception. L'histoire du catholicisme au Québec nous démontre qu'il existe une tradition antisémite bien ancrée parmi les éléments les plus intégristes de l'Église catholique. C'est le cas du journal *La Croix* qui, dans les années 1920, élabore une doctrine antisémite. Dans son édition du 24 mars 1923, le journal *La Croix* écrit au sujet des Juifs : « *Ce peuple rejeté de Dieu est le fléau de l'humanité. Il est sans conteste le bras droit de Satan sur terre³⁸.* » Pour Philippe Reid, qui a étudié le contenu du journal *La Croix*, cet extrait constitue le noyau central de l'idéologie antisémite que formule ce journal³⁹. Même des organismes rattachés à l'Église, comme *L'Action catholique*, expriment des opinions antijuives. En 1934, dans son bilan de

37 Ibid, p. 227.

38 *La Croix*, 24 mars 1923, p. 1, J. Bégin, « Nos amis les Juifs ».

39 Philippe Reid, « *La Croix, 1923-1924, Idéologies au Canada français, 1900-1929*, Fernand Dumont, Jean Hamelin, Fernand Harvey et Jean-Paul Montmigny, Presses de l'Université Laval, Québec, 1974, pp. 70-83.

l'année, le quotidien *L'Action catholique*, insiste sur le danger que représente les Juifs : « *Les Juifs, qui constituent un danger si grave pour la province de Québec, se font soutenir habilement par nombre de journaux, qui ne sont peut-être pas sans subir l'influence du bureau central de défense juдайique en Hollande*⁴⁰. » Parfois, *L'Action catholique* adopte un ton encore plus virulent contre les Juifs, comme on peut le lire dans cet extrait : « *Il n'y a pas de race qui sache s'immiscer avec plus d'habileté dans la vie économique d'un peuple, et y accaparer une partie considérable de sa vitalité et de sa richesse*⁴¹. »

L'enseignement de l'Église a eu son rôle à jouer dans la propagation du sentiment antijuif au sein des populations catholiques. Jusque dans les années 1960, l'Église enseignait que le Juif était « perfide ». Cette expression se retrouvait effectivement dans le Code Théodosien. Elle a acquis une dimension théologique grâce à la prière *Oremus* du Vendredi saint, seule prière concernant les Juifs qui s'est maintenue dans la liturgie catholique du haut Moyen Age, jusqu'à ce que le Pape Jean XXIII l'abolisse en 1959⁴². L'Église a aussi professé pendant des siècles que les Juifs étaient responsables de la mort du Christ. Ce n'est que lors du Concile de Vatican II en 1967 que l'Église catholique a nié toute responsabilité des Juifs dans la mort du Christ⁴³.

40 Cité dans Jean Hamelin et Nicole Gagnon, *Histoire du catholicisme québécois : tome I (1898-1940)*, Boréal Express, Montréal, 1984, p. 402.

41 *Ibid.*, p. 336.

42 Le premier Vendredi saint qui suivit son élection, le 27 mars 1959, Jean XXIII supprima cette expression d'un trait de plume et le fit savoir aux paroisses par une circulaire du Vicariat de Rome - le diocèse des papes - datée du 21 mars. On dirait désormais : « Prions pour les juifs ».

43 Le IIe concile œcuménique du Vatican, plus fréquemment appelé concile Vatican II, est le XXIIe concile œcuménique reconnu par l'Église catholique romaine. Ses actes publiés sont le reflet des décisions du concile prises lors de l'assemblée d'évêques et de théologiens, ouverte par le pape Jean XXIII le 11 octobre 1962, dans la basilique Saint-Pierre de Rome.

Dans ces circonstances, il ne faut pas s'étonner qu'il existait dans les années 1930 un sentiment antijuif parmi la population catholique canadienne-française. Mais sur une question aussi délicate, la nuance s'impose. Être catholique pratiquant au Québec dans les années 1930 ne signifiait pas que l'on devenait irrémédiablement antisémite. À ce chapitre, Adrien Arcand n'était pas représentatif des catholiques pratiquants du Québec des années 1930. Comme l'explique l'historien Michael Phayer, les catholiques étaient antisémites à des degrés divers : « *À la veille de la Shoah, les opinions et les sentiments catholiques envers les Juifs sont très divers. Certes, l'antisémitisme prévaut partout mais ses formes et son ampleur varient beaucoup d'est en ouest et du nord au sud*⁴⁴. »

Dans le cas d'Arcand, on dénote à la lecture de *Mon livre d'heures*, que son antisémitisme va bien au-delà de la doctrine de l'Église catholique en regard aux Juifs. S'il démontre dans son livre qu'il a une connaissance approfondie des Saintes Écritures, Arcand trahit sa bonne foi lorsqu'il tente d'établir que Jésus et Marie n'étaient pas des Juifs : « *C'est venir en conflit avec le dogme catholique que d'affirmer, avec les Juifs, que Jésus et Marie étaient des Juifs*⁴⁵. » Arcand pousse encore plus loin cette interprétation erronée des évangiles à propos de Marie :

*« Vous ne fûtes d'aucune race, pas plus de la juive que d'aucune autre, parce que votre sang n'était pas du sang juif, mais du sang de toute perception, du sang de la quintessence humaine comme l'était celui de la première Ève, qui n'était d'aucune race ou nation, mais dont sont sorties toutes les races et nations*⁴⁶. »

44 Michel Phayer. *L'Église et le nazis, (1930-1965)*, Éditions Liana Levi, Paris (tr.), 2001, p. 21.

45 *Mon livre d'heures*, op.cit., p. 17.

46 *Ibid.*, p. 21.

Comment expliquer qu'Arcand, un catholique convaincu, en soit venu à donner une fausse interprétation des évangiles pour nourrir son antisémitisme ? Selon nous, Adrien Arcand était un fanatique religieux et c'est son fanatisme qui l'a conduit à pousser aussi loin son antisémitisme. Norman Cohn illustre ce propos en des termes imagés qui collent parfaitement bien à Arcand : « *Les antisémites fanatiques se considèrent comme des légions angéliques luttant contre les forces des ténèbres, ou comme un saint Michel collectif tuant le dragon, sinon comme un Christ collectif, abattant l'antéchrist*⁴⁷. »

Le philosophe et historien des idées, Pierre-André Taguieff, qui s'est penché sur les origines de l'antisémitisme dans un ouvrage fort détaillé sur la judéophobie, trace aussi un lien entre l'antisémitisme et la religion : « *La judéophobie se caractérise en effet, voire se singularise, en tant que forme spécifique de xénophobie, par sa forte charge mythique, indissociable de ses sources théologico-religieuses*⁴⁸. » Pierre-André Taguieff appuie l'hypothèse de Norman Cohn et reprise par Robert I. Moore à l'effet que l'identification des Juifs comme ennemis particuliers du Christ, et par conséquent des chrétiens, a été la trame centrale de l'antisémitisme européen⁴⁹. C'est cette même trame qui a été le leitmotiv d'Adrien Arcand tout au long de sa campagne antisémite échelonnée sur près de quarante ans.

Adrien Arcand n'a pas eu de mentor ou de maître à penser, du moins il n'a pas révélé le nom des auteurs qui l'ont inspiré. Mais à la lecture de ses écrits, nous avons trouvé plusieurs similitudes avec le discours de l'antisémite français Édouard Drumont

47 Ibid., p. 262.

48 Pierre-André Taguieff. *Prêcheurs de haine : Traversée de la judéophobie planétaire*, Mille et une nuits, Paris, 2004, p. 620.

49 Ibid., p. 159.

qui l'a précédé d'un siècle⁵⁰. Dans son livre *La France Juive*, qu'il publie en 1886, et son quotidien *La Libre Parole*, qu'il lance en 1892, Édouard Drumont exploite les théories du complot mondial des Juifs développées dans *Les Protocoles des Sages de Sion* dont nous parlerons dans le prochain chapitre. Les termes accusateurs dans les écrits de Drumont (les Juifs sont des comploteurs, des voleurs, etc.) reviennent sans cesse dans le discours d'Arcand. Cette idée rejoint l'opinion du Juif montréalais, Israël Medresh, qui, dans son livre sur *Le Montréal juif entre les deux guerres*, écrit que les attaques du *Miroir* et du *Goglu* d'Arcand ressemblaient en tous points aux calomnies qu'Édouard Drumont avait répandues en France⁵¹.

En fait, Édouard Drumont a inspiré toute une génération d'écrivains antisémites en France. Avec l'avènement du régime de Vichy en 1940, Léon Daudet, Charles Maurras, Henry Coston, Louis-Ferdinand Céline, George Bernanos et autres ont ramené le spectre de Drumont en s'inspirant de ses écrits pour attiser à nouveau la haine des Juifs en France. Or, la correspondance d'Adrien Arcand démontre que le fasciste canadien avait des liens avec Henry Coston, l'un des principaux disciples de Drumont⁵². C'est ce qui nous permet de croire que l'influence d'Édouard Drumont doit être prise en considération.

50 Né à Paris en 1844, Édouard Drumont est un journaliste qui s'est fait connaître en France, en 1886, lors de la publication de son livre *La France juive* qui reprend les vieux clichés antisémites catholiques issus du Moyen âge. Le livre, qui répondait à un besoin de rejet de la minorité juive dans la France républicaine, s'est vendu à 60 000 exemplaires. *La France juive* a eu un tel impact en France qu'il constitue l'une des principales causes de l'éclatement de l'Affaire Dreyfuss qui divisa la France durant la fin du XIXe siècle. Les écrits de Drumont ont survécu à l'homme, mort en 1917, par la plume de ses disciples, Henry Coston, Charles Maurras, Georges Bernanos, Louis-Ferdinand Céline et autres, qui ont perpétué sa haine envers les Juifs durant la période de l'entre-deux-guerres sous le régime de Vichy.

51 Israël Medresh. *Le Montréal juif entre les deux guerres*, trad. du yiddish par Pierre Anctil, Sillery, Septentrion, 2001. p. 127.

52 Dans un article publié dans la revue *Études littéraires* (vol. 18, no. 2, 1985, pp. 419-432), Héléne Le Beau cite l'écrivain Victor Barbeau et les journaux *Le Devoir* et *Le Canada* (7 mai 1938) qui affirment que Louis-Ferdinand Céline a rencontré Adrien Arcand lors de son passage au Québec en mai 1938.

L'influence d'Adolf Hitler

Le mouvement d'Arcand allait connaître un nouvel élan en janvier 1933 lors de l'avènement au pouvoir d'Hitler en Allemagne. En 1933, l'idéologie fasciste est bien accueillie par les milieux conservateurs européens car elle représente, aux yeux de plusieurs, la meilleure riposte contre le communisme. Les idéologies fascistes se répandent comme une traînée de poudre partout en Europe. Après l'Italie avec Mussolini dans les années 1920, elles conquièrent l'Espagne avec Franco, le Portugal avec Salazar puis, bien sûr, l'Allemagne avec Hitler. Elles gagnent même des pays aux fortes traditions démocratiques comme la France, la Belgique, l'Angleterre et, dans une certaine mesure, le Canada. Adrien Arcand suit l'ascension d'Hitler avec grand intérêt. En mars 1932, lorsque Hitler se lance dans la course à la chancellerie en Allemagne, Arcand signe un article dans le journal *Le Miroir* pour encenser le Führer :

« Demain sera l'une des dates les plus mémorables de l'histoire contemporaine. Pour la première fois dans l'histoire moderne, un gouvernement va forcer officiellement l'exil des Juifs, écraser leur puissance et sauver le ralliement du front politique chrétien dans le monde⁵³. »

Pour l'historien Pierre Trépanier, le fascisme canadien tel que professé par Adrien Arcand ne peut être assimilé au nazisme : *« Il faudrait convenir que le fascisme canadien-français possédait des traits qui interdisent de l'assimiler purement et simplement au nazisme⁵⁴. »* Malgré cette nuance nécessaire, on ne peut minimiser l'influence que le Parti nazi et Hitler ont pu exercer sur Arcand. Dans *Le Miroir* du 1er mai 1932, Arcand témoigne de son admiration pour Hitler : *« Nous n'avons jamais*

⁵³ *Le Miroir*, 13 mars 1932.

⁵⁴ Pierre Trépanier, op.cit., pp. 208-209.

*caché le fait que toute notre sympathie appartient au mouvement hitlérien*⁵⁵. » Dans l'édition du *Miroir* du 31 juillet 1932, Adrien Arcand consacre un long éditorial à Hitler. Il explique son succès en Allemagne par sa campagne menée contre les Juifs et il invite son public à appliquer son programme au modèle canadien :

*«Si Hitler peut, par ses mesures énergiques de protection nationale, convaincre les enfants de la race déicide à retourner sur la terre des Philistins, il aura rendu un grand service non seulement à l'Allemagne mais à tous les pays civilisés. C'est dans le ferme espoir de voir ces choses se réaliser que nous accordons tant de sympathie à son beau mouvement*⁵⁶. »

Par ailleurs, des écrits tendent à prouver que le Führer et son entourage s'intéressaient à Arcand. À l'automne 1932, Adrien Arcand entre en contact avec un dénommé Kurt G. W. Ludecke, un espion qui relevait directement de Hitler, dont la mission consistait à recruter des collaborateurs en Amérique pour l'Allemagne nazie. Dans un livre qu'il a publié à Londres en 1938, intitulé *I knew Hitler*, Kurt G. W. Ludecke raconte sa rencontre avec Adrien Arcand à Montréal en septembre 1932 :

*« We were in a happy mood when we drove to Montreal to keep an appointment with Adrien Arcand, the fiery leader of the Order Patriotic des Goglus. This was a violently anti-Jewish, in the main Catholic folkic movement which at that time was growing rapidly in French Canada, with three publications, all very demagogic and clever. I liked young Arcand at once - his vibrant, intelligent fine-featured face, his genuine fighting spirit. He was greatly pleased when I gave him an autographed photograph of Hitler. We understood each other perfectly and agreed to co-operate in every way*⁵⁷. »

En 1933, Adrien Arcand fait des démarches auprès du premier ministre canadien, Richard B. Bennett, pour solliciter une rencontre de sa part avec Kurt G. W. Ludecke. Dans une lettre adressée au premier ministre le 4 janvier 1933, Arcand écrit que Kurt G. W. Ludecke, le représentant d'Hitler à Washington, sera en visite au Canada vers la fin

⁵⁵ *Le Miroir*, 1er mai 1932.

⁵⁶ *Le Miroir*, 31 juillet 1932.

du mois et qu'il souhaiterait le rencontrer à Ottawa. Le 9 mai, Arcand s'adresse à nouveau à Bennett pour l'informer que Kurt G. W. Ludecke désire obtenir un entretien avec lui. En 1934, Ludecke quitte les rangs nazis pour vivre avec son épouse américaine aux États-Unis.

À la même époque, Adrien Arcand et l'imprimeur Joseph Ménard s'inspirent des symboles de l'Allemagne nazie pour fonder un nouveau journal : *Le Patriote*. La première édition est publiée le 4 mai 1933. Le journal hebdomadaire affiche à la une la croix gammée entourée d'un cercle. Le journal encourage ses lecteurs à porter la croix gammée et propose même la vente de l'insigne du Parti nazi :

« La Croix Gammée est pour les blancs ce que l'Étoile de Sion est pour les Juifs. Portez fièrement le symbole de la délivrance, le symbole fasciste anti-juif, adopté par le Parti national social chrétien. Les insignes de la Croix gammée, en trois couleurs sur celluloid, sont en vente à nos bureaux⁵⁸. »

Dans son édition du 12 juillet 1934, *Le Patriote* encense Hitler : *« À l'exemple de Mussolini, Hitler prouve qu'il a de la poigne et qu'il entend que le nouveau régime établi par la volonté populaire soit respecté, même dans son propre parti⁵⁹. »* Inspiré par l'idéologie nazie, *Le Patriote* tient un discours très antisémite, comme on peut le constater à la lecture des titres qui apparaissent à la une du journal : *« La race d'Israël est la plus dégénérée du monde »* (2 février 1934); *« Les Juifs se sont emparés de notre commerce par le vol »* (10 mai 1934); *« Le communisme, arme juive »* (8 novembre 1934); *« Les Juifs sont des voleurs qu'il faut rendre impuissants »* (15 février 1935).

Si le journal *Le Patriote* voue un culte à Hitler, rien ne prouve selon les sources disponibles que le journal ait été financé par l'Allemagne nazie. Toutefois, une lettre

57 Kurt G. W. Ludecke, *I knew Hitler*, Jarrolds Publishers, London, 1938. pp. 482-483.

58 *Le Patriote*, 10 mai 1934.

d’Arcand, datée du 28 septembre 1933, adressée au major Frank Pease, un antisémite américain, laisse entendre que le journal *Le Patriote* est bien connu du bureau de la propagande nazie et apprécié d’Hitler⁶⁰. D’ailleurs, le parti d’Arcand reproduit couramment dans ses journaux des textes et des caricatures publiés dans le *Der Stürmer*, un hebdomadaire antijuif allemand publié par Julius Steicher de 1923 à 1945⁶¹. Une recherche plus poussée dans les archives nazies en Allemagne permettrait sans doute d’en apprendre davantage sur les liens qui existaient entre le parti d’Arcand et le IIIe Reich.

Avec l’ascension d’Hitler en Allemagne, Adrien Arcand estime que l’Ordre Patriotique des Goglus ne convient plus au combat politique qu’il veut mener, comme l’a bien résumé Martin Robin dans son ouvrage sur les politiques nativistes et fascistes au Canada :

« Les Goglus s’étaient plutôt bien comportés, au cours des premières années de la dépression, en tant que protecteurs autodésignés des traditions et des intérêts de leur race contre les prédateurs ennemis. Ils paraissaient toutefois, à la veille de la montée du fascisme en Europe, un tantinet folkloriques, voire démodés⁶². »

Le Parti national social chrétien

Lorsqu’il fonde le Parti national social chrétien au cours de l’hiver 1934, Adrien Arcand adopte les symboles de l’Allemagne nazie. Les membres du parti, appelés les *Chemises bleues*, portent l’uniforme militaire et arborent fièrement la croix gammée,

59 *Le Patriote*, 12 juillet 1934.

60 Cette lettre est citée dans Lita-Rose Betcherman, op. cit., p. 38.

61 Julius Streicher (1885 à 1946) participa au putsch manqué de Munich en novembre 1923. violemment antisémite, il rencontra Hitler en 1921. Il fut le directeur du journal *Der Stürmer* de 1923 à 1945. Gauleiter nazi de Franconie (1925-1940), puis député au Reichstag en 1933, il était connu pour ses violences verbales contre les Juifs. Il tomba en disgrâce durant la Seconde Guerre mondiale. On lui refusa le droit de s’engager pour aller combattre sur le front. Jugé à Nuremberg pour ses écrits antisémites, il fut condamné à mort et pendu en 1946.

62 Martin Robin, op.cit., p. 128.

comme en Allemagne. Arcand choisit comme écusson un svastika orné de feuilles d'érable et d'un castor, les deux symboles traditionnels du Canada. À l'instar de l'Ordre Patriotique des Goglus, le PNSC est constitué d'une hiérarchie complexe. La structure est divisée en provinces, comtés, municipalités, zones, quartiers et sections. Si le PNSC tient des assemblées un peu partout au Québec - Sorel, Saint-Hyacinthe et Valleyfield, notamment -, la majorité des grands rassemblements ont lieu à Montréal. C'est d'ailleurs à cet endroit que se tient l'assemblée de fondation du parti le 22 février 1934. Parmi les membres en règle du parti, on retrouve des membres de professions libérales, des travailleurs d'usine et des jeunes chômeurs surtout. Le PNSC se distingue de l'Ordre Patriotique des Goglus par son caractère hautement antisémite. Si l'Ordre Patriotique des Goglus s'était surtout attaqué aux Juifs sur la question des écoles juives et de la campagne *d'achat chez-nous*, le PNSC, lui, n'hésite pas à proposer des mesures pour régler la question juive, comme celle de déporter les Juifs sur les rives de la Baie d'Hudson⁶³.

En 1935, Adrien Arcand lance un nouveau mensuel, le *Fasciste canadien* qui devient l'organe officiel du Parti national social chrétien. Le mensuel, qui est vendu au coût de deux sous, est publié jusqu'en 1938. Son nom ne laisse plus aucun doute sur l'orientation politique d'Arcand et du PNSC. Cette publication a pour mission de répandre les doctrines fascistes du PNSC. On trouve dans l'édition du *Fasciste canadien* d'avril 1935, les conditions requises pour devenir membre du Parti national social chrétien :

« Approuver son programme; approuver ses règlements; remplir le formulaire d'enrôlement; payer une contribution de deux sous par mois; remettre la

⁶³ *Le Patriote*, 15 mars 1934.

première contribution mensuelle de 25 sous avec la demande d'admission; être abonné au Fasciste canadien, organe officiel du Parti NSC (75 sous par année), ou l'acheter de son chef de section, chaque mois; aider le Parti NSC, soit par la propagande ou autre travail qu'il sera possible à un membre d'accomplir⁶⁴. »

Le *Fasciste Canadien* s'en prend aux Juifs, aux communistes et aux Libéraux.

Par exemple, dans l'édition de février 1938, Arcand dénonce le pacte commercial anglo-américain qu'il qualifie de « triomphe juif » :

« Les grandes agences de nouvelles (juives), les grand journaux de contrôle juif (par les agences et les annonces), les organismes juifs, socialistes, juivocrates ont applaudi avec enthousiasme au nouvel accord. Tous ces organismes de haine et de vengeance qui font les plus grands efforts pour préparer l'opinion en faveur d'une guerre contre les pays libérés des Juifs et régénérés⁶⁵. »

L'union des fascistes du Canada

En 1938, le fascisme au Canada prend de l'expansion. Le Parti national social chrétien étend ses branches jusqu'en Ontario grâce au concours de Joseph Farr, un jeune fasciste notoire de Toronto, disciple d'Arcand. À la même époque, une autre organisation fasciste canadienne, la *Canadian Union of Fascists*, opère en Ontario. Son chef, Charles B. Crate, est un fervent admirateur de l'Anglais sir Oswald Mosley, chef de la *British Union of Fascists*. Sous le pseudonyme de Charles Brandels, Crate édite le *Thunderbolt*, une publication antisémite qui reprend des textes antisémites publiés dans les journaux de Mosley en Angleterre. Brandels s'était associé à John Ross Taylor qui s'était forgé une solide réputation parmi les fascistes canadiens en distribuant à Toronto des milliers de pamphlets exposant le projet de déporter les Juifs à l'île de Madagascar⁶⁶. La *Canadian Union of Fascists* avait une branche dans l'Ouest canadien

⁶⁴ *Le Fasciste canadien*, avril 1935.

⁶⁵ *Le Fasciste canadien*, février 1938.

⁶⁶ Martin Robin. *Le spectre de la droite : Histoire des politiques nativistes et fascistes au Canada entre 1920 et 1940*, Montréal, (trad. française) Balzac - Le Griot éditeur, 1998. p. 171.

dirigée par le Dr R. Muir Johnstone de Régina. Parallèlement, une troisième organisation connue sous le nom de *Canadian Nationalist Party* avait été formée à l'été de 1933 dans l'Ouest canadien, plus précisément à Winnipeg, au Manitoba. Ce groupe de fascistes mené par William Whittaker militait activement contre les Juifs et le parti communiste. William Whittaker publiait également une feuille de propagande haineuse appelée *Canadian Nationalist* qui affichait une politique éditoriale essentiellement anticomuniste. Des organisations fascistes tentaient aussi d'émerger dans les Maritimes sous l'égide de William Crane en Nouvelle-Écosse et de Daniel O'Keefe au Nouveau-Brunswick. Mais celles-ci ne connurent jamais la popularité d'Adrien Arcand au Québec.

Le fascisme étend ses ramifications partout à travers le pays, mais nul ne peut prétendre diriger un mouvement national. C'est ainsi qu'à l'été de 1938, les trois principales organisations fascistes canadiennes décident de se regrouper pour unir leurs forces. L'union des fascistes du Canada se concrétise lors d'un congrès qui se déroule, du 1er au 4 juillet 1938, à Kingston et à Toronto. Adrien Arcand propose le nom de « Parti de l'Unité nationale du Canada » pour désigner la nouvelle entité qui regroupe désormais le Parti national social chrétien, la *Canadian Union of Fascists* et le *Canadian Nationalist Party*. La proposition est entérinée par les membres de l'assemblée. C'est sans surprise que les membres désignent Adrien Arcand comme leur chef. Les membres adoptent un nouveau symbole. Ils remplacent le traditionnel svastika par un flambeau, symbole de la culture occidentale chrétienne, entouré de feuilles d'érable et surmonté d'un castor. Arcand explique l'abandon de la croix gammée comme symbole :

« Les délégués de toutes les provinces sont unanimes à dire que la croix gammée a bien servi à forcer l'attention et la discussion sur la question juive et l'éveil

*nationaliste. Tous sont unanimes à dire que si elle symbolise la race blanche, elle ne symbolise pas particulièrement le nationalisme canadien*⁶⁷. »

La décision d'Arcand d'abandonner le svastika n'est pas étrangère au refroidissement des relations entre le Vatican et le parti nazi. En mars 1937, le pape Pie XI condamne le paganisme nazi dans une encyclique intitulée *Mit brennender Sorge*⁶⁸. La suppression des dernières organisations catholiques en Allemagne à partir de l'été 1937 et l'abolition de l'école confessionnelle, au printemps 1939, creusent un fossé entre le Vatican et l'État allemand. Selon le Vatican, Hitler n'avait pas respecté le concordat de 1933⁶⁹. À partir de ce moment et jusqu'à la fin de sa vie, Adrien Arcand prendra ses distances par rapport à Hitler, sans toutefois condamner l'antisémitisme du chef nazi. Dans un éditorial publié dans *Le Combat national* d'avril 1939, Arcand rejette l'étiquette « d'agent d'Hitler » que lui accole la presse canadienne. Après la guerre, il insistera encore plus sur ce point, en particulier dans un document intitulé « *Le malaise qui angoisse le monde actuel est-il voulu? : Notre devoir devant les faits* », qu'il publie en 1954. Nous reviendrons sur cette question dans le quatrième chapitre.

Il est difficile d'évaluer avec exactitude le nombre de membres de son parti en 1938. Selon des informations recueillies auprès d'archivistes à la Gendarmerie Royale du Canada, la police fédérale aurait détruit tous les documents du Parti de l'Unité nationale du Canada lors de saisies effectuées au quartier général du parti à Montréal en

⁶⁷ *Le Combat national*, juillet 1938.

⁶⁸ Cette encyclique a été prononcée par le pape Pie XI le 14 mars 1937, jour la de Passion. Voir le texte sur le site internet du Vatican à l'adresse : www.vatican.va

⁶⁹ Le 20 juillet 1933, la signature du Concordat entre le Reich et le Vatican accorde la liberté de culte aux catholiques allemands. En échange, Hitler parvient à faire adhérer la plupart des évêques catholiques à sa politique. Cependant, cette alliance sera de courte durée. Lorsque les nazis commenceront à violer le Concordat, certains évêques et ecclésiastiques défendront leur Église. Avec l'aide de paroissiens, ils s'opposeront à la mise au pas des associations catholiques, à la censure de la presse religieuse, aux obstacles dressés à l'éducation religieuse catholique dans les écoles et à la surveillance des ecclésiastiques.

mai 1940. Les rares documents qui ont été conservés ont été versés dans des fonds à Bibliothèque et Archives Canada et ceux-ci portent uniquement sur l'internement d'Arcand, de 1940 à 1945, et ses publications. Par ailleurs, on ne peut se fier aux chiffres avancés par Adrien Arcand lui-même, qui a toujours exagéré l'importance de son mouvement. Par exemple, en entrevues au *Globe and Mail* et au *New York Nation* en 1938, Arcand prétend que son parti compte 80 000 membres au Québec. Deux semaines plus tard, il dégonfle ses chiffres en précisant que son organisation regroupe entre 25 et 30 000 membres, dont 2500 qui portent l'uniforme. Selon un journaliste juif, qui a étudié les rouages du parti dans les années 1930, l'effectif du Parti national social chrétien n'a jamais dépassé 4000 membres⁷⁰.

Pour sa part, le secrétaire général du Congrès juif canadien, H.M. Caiserman, évalue à 5000 le nombre de membres du parti d'Arcand à la fin des années 1930, tout en admettant que ce nombre peut être exagéré⁷¹. Ce chiffre correspond à une évaluation faite par la Gendarmerie Royale du Canada qui a infiltré le parti d'Arcand dans les années 1930. Dans un rapport publié le 17 février 1937, la GRC avance que le Parti national social chrétien compte 6000 membres au Canada dont 5000 au Québec⁷².

L'historien Jacques Rouillard estime que le Parti de l'Unité nationale ne compte pas plus de 1000 à 1500 membres au Québec à la veille de la Seconde Guerre

70 Albert Miller est le nom d'emprunt d'un journaliste juif de Winnipeg qui a été l'un des premiers à écrire un article fouillé sur le fascisme au Canada. Voir « Canada's Fifth Column », *The Jewish Standard*, octobre 1940.

71 Lettre de H.M. Caiserman adressée à A.G. Brotman, Secretary of the Board of Deputies of British Jews, Londres, Angleterre. 15 mars 1938. Cette lettre est citée dans Pierre Ancil. *Le Rendez-vous manqué: les Juifs de Montréal face au Québec de l'entre-deux-guerres*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1988. p. 250.

72 Ce chiffre est cité par John Manley qui a signé l'introduction du livre de Gregory S. Kealey et Reg Whitaker, dir., *RCMP Security Bulletins: The Depression Years, Part V, 1938-1939*. St. John's Committee on Labour History, 1997. 508 p.

mondiale⁷³. Ce chiffre nous apparaît plus réaliste compte tenu des assistances aux rassemblements du parti d'Arcand, qui dépassaient rarement 500 personnes à Montréal, et des difficultés financières incessantes éprouvées par Arcand dans les années 1930 pour financer l'impression de ses publications.

Le Combat national

La venue d'un nouveau parti et l'abandon du svastika comme symbole nécessitaient la création d'une nouvelle publication. En juillet 1938, Adrien Arcand délaisse le *Fasciste canadien* et fonde *Le Combat national* dont le slogan est « Le Canada aux Canadiens! » Le contenu du *Combat national* est sensiblement identique au *Fasciste canadien*. On y retrouve des articles contre les Juifs et le gouvernement du Canada. Le « chef national » lance un appel à tous les membres du Parti de l'Unité nationale pour dénoncer à cor et à cri l'immigration juive au Canada : « *Le Canada n'a pas besoin des déchets révolutionnaires de l'Europe qui se nettoie. Notre pays a déjà trop de Juifs, il en souffre déjà trop dans sa vie politique, économique, nationale et sociale, pour en absorber d'autres !*⁷⁴ »

En 1938, les fascistes canadiens suivent de près les événements internationaux, en particulier les pourparlers de paix qui ont cours en Europe entre l'Allemagne nazie et le Royaume-Uni. Arcand utilise *Le Combat national* pour diffuser sa propagande anti-guerre et anticonscriptionniste. Arcand veut rassurer ses lecteurs sur les intentions de Hitler. Il présente l'Allemagne nazie comme un pays ami : « *L'Allemagne veut l'amitié de tous les peuples d'ordre; elle ne veut pas discuter un seul instant avec la Russie*

73 RHAF, vol. 52, n° 1, été 1998

74 *Le Combat national*, décembre 1938.

soviétique, qui n'est qu'une immense officine de conspiration internationale pour la ruine de la civilisation⁷⁵. » Dans son édition de septembre 1938, *Le Combat national* accuse les Juifs de vouloir plonger le monde dans une guerre :

« Les Juifs ont voulu s'emparer des anciens monopoles autrichiens en Tchécoslovaquie, ils ont voulu s'emparer par trahison de la Palestine, ils ont voulu s'emparer des utilités publiques et des monopoles en Chine, ils ont voulu implanter leur communisme en Espagne : QU'ILS SE DÉFENDENT SEULS! ⁷⁶ »

Paradoxalement, le parti d'Arcand s'oppose à la participation du Canada à la guerre tout en empruntant des symboles et des pratiques militaires. Ses membres, appelés légionnaires, revêtent un uniforme de type militaire, les « chemises bleues », et suivent des entraînements de marche militaire dirigés par le major Maurice Scott, un ancien combattant de la Première Guerre mondiale. L'historien Martin Robin explique cet attrait pour l'art militaire chez les fascistes canadiens par un besoin de discipline et de fierté de jouer au soldat :

« L'aile paramilitaire du parti fournissait à ses militants, en plus de servir le parti, la possibilité de tonifier et d'endurcir leur corps, de combattre la mollesse, de développer une certaine discipline et de jouer au policier et au soldat au sein d'une organisation pittoresque où abondaient les honneurs, les insignes, les emblèmes et les structures⁷⁷. »

Ces emprunts au monde militaire ont pour effet d'attirer des soldats canadiens lors des rassemblements fascistes. Au printemps 1938, le *Toronto Star* publie une photographie de quatre soldats de la *Royal Canadian Artillery* vêtus en uniformes de l'armée canadienne lors d'un rassemblement fasciste à Toronto⁷⁸. Le 31 mars 1938, le *Globe and Mail* confirme que la présence de ces soldats à un rallye fasciste n'est pas le

75 *L'Illustration Nouvelle*, 22 février 1938.

76. *Le Combat national*, septembre 1938.

77 Martin Robin, op.cit., p. 148.

fruit du hasard : « *It is reported a number of soldiers are members of Arcand's party, as well as several Montreal policemen.* » Mais, selon Lita-Rose Betcherman, ces mélanges de genres prendront fin au cours de l'été 1938 lorsque les soldats et les anciens combattants réaliseront que le fascisme constitue une menace aussi grande que le communisme⁷⁹.

Comment expliquer qu'Adrien Arcand et le Parti de l'Unité nationale du Canada aient pu en toute liberté diffuser leur propagande fasciste et anti-guerre à la veille de l'entrée en scène du Canada dans la Deuxième Guerre mondiale ? Comme l'explique Martin Robin, le Canada ne se préoccupe guère des fascistes canadiens avant 1938 :

« Bien que les minorités eussent depuis longtemps tiré la sonnette d'alarme, le public n'avait pas pressenti de menace fasciste au Canada avant le printemps et l'été 1938, une découverte favorisée par la publicité gloutonne d'Arcand et surtout par les inquiétantes conquêtes d'Hitler en Europe⁸⁰. »

En fait, ce sont les médias qui ont été les premiers à brandir la menace fasciste au pays. Suite à l'annexion de l'Autriche par l'Allemagne nazie au printemps 1938, la presse internationale exprime de plus en plus d'inquiétude face à l'impérialisme d'Hitler. Par conséquent, les médias canadiens et américains s'intéressent soudainement à Adrien Arcand et à son mouvement. Le journal *The Montreal Gazette* est le premier quotidien à mettre en garde ses lecteurs contre les intentions des nazis. Dès janvier 1938, le quotidien montréalais publie une série d'articles sur le Parti national social chrétien d'Arcand et montre des fascistes en uniforme effectuant des exercices militaires. Le *Globe and Mail* prête aussi une attention particulière aux « chemises bleues » d'Arcand

78 Lita-Rose Betcherman, op.cit., p. 118.

79 Idem.

80 Martin Robin, op.cit., pp. 149, 236, 237.

en publiant des articles sur le fascisme canadien. En avril 1938, le magazine *Macleans* publie deux articles très détaillés sur l'existence d'un mouvement fasciste au Canada⁸¹.

Toute cette attention médiatique s'avère un couteau à double tranchant pour Arcand et ses troupes. En se plaçant sous les projecteurs, Arcand cherche à accroître sa popularité mais il éveille du même coup l'attention des autorités. Militaires et civils se mobilisent pour exprimer leur opposition aux fascistes canadiens. Au printemps 1938, c'est au tour du clergé montréalais, Mgr Georges Gauthier en tête, de désavouer le Parti national social chrétien. Le chef du Parti libéral du Québec et futur premier ministre du Québec, Adélard Godbout, présente à son tour les fascistes canadiens comme une menace pour la démocratie :

« Le fascisme est plus dangereux que le communisme chez nous, car il a de nombreux adeptes et des moyens d'action perfectionnés. Il va falloir y mettre de l'ordre si nous voulons garder la démocratie et un gouvernement responsable⁸². »

Ennemi du communisme, Maurice Duplessis ne partage pas les craintes de son adversaire libéral en 1938. Le chef de l'Union nationale craint davantage la montée du communisme. L'année précédente, en 1937, il a proclamé la « loi du cadenas » qui rend illégale toute formation communiste sur le territoire de la province de Québec. Duplessis ne prend pas les fascistes au sérieux. « *Le Québec n'était pas en danger de devenir fasciste et ne le serait jamais* », déclare-t-il à un journaliste de Vancouver en mars 1938⁸³.

Son homologue fédéral, William Lyon Mackenzie King, adopte une position plus nuancée face aux fascistes canadiens. Avant l'entrée en guerre du Canada contre

81 Frederick Edwards, « Fascism in Canada », *Macleans Magazine*, 15 avril et 1er mai 1938.

82 Cité dans Martin Robin, op.cit., p. 152.

l'Allemagne nazie en septembre 1939, le premier ministre King ne semble pas préoccupé outre mesure par la présence de fascistes agissant en toute liberté au Canada. Le journal personnel de Mackenzie King, qui a été conservé à Bibliothèque et Archives Canada, nous apprend que le 4 février 1938, le premier ministre a tenu une rencontre avec le ministre de la Justice, Ernest Lapointe, et l'état-major de la GRC. Il est alors convenu de surveiller les mouvements fascistes et communistes au pays⁸⁴. Mais, à la suite de cette réunion, aucune action n'est prise pour mettre les fascistes canadiens hors d'état de nuire⁸⁵.

Selon l'historienne Lita-Rose Betcherman, le ministre fédéral de la Justice, Ernest Lapointe, était conscient que, selon des rapports de la GRC, des sympathisants fascistes avaient infiltré la fonction publique fédérale et les bureaux des douanes à Montréal, où ils distribuaient du matériel de propagande fasciste et antisémite. Mais Ernest Lapointe ne semblait pas prendre cette menace au sérieux si l'on en juge par ses propos tenus à la Chambre des communes le 28 juin 1938, alors qu'il déclara que les fascistes ne constituent pas un danger réel au Canada⁸⁶.

En fait, les autorités canadiennes se méfient davantage des communistes que des fascistes. En effet, près des deux tiers des rapports de la GRC, qui a été chargée de rendre compte des activités subversives au pays dans les années précédant le début de la

83 *Vancouver Daily Province*, 3 mars 1938.

84 Journal personnel du premier ministre William Lyon Mackenzie King. Bibliothèque et Archives Canada. MG26-J13.

85 Mackenzie King semble plus préoccupé par la conscription, en particulier au Québec où le spectre de la crise de 1917 plane toujours. Soucieux de maintenir l'unité nationale, King promet en 1939 et en 1940 de ne pas imposer le service obligatoire outre-mer. Seuls les volontaires seraient appelés sous les drapeaux. En 1942, il tiendra un plébiscite pour se désengager de sa promesse de ne pas tenir un engagement obligatoire. Le vote a lieu le 27 avril 1942. La question posée est : «Consentez-vous à libérer le gouvernement de toute obligation résultant d'engagements antérieurs restreignant les méthodes de mobilisation pour le service militaire?» Le résultat confirme la volonté des Canadiens qui acceptent à 63,7 % de délier le gouvernement de sa promesse. Par contre, au Québec, 71,2 % des électeurs, dont environ 85 % francophones, refusent la conscription.

guerre, fait état de rassemblements communistes. Seulement le tiers de ces rapports porte sur les activités des organisations fascistes⁸⁷. Par ailleurs, les rapports démontrent que les rassemblements communistes se mêlaient souvent aux manifestations syndicales qui marquèrent la décennie 1930 au pays. Ces manifestations nécessitaient très souvent l'intervention des policiers pour disperser les manifestants qui réclamaient de meilleures conditions de travail et dénonçaient la participation du Canada à la guerre. Par contre, les rassemblements fascistes viraient très rarement à l'émeute. Les rares cas de violence rapportés font état de bagarres entre fascistes et communistes lors des rassemblements du Parti national social chrétien et plus tard du Parti de l'Unité nationale du Canada. Cette assertion est d'ailleurs confirmée dans une lettre que le chef de la section des services secrets de la GRC, Charles Rivett-Carnac, adresse à Norman Robertson, un des proches conseillers de Mackenzie King au début de 1939. Dans cette missive citée par Kealey et Whitaker, Charles Rivett-Carnac tente de rassurer Norman Robertson sur le fait que le fascisme est bien moins menaçant que le communisme car il constitue « *at least a modified form of capitalism*⁸⁸. »

Néanmoins, il ne faudrait pas interpréter l'attitude tolérante des autorités canadiennes face aux fascistes canadiens comme une preuve de sympathie à leur égard. Il faut comprendre qu'avant 1939, aucune loi n'interdisait au Canada les activités de propagande fasciste, antisémite, anticomuniste ou hostiles à une participation à une

86 Débats de la Chambre des communes, 1re Session de la 20e Législature, 28 juin 1938. Bibliothèque et Archives Canada.

87 Ces rapports ont été compilés au début des années 1990 par Gregory S. Kealey et Reg Whitaker. Voir *RCMP Security Bulletins: The Depression Years, Part V, 1938-1939*. St. John's Committee on Labour History, 1997. 508 p., ainsi que *RCMP Security Bulletins: The War Series, 1939-1941*. St. John's Committee on Labour History, 1989. 438 p.

88 *Lettre de Rivett-Carnac à Robertson, 24 janvier 1939. Correspondance de Norman Robertson, Bibliothèque et Archives Canada, vol. 12, dossier 137, citée dans Gregory S. Kealey et Reg Whitaker, RCMP Security Bulletins: The War Series, 1939-1941. St. John's Committee on Labour History, 1989. p. 10.*

guerre européenne. Par ailleurs, il est à noter que les fascistes canadiens n'ont jamais fait usage d'armes ni eu recours à la violence physique pour s'opposer à l'État canadien. Leur action s'est limitée à une propagande fasciste, antisémite, anticommuniste et anti-guerre diffusée dans des journaux et lors de rassemblements⁸⁹. Par contre, leur propagande a très certainement contribué, dans une certaine mesure, à la désaffection du public canadien face à l'effort de guerre de 1938 à 1940.

Arrestations et internement

Le 23 août 1939, l'Allemagne et la Russie signent le Pacte de non-agression germano-soviétique. Le même jour, le premier ministre canadien, William Lyon Mackenzie King, convoque le Parlement pour annoncer qu'une guerre est imminente en Europe. Deux jours plus tard, Mackenzie King reçoit une lettre du commissaire de la Gendarmerie royale du Canada, S.T. Wood, à l'effet que ses services ont dressé une liste d'ennemis potentiels présents en sol canadien⁹⁰. Fascistes et communistes figurent alors sur la liste noire des autorités canadiennes. Le 1^{er} septembre 1939, les événements se précipitent. Hitler lance une attaque contre la Pologne. Le 3 septembre, l'Angleterre et la France déclarent la guerre à l'Allemagne. Les règlements de la défense canadienne sont proclamés le 3 septembre, en vertu de la *Loi des Mesures de guerre*. Cette loi autorisait le gouvernement « pour des raisons de sécurité publique ou de sécurité de l'État », à ordonner que des personnes « soient détenues dans tel lieu et sous telles conditions déterminés de temps à autre par le ministre, et que pendant leur détention en vertu d'un

89 Notre intention ici n'est pas de banaliser la violence du discours antisémite d'Arcand, mais bien de mettre les choses en perspective afin d'expliquer l'apparente passivité des autorités canadiennes face à la menace fasciste au Canada avant 1939.

90 Kealey, Gregory S. et Reg Whitaker, dir. *RCMP Security Bulletins: The War Series, 1939-1941*. St. John's Committee on Labour History, 1989. p. 9.

ordre conformément à cette règle, ces personnes soient estimées être détenues légalement⁹¹. »

Au Canada, la chasse aux sympathisants nazis est ouverte. Dès le 4 septembre 1939, la GRC procède à l'arrestation de 70 Allemands qui sont internés dans les vieilles casernes de l'île Sainte-Hélène à Montréal. Adrien Arcand et le Parti de l'Unité nationale du Canada, qui sont plus que jamais dans le collimateur de la police fédérale, sont contraints de cesser leurs activités⁹². Le Parlement canadien est convoqué à une session d'urgence et, ne rencontrant qu'une opposition purement symbolique à la Chambre des communes, Mackenzie King proclame l'entrée en guerre du Canada contre l'Allemagne le 10 septembre.

En mai 1940, les soldats de la Wehrmacht repoussent les troupes françaises et anglaises dans leurs derniers retranchements à Dunkerque dans le nord de la France. Pendant qu'à Dunkerque les Britanniques préparent l'évacuation des soldats anglais en Angleterre, le 23 mai 1940 de l'autre côté de la Manche, les services secrets britanniques procèdent à l'arrestation de Oswald Mosley, chef de la *British Union of Fascists*. Le même jour, la Gendarmerie Royale du Canada effectue des descentes au quartier général du Parti de l'Unité nationale du Canada à Montréal et au domicile de sept membres influents du parti. Les policiers saisissent de la littérature antisémite et des listes de membres du parti. Le 28 mai 1940, le député conservateur de Parkdale, H.A.

91 J.F. MacNeill, Note de service : Pour le bureau du Premier ministre, Réf : Sécurité interne – mesures prises à la déclaration de la guerre, 2 décembre 1939, p. 11, citée dans Martin Robin, op.cit., p. 241.

92 Selon Lita-Rose Betcherman, Arcand et le PUNC continuent d'opérer clandestinement. Le parti poursuit l'impression de dépliants dénonçant les Juifs et la guerre. L'épouse d'Arcand tient des rencontres en privé dans des résidences de sympathisants fascistes. En mars 1940, 600 membres du PUNC assistent à un rassemblement dans une salle paroissiale du boulevard Pie IX à Montréal sous la couverture d'une cérémonie présidée par un prêtre catholique.

Bruce, interroge le ministre de la Justice, Ernest Lapointe, sur les intentions du gouvernement King face aux groupes fascistes qui agissent en toute liberté au Canada :

« Je désire, avant l'appel de l'ordre du jour, poser une question au ministre de la Justice. Vu que sir Oswald Mosley et son lieutenant, le capitaine Ramsay, membre de la Chambre des communes anglaise, ont été arrêtés et internés, je voudrais savoir si l'on a pris des mesures pour arrêter le chef du mouvement fasciste au Canada, M. Arcand, de Montréal, et son lieutenant, M. Joseph Farr, de Toronto, pour leur faire subir leur procès ?⁹³ »

La réponse du ministre de la Justice ne se fait pas attendre. Ernest Lapointe livre un compte-rendu d'une opération policière menée dans les jours précédents par la Gendarmerie royale du Canada dans les locaux du Parti de l'Unité nationale du Canada, situés boulevard St-Laurent à Montréal :

« La police a saisi certains papiers et documents au bureau de cette organisation et ailleurs. Les représentants du procureur général de la province de Québec et le procureur de la couronne examinent les documents en vue d'entamer les poursuites judiciaires nécessaires⁹⁴. »

Dès le surlendemain, le 30 mai, la Gendarmerie royale du Canada appréhende Adrien Arcand et le docteur Noël Décarie près de Nominingue dans les Laurentides. Un autre complice d'Arcand, Hugues Clément, adjudant provincial des Légionnaires, s'est pour sa part livré à la police à Montréal. Dans les jours précédents, les policiers avaient mis le grappin sur le major Maurice Scott, directeur national des Légionnaires, Henri Arcand, directeur général du transport, Marius Gâtien, directeur national de la propagande, Paul Giguère, adjudant national des Légionnaires, et G.-R. Barck, organisateur. Adrien Arcand, Hugues Clément et le Dr Noël Décarie sont les premiers à comparaître devant le juge Rodolphe DeSerres pour répondre à une kyrielle d'accusations en vertu de la *Loi sur les mesures de guerre*.

93 Extrait des débats de la Chambre des communes, 28 mai 1940. Bibliothèque et Archives Canada.

Les prévenus étaient accusés d'avoir, du 3 septembre 1939 au 29 mai 1940, répandu des rapports ou fait des déclarations avec l'intention de causer de la désaffection dans les troupes de Sa Majesté ou d'intervenir dans les succès des armées de Sa Majesté et des pouvoirs alliés ; de répandre des rapports de nature à causer du préjudice au recrutement, à l'entraînement et à la discipline, et pouvant être préjudiciables à la sécurité de l'État, et à la poursuite efficace de la guerre ; d'avoir imprimé, publié et mis en circulation des circulaires, périodiques, etc., de nature à causer de la désaffection aux forces de Sa Majesté ou alliées, à nuire au recrutement, à l'entraînement et à la discipline et destinés ou propres à nuire à la sûreté de l'État ou à la poursuite efficace de la guerre⁹⁵. Selon *La Presse*, la GRC avait tenu à préciser que les raids ne visaient pas seulement le Québec : « *La gendarmerie tient à déclarer que ce mouvement contre les esprits subversifs n'est pas dirigé contre le Québec exclusivement mais contre toutes les autres provinces du Canada*⁹⁶. »

De fait, en Ontario, les autorités avaient arrêté Joseph Farr et John Lorimer de Toronto, deux organisateurs du Parti de l'Unité nationale du Canada. Au Nouveau-Brunswick, les limiers avaient mis le grappin sur Daniel O'Keefe. En Saskatchewan, John Schio avait été appréhendé. En Colombie-Britannique, C.-S. Thomas était tombé dans les filets de la police de même que John-S. Lynds au Manitoba et William McDuff en Nouvelle-Écosse. Le 6 juin, Ernest Lapointe rend public le décret ministériel visant à modifier les règlements de la défense du Canada par l'ajout d'un article rendant illégales une quinzaine d'associations d'obédience fasciste et communiste. Par contre, il est à

94 Idem.

95 Acte d'accusation cité dans *La Presse*, 30 mai 1940.

96 Idem.

noter que les communistes deviendront plus tard des alliés objectifs du Canada après l'invasion de la Russie par l'Allemagne nazie en 1941. Dans la liste figure le nom du Parti de l'Unité nationale du Canada. Le 9 juin, le ministre Lapointe ordonne l'internement d'Adrien Arcand et de onze autres fascistes canadiens. Les détenus seront gardés en captivité dans les camps d'internement de Petawawa en Ontario et de Fredericton au Nouveau-Brunswick jusqu'à la fin de la guerre en 1945.

Conclusion de chapitre

Dans ce second chapitre, nous avons retracé les origines de l'antisémitisme d'Adrien Arcand afin de mieux comprendre les raisons qui l'ont poussé à consacrer sa vie à attaquer les Juifs. Nous avons vu comment la campagne *d'achat chez nous* et la crise des écoles juives au début des années 1930 ont été les éléments déclencheurs de la campagne antisémite d'Arcand qui s'est manifestée dans les journaux des Goglus à partir de 1929 puis dans les publications du Parti national social chrétien à partir du milieu de la décennie 1930. Ces manifestations n'auraient pas eu autant d'intensité sans la présence au Québec d'une importante communauté juive qui vivait à Montréal. Les Juifs, qui formaient un noyau important d'ouvriers de manufactures, se sont trouvés en concurrence directe avec le prolétariat canadien-français. Il en va de même pour le commerce de détail et les professions libérales; deux secteurs réservés traditionnellement aux Canadiens français. Cette rivalité économique fut nourrie par les préjugés religieux que les catholiques entretenaient envers les Juifs que l'on accusait de déicide. Le parti d'Arcand exploita ce sentiment antijuif chez les catholiques pour recruter des membres parmi les couches plus vulnérables de la société québécoise au cours de la décennie 1930.

Comme nous l'avons vu, il est difficile d'expliquer les origines de l'antisémitisme d'Adrien Arcand. Le personnage est fort complexe. Selon nous, c'est dans son interprétation du catholicisme que l'on retrouve les principaux fondements de son antisémitisme. Mais l'antisémitisme d'Arcand allait bien au-delà de la doctrine de l'Église catholique en regard aux Juifs. Adrien Arcand était un fanatique religieux et c'est son fanatisme qui l'a conduit à pousser aussi loin son antisémitisme. À notre avis, l'antisémitisme d'Arcand se rapproche du discours de l'écrivain français, Édouard Drumont, dont les écrits démontrent des similitudes avec les publications d'Arcand. Bien qu'un siècle les sépare, les deux hommes ont publié des articles truffés d'accusations contre les Juifs qui, selon eux, comploteraient pour dominer le monde et détruire les bases du christianisme.

Avec leur nombre restreint, les fascistes canadiens n'ont pas constitué une menace réelle pour la démocratie canadienne. Aux yeux du gouvernement canadien, les fascistes n'étaient guère plus dangereux que les communistes. L'action des fascistes canadiens s'est limitée à une propagande antisémite et anticomuniste diffusée dans des journaux et lors de rassemblements. Par contre, leur propagande anti-guerre a très certainement contribué à la désaffection du public canadien face à l'effort de guerre. De 1938 à 1940, les fascistes se sont opposés à la participation du Canada à la guerre. Arcand et ses partisans n'ont eu de cesse de dénoncer les politiques du gouvernement libéral de Mackenzie King face à la guerre. Sympathique au régime nazi, Adrien Arcand a voulu rassurer les Canadiens sur les intentions de Hitler. Selon Arcand, ce n'est pas Hitler qui a voulu plonger le monde dans une guerre. Ce sont plutôt les Juifs et les communistes.

Le gouvernement canadien a été lent à réagir face à la menace fasciste. À compter de 1938, la GRC et le ministre fédéral de la Justice, Ernest Lapointe, avaient déjà les fascistes à l'oeil. Mais il a fallu attendre jusqu'en mai 1940, huit mois après l'entrée en guerre du Canada contre l'Allemagne nazie, pour que les autorités canadiennes arrêtent les têtes dirigeantes du Parti de l'Unité nationale du Canada. L'attitude du gouvernement King à l'égard des fascistes canadiens reflète la position qu'a prise la Grande-Bretagne face aux fascismes d'Europe. À l'instar de Neville Chamberlain en Grande-Bretagne, Mackenzie King a tout misé sur le processus de paix, sous-estimant ainsi les intentions malveillantes de Hitler et de ses disciples au Canada. Néanmoins, le mouvement d'Arcand a connu une fin abrupte au printemps 1940. Arrêté en mai 1940 puis interné pour activités subversives, Adrien Arcand a croupi dans des camps d'internement pendant toute la durée de la guerre. Mais avant d'être envoyé derrière les barbelés, Arcand a eu le temps de tisser des liens étroits avec les principales organisations antisémites dans le monde. Après la guerre, Arcand reprendra contact avec ces têtes d'affiche de l'international antisémite. Il profitera de son réseau pour étendre sa campagne antisémite aux quatre coins du globe, comme nous le verrons dans le troisième chapitre.

CHAPITRE III : ARCAND ET L'INTERNATIONAL ANTISÉMITTE

La croisade antisémite d'Adrien Arcand ne s'est pas limitée au Québec et au Canada. Elle a aussi eu un rayonnement à l'étranger, notamment en France, aux États-Unis et en Angleterre, avant et après la Seconde Guerre mondiale. Dès les années 1930, Adrien Arcand s'est forgé une solide réputation parmi les principales organisations antisémites dans le monde grâce au rôle actif qu'il a joué dans la publication et la diffusion des *Protocoles des Sages de Sion* et de ses dérivés, dont une brochure intitulée *La Clé du Mystère* qu'il a écrite en 1937 et diffusée dans le monde par la suite. Nous en ferons la démonstration dans ce chapitre à l'aide d'une riche correspondance que nous avons dépouillée dans le fonds Adrien Arcand à Bibliothèque et Archives Canada, ainsi que dans le fonds du Congrès juif canadien à Montréal dont un large volet porte sur le chef fasciste canadien.

Les Protocoles des Sages de Sion

Selon la version des antisémites, les *Protocoles des Sages de Sion* ont été édités en Russie en 1905 et en 1906. Ils se présentent tel un compte rendu détaillé d'une vingtaine de réunions judéo-maçonniques secrètes tenues à Bâle, en 1897, au cours desquelles un « Sage de Sion » se serait adressé aux chefs du peuple juif pour leur exposer un plan de conquête du pouvoir mondial par les Juifs. Leur objectif consistait à devenir les maîtres du monde, après la destruction des monarchies et de la civilisation chrétienne. Pour mettre à exécution ce plan machiavélique, on aurait proposé d'utiliser la violence, la ruse, les guerres, les révolutions, la modernisation industrielle et le capitalisme. Une fois que le monde serait réduit en cendres, le pouvoir juif pourrait s'installer aux quatre coins du globe. L'historien Norman Cohn qui, dans les années

1960, a consacré une étude très fouillée au mythe de la conspiration juive et les *Protocoles des Sages de Sion*, a bien décrit comment les Protocoles reflétaient la structure complexe de l'antisémitisme moderne, sous sa forme la plus virulente. Ce dernier explique leur succès par la représentation que l'on se faisait du Juif au début du XXe siècle, comme le symbole des aspects les plus négatifs attribués à la modernité :

« Le monde moderne vit se réaliser au XIXe siècle l'émancipation des Juifs, d'abord en France, ensuite dans les autres pays de l'Europe occidentale et centrale. Partout, les Juifs accumulèrent les réussites dans les domaines où leur histoire leur permettait d'exceller : la banque, certaines branches du commerce, le journalisme. En même temps, ils jouèrent un rôle important dans les mouvements libéraux et les mouvements révolutionnaires, ainsi qu'il fallait s'y attendre de la part de gens longtemps opprimés, et le plus souvent incomplètement émancipés. Il n'y avait là rien de mystérieux; mais dans ces conditions, tous ceux qui, pour une raison quelconque se sentaient mal à l'aise dans le monde moderne et ne parvenaient pas à s'adapter à lui, pouvaient facilement voir dans le Juif l'incarnation de la civilisation qu'ils détestaient¹. »

Si, dans l'optique des antisémites, le Juif est l'incarnation de tous les maux du monde moderne, il apparaît que les fondements de cette forme d'antisémitisme la plus virulente remontent à la nuit des temps. Selon Norman Cohn, les *Protocoles des Sages de Sion* ont été écrits sur la base du vieux mythe de la conspiration mondiale des Juifs qui a persisté pendant plusieurs siècles et s'est répandu dans le monde entier : *« Les mythes ne disparaissent pas nécessairement dans le même temps que les circonstances qui les ont fait surgir. Ils acquièrent parfois une autonomie et une vitalité propres, qui les véhiculent à travers les continents, et le long des siècles². »* À ce chapitre, précise Norman Cohn, le cas des Juifs et du judaïsme en est l'exemple le plus extraordinaire. L'historien, philosophe et politicologue français, Pierre-André Taguieff, retrouve dans

¹ Norman Cohn. *Histoire d'un mythe : La « conspiration » juive et les protocoles des sages de Sion*, Paris, traduction française Gallimard, 1967. p. 252.

les *Protocoles des Sages de Sion* le dualisme manichéen issu du vieil héritage judéo-chrétien : « *L'invention du mythe des Sages de Sion à la conquête du monde, c'est la réinvention de Satan. Car, dans les sociétés contemporaines, l'on peut tout à la fois ne plus croire au diable et fictionner la politique mondiale comme l'affrontement entre forces du bien et forces du mal*³. » Selon Pierre-André Taguieff, le mythe du « péril juif » se nourrit de la mythologie des sociétés secrètes censées gouverner le monde⁴. Pierre-André Taguieff a identifié les deux principaux thèmes exploités par les antisémites qui se sont inspirés des Protocoles : celui du meurtre rituel et celui de la conspiration mondiale :

« *D'où les deux grands stéréotypes antijuifs qui viennent de loin, disons de la démonologie médiévale, stéréotypes accusatoires folklorisés et indéfiniment recyclés dans la modernité, pivots de rumeurs elles-mêmes récurrentes : le Juif sanguinaire et le Juif conspirateur/dominateur*⁵. »

Ces deux thèmes d'accusation furent repris par Julius Streicher dans son hebdomadaire antijuif, *Der Stürmer*, ainsi que dans les journaux et les écrits d'Adrien Arcand. Dès le début des années 1930, Arcand développe dans *Le Miroir* des théories à l'effet que les Juifs pratiquent des rituels visant à assassiner des chrétiens. Dans son édition du 3 juillet 1932, le journal *Le Miroir* titre en une : « *Les Juifs sont des assassins* ». Arcand y raconte comment l'Église a canonisé comme martyrs des enfants que les Juifs avaient égorgés afin d'avoir leur sang pour préparer le pain azyme. Ce thème est repris dans l'édition du 24 juillet dans un article intitulé : « *Le meurtre d'un chrétien fait partie d'un rite juif* ». Dans l'édition du 31 juillet, *Le Miroir* dresse une

2 Ibid., p. 251.

3 Pierre-André Taguieff. *Prêcheurs de haine : traversée de la judéophobie planétaire*, Paris, Mille et une nuits, 2004. p. 627.

4 Idem.

5 Ibid., p. 622.

liste de présumés meurtres de chrétiens attribués aux rituels juifs survenus dans l'histoire du monde de l'an 418 à 1911. En outre, Arcand reprend une idée répandue dans les cercles antisémites européens selon laquelle les Juifs seraient responsables de l'enlèvement et de l'assassinat du jeune enfant de l'aviateur Charles Lindberg⁶. Ainsi, Adrien Arcand répond aux caractéristiques de l'antisémite fanatique chez qui Pierre-André Taguieff perçoit une certaine forme de psychopathologie :

« La judéophobie se caractérise, voire se singularise, en tant que forme spécifique de xénophobie, par sa forte charge mythique, indissociable de ses sources théologico-religieuses. Cette dimension mythologique s'accompagne chez les individus qu'on peut considérer comme des antijuifs fanatiques, de tendances qu'il faut bien qualifier de psychopathologiques⁷. »

Norman Cohn a défendu pareille hypothèse en concluant que ce mythe du juif conspirateur répondait à de profonds et tenaces besoins inconscients :

« Il a toujours eu l'étonnante faculté de transformer certains individus en fanatiques aveugles, inaccessibles aux arguments rationnels et imperméables à l'évidence, et de semer le trouble et la confusion parmi un grand nombre de gens par ailleurs parfaitement raisonnables⁸. »

Le psychiatre Theodore Isaac Rubin a poussé plus loin cette analyse en démontrant, sur les bases de la psychiatrie moderne, que l'antisémitisme peut être considéré comme une forme de maladie mentale⁹. Mais l'antisémitisme résiste à toute analyse rationnelle et scientifique. La croyance aveugle envers le mythe de la

⁶ Charles Lindberg est le premier aviateur à avoir réalisé le vol, en solitaire, sans escale, au dessus de l'Océan Atlantique les 20 et 21 mai 1927. La vie du pilote du *Spirit of St-Louis* et celle de son épouse furent bouleversées le 1er mars 1932 lorsque leur premier enfant, Charles Jr., âgé de 20 mois fut enlevé dans leur domicile au New Jersey et son cadavre retrouvé 10 semaines plus tard. Après deux ans de recherche, la police emprisonna Bruno Richard Hauptmann qui sera exécuté en 1936. Des publications antisémites reprirent à leur compte « l'affaire Lindberg » en accusant les Juifs d'avoir orchestré cet enlèvement. C'est le cas du *Der Stürmer* de Julius Streicher en Allemagne nazie, du *Fascist* d'Arnold Leese en Angleterre et du *Miroir* d'Adrien Arcand au Canada (voir le numéro du 7 août 1932 à ce sujet). Cette propagande antijuive n'est pas dénuée de paradoxe lorsqu'on sait que l'auteur inculpé de cet enlèvement, Bruno Richard Hauptmann, était un Allemand d'origine.

⁷ Pierre-André Taguieff, op.cit., p. 620.

⁸ Norman Cohn, op.cit., p. 253.

conspiration mondiale des Juifs est demeurée bien vivante dans l'esprit des antisémites, malgré qu'il fut démontré dès les années 1920 que *Les Protocoles des Sages de Sion* constituaient un faux fabriqué par un espion russe vivant à Paris au début du XXe siècle, à la demande expresse de la police secrète du tsar. Les Russes en firent un instrument de propagande visant à faire croire qu'un conseil de sages juifs, les Sages de Sion, avait orchestré un complot dans le but de dominer le monde. Ce n'est qu'en 1992, qu'un historien russe du nom de Mikhaïl Lépekhine a établi l'identité de l'auteur des Protocoles, Mathieu Golovinski, un faussaire qui aurait écrit ce document en 1907 pour le représentant en France de la politique du Tsar. C'est en dépouillant des archives concernant Golovinski que l'historien russe a découvert dans des archives françaises conservées à Moscou les preuves de la fabrication du célèbre faux¹⁰. Pour l'historien Pierre-André Taguieff, les Protocoles constituent assurément le faux politique le plus diffusé au XXe siècle, et la plus fameuse fabrication policière de l'histoire de l'Occident chrétien¹¹.

Norman Cohn s'explique mal comment, dans les années qui suivirent la Première Guerre mondiale, des gens cultivés et raisonnables prirent les Protocoles au sérieux. Selon lui, les *Protocoles des Sages de Sion* ont circulé en Europe et ailleurs dans le monde dans l'entre-deux-guerres par millions d'exemplaires. *Les Protocoles des Sages de Sion* obtinrent un large succès dans le monde anglo-saxon au début des années 1920. Tant en Angleterre, qu'aux États-Unis, les Protocoles furent diffusés sur une large échelle. Selon Norman Cohn, la première traduction anglaise des *Protocoles des Sages*

⁹ Theodore Isaac Rubin. *Anti-Semitism : A Disease of the Mind*, New York, The Continuum Publishing Company, 1990. 146 p.

¹⁰ Pierre-André Taguieff a écrit une synthèse à partir des documents découverts par Mikhaïl Lépekhine. *Les Protocoles des Sages de Sion Tome I : Un faux et ses usages dans le siècle*; Tome II : Études et documents (816 pages). Berg International, 1992. 408 p.

de Sion, datant de 1920, a grandement contribué à populariser ce faux antisémite dans le monde entier :

« *Même en Grande-Bretagne, où dans les temps modernes l'antisémitisme n'avait jamais été aussi virulent que dans le reste de l'Europe, ainsi qu'aux États-Unis, où jusqu'à une époque récente il demeura pratiquement imperceptible, le faux trouva créance dans ces milieux qu'on aurait pu croire mieux avisés*¹². »

C'est d'abord en Angleterre en 1920 que paraît la première édition anglaise des Protocoles sous le titre de « *The Jewish Peril* ». Le 8 mai 1920, le *Times* de Londres consacre un article à ce livre. Si l'auteur de l'article s'interroge sur l'authenticité des Protocoles, il lui accorde suffisamment de crédibilité pour en faire la promotion : « *Si les Protocoles ont été écrits par les Sages de Sion, alors tout ce qui a été entrepris et fait contre les Juifs est justifié, nécessaire et urgent*¹³. » L'année suivante, le 18 août 1921, le *Times* reconnaît son erreur. Le journal publie la correspondance de son représentant à Constantinople, Philip Graves, qui révèle que les Protocoles sont en fait un plagiat d'un pamphlet dirigé contre Napoléon III, publié en 1865 par Maurice Joly sous le titre de *Dialogue aux Enfers entre Montesquieu et Machiavel*. L'historien Norman Cohn, qui a fait une analyse comparative des Protocoles et du livre de Maurice Joly, conclut que plus de 160 passages des Protocoles, totalisant deux cinquièmes du texte en son entier, sont fondés sur des passages de Joly¹⁴.

Malgré la mise au point du *Times* de Londres, les *Protocoles des Sages de Sion* se répandent comme une traînée de poudre en Europe et en Amérique. Durant les décennies 1920 et 1930, des groupes fascistes anglais, en particulier les *Britons*, fondés

11 Pierre-André Taguieff, op.cit., p. 620.

12 Norman Cohn, op.cit., p. 153.

13 *Times* de Londres du 8 mai 1920, cité dans Norman Cohn, op.cit., pp. 75-76.

en 1919 par Henry Hamilton Beamish, et la *Imperial Fascist League* d'Arnold Spencer Leese, se chargent de diffuser les Protocoles dans le Royaume-Uni. Aux États-Unis, les Protocoles font du bruit grâce à la campagne menée par le fabricant de voitures, Henry Ford. En octobre 1920, le *Dearborn Independent*, le journal de Henry Ford, publie une série d'articles inspirés des Protocoles. En novembre 1920, ces articles sont également publiés dans un volume intitulé « *Le Juif international : le principal problème mondial* ». Henry Ford assume les coûts de la campagne de publicité de ce livre dont le tirage atteint 500 000 exemplaires dans le pays de l'oncle Sam¹⁵. Ce livre suscite également beaucoup de critiques aux États-Unis. Critiqué de toutes parts, l'industriel abandonne vite cette cause après avoir découvert la fausseté des *Protocoles des Sages de Sion*. Le riche constructeur automobile s'en excuse auprès de la population juive mais le mal est fait. Son livre « *Le Juif international : le principal problème mondial* » obtient un succès inespéré. Il est traduit en seize langues. Il sera d'ailleurs très apprécié d'Hitler qui, pendant des années, conservera une photo de Ford sur son bureau¹⁶.

Dès les années 1920, les Protocoles suscitent aussi un vif intérêt en France. Le quotidien *La Libre Parole*, dont le fondateur Édouard Drumont avait été le principal porte-parole de la campagne antisémite lors de l'affaire Dreyfus à la fin du XIXe siècle, en publie une première version française en juin 1920. *La Vieille France*, la revue d'Urbain Gohier, en assure aussi la diffusion. *L'Action française*, sous l'impulsion de Léon Daudet, se porte également à la défense de l'authenticité des Protocoles. Le Français Henry Coston, qui, en 1930, a relancé le journal *La Libre Parole*, fondé par son

14 Norman Cohn, op.cit., pp. 79-80.

15 Ibid., p. 157.

16 Ibid., p. 159.

mentor Édouard Drumont, a aussi joué un rôle actif dans la propagation des Protocoles dans l'entre-deux-guerres. Il en édite une version française en 1934 sous le titre « Le Péril Juif ». L'antisémite Darquier de Pellepoix, fondateur du *Rassemblement anti-juif de France*, a aussi été un grand adepte des Protocoles dans les années 1930. Ce dernier invitait les Français « *qui ne sont pas encore complètement chloroformés et émasculés* » à s'éveiller à la lecture des Protocoles¹⁷. *Les Protocoles des Sages de Sion* inspirent également la plume de l'écrivain Louis-Ferdinand Céline (1894-1961). En 1937, Céline publie un ouvrage intitulé *Bagatelles pour un massacre* qui porte la signature de son profond antisémitisme¹⁸.

Si la France a eu un fort penchant pour les Protocoles, c'est toutefois en Allemagne que le faux antisémite a connu sa plus large diffusion. Lors de l'avènement au pouvoir de Hitler en Allemagne en 1933, *Les Protocoles des Sages de Sion* sont l'objet d'une diffusion mondiale dans plusieurs langues. Les Nazis confient à leurs services de propagande la tâche de diffuser les Protocoles et de défendre la thèse de leur authenticité. Selon Pierre-André Taguieff, c'est à un colonel à la retraite, du nom de Ulrich Fleischauer, que le ministère allemand de la Propagande, dirigé par Joseph Goebbels, confie la direction du *Weltdienst* (le Service mondial), une agence antisémite mise sur pied à Erfurt dont la tâche consistait à favoriser par tous les moyens la diffusion des Protocoles hors de l'Allemagne¹⁹. Des sources indiquent qu'Adrien Arcand a été associé au *Weltdienst*. Dans une lettre adressée à un docteur suisse du nom de Joseph-

17 Cité dans Ralph Schor. *L'antisémitisme en France pendant les années trente*, Paris, Éditions Complexe, 1992. p. 126.

18 Dans cet ouvrage publié pour la première fois aux éditions Denoël avec un tirage de 75 000 exemplaires, Céline reprend à son compte les nombreux stéréotypes véhiculés sur les Juifs et prône déjà l'extermination des Juifs cinq années avant le début de la Shoah. Le livre, qui ne fait pas l'unanimité en France parmi la critique, sera réédité à deux reprises durant la guerre, en 1942 puis en octobre 1943.

Albert Mathez, le 21 août 1966, Adrien Arcand affirme qu'il fut désigné par Ulrich Fleischhauer officier du Service mondial (Weltdienst) pour le Canada : « *Ulrich Fleischhauer (dont j'étais l'officier du « Service Mondial (Weltdienst) au Canada), ne m'a jamais dit que le juge Meyer ou Mayer était un Juif ; cependant, il m'affirma que ce juge était franc-maçon²⁰.* »

En septembre 1938, un congrès réunissant à Erfurt en Allemagne des antisémites et des opposants au communisme de vingt nations à travers le monde, adopte une résolution pour rendre hommage à Adrien Arcand. Voici un extrait du texte de la résolution cité dans un ouvrage écrit par les historiens Gregory S. Kealey et Reg Whitaker : « *À Adrien Arcand, le jeune et dynamique dirigeant qui se bat pour son pays, le Canada, et pour la cause qu'il représente²¹* ». En 1934-35, le *Weltdienst* et son directeur, Ulrich Fleischhauer, participent à un procès qui a lieu à Berne en Suisse. Celui-ci est intenté par la communauté juive de Berne et la Fédération des communautés juives de Suisse, qui ont recours aux tribunaux pour mettre un frein à la diffusion de propagande antisémite dans la république helvétique. Parmi le matériel de propagande discuté à cette occasion figure les *Protocoles des Sages de Sion*. Ulrich Fleischhauer témoigne en faveur des Protocoles. Il tente par tous les moyens de prouver l'authenticité du faux antisémite. Le chef du *Weltdienst* soumet au tribunal un mémoire de quatre cent seize pages et fait une déposition qui dure six jours²². Le jugement est rendu le 14 mai 1935. Le juge Meyer conclut que les Protocoles, plagés en bonne partie sur le livre de

19 Pierre-André Taguieff. op.cit., p. 730.

20 Correspondance d'Adrien Arcand de 1929 à 1967. Bibliothèque et Archives Canada. Fonds Adrien Arcand. MG 30, Série D91. vols. 1 à 4.

21 Gregory S. Kealey et Reg Whitaker, dir., *RCMP Security Bulletins. The Depression Years, V : 1938-1939*, St-John's, Canadian Committee on Labour History, 1997), p. 319.

Maurice Joly, intitulé *Dialogue aux Enfers*²³, sont immoraux et il condamne les défenseurs à une peine d'amende. Par ailleurs, le juge pose un jugement très sévère sur la défense des accusés et leur acharnement à prouver l'authenticité des Protocoles :

« J'espère qu'il viendra un jour où personne ne comprendra plus comment, au cours de l'année 1935, une douzaine d'hommes mûrs et raisonnables ont pu, quatorze jours durant se torturer la cervelle devant un tribunal bernois au sujet de l'authenticité ou l'inauthenticité des soi-disant « Protocoles », de ces « Protocoles » qui, en dépit de tout le mal qu'ils ont causé et qu'ils peuvent encore causer, ne sont qu'un ramassis d'absurdités²⁴. »

À l'automne 1937, les défenseurs font appel et l'affaire est examinée par la Cour d'appel de Berne. Le 1^{er} novembre 1937, la Cour décide que la loi sur les écrits obscènes ne peut s'appliquer, et que les Protocoles ne sont pas immoraux. Selon Norman Cohn, ce jugement permit aux partisans des Protocoles d'affirmer par la suite que la Cour ne s'était pas prononcée sur leur authenticité. Ce jugement donna ainsi un nouvel élan aux antisémites. En 1937, les membres du *Weltdienst*, qui regroupait des experts et des auteurs d'une vingtaine de pays, adoptèrent une résolution pour confirmer l'authenticité des Protocoles.

Les Protocoles se propagent jusqu'au Québec. Dès le début des années 1920, le document circule dans les cercles catholiques ultraconservateurs. En 1921, l'abbé Huot l'évoque dans *l'Action sociale*²⁵. Au début de la décennie 1930, la communauté juive montréalaise s'inquiète de la propagation du faux antisémitisme dans la Belle province. À l'occasion du débat sur la loi pour faire cesser les propos diffamatoires dans les

22 Norman Cohn, op. cit., pp. 214-229

23 Avocat, Maurice Joly est l'auteur du livre *Dialogue aux Enfers*, imprimé en Belgique vers 1860, dont le but était de dénoncer les politiques de Napoléon III. L'auteur fut rapidement repéré et arrêté. En avril 1865, il fut condamné à quinze mois de prison.

24 Extrait du texte du jugement cité dans Norman Cohn. *Histoire d'un mythe : La « conspiration » juive et les protocoles des sages de Sion*, Paris, traduction française Gallimard, 1967. p. 228.

journaux, le député libéral de St-Louis, Peter Bercovitch, exprime ses inquiétudes et dénonce les Protocoles dans un discours prononcé le 16 février 1932 à l'Assemblée législative à Québec :

« Les Protocoles de Sion, dont certains journaux de la province de Québec font état, sont reconnus par l'histoire comme un cruel et terrible mensonge inventé dans le but de diffamer la population juive entière. Dès 1925, le London Times publiait un exposé des protocoles et prouvait qu'ils étaient le produit de l'autocratie russe, et rien d'autre chose qu'une masse de sottises répandues par les agitateurs antisémites²⁶. »

Lorsque le député Bercovitch parle de « certains journaux de la province de Québec », il fait inmanquablement allusion aux journaux fascistes d'Adrien Arcand dont le contenu éditorial s'inspire fortement des *Protocoles des Sages de Sion*. En juillet 1936, le journal *Le Fasciste canadien*, du Parti national social chrétien d'Arcand, publie à la une un long article intitulé « L'authenticité des Protocoles » :

« Les Protocoles des Sages de Sion (que chacun doit lire et relire) renferment le plan de la conquête du monde par les Juifs. Les youpins disent que c'est un faux inventé par les anti-juifs. Mais les juifs eux-mêmes, en des milliers de circonstances, ont publié le contenu exact des « Protocoles »²⁷.»

L'article en question cite un livre publié par l'ancien premier ministre de Grande-Bretagne, Benjamin Disraeli²⁸, intitulé « *Lord George Bentinck; a Political Biography* » qui, selon Arcand, confirme en tous points les Protocoles :

25 Pierre Ancil et Gary Caldwell. *Juifs et réalités juives au Québec*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1983. p. 305.

26 Débats de l'Assemblée législative à Québec, 18^e législature, 1^{re} session, séance du mardi 16 février 1932.

27 *Le Fasciste canadien*, Volume 2 – No. 2, Juillet 1936

28 Écrivain et homme politique britannique (1804-1881), Benjamin Disraeli occupa le devant de la scène publique sous le règne de la reine Victoria. Fils d'un père juif converti à l'anglicanisme, il se fit d'abord connaître par ses talents d'écrivain. Il fit le saut en politique en se faisant élire à la Chambre des communes en 1837. Trente années plus tard, en 1867, il devint Premier ministre britannique. En 1880, les troubles en Afrique du Sud et en Inde, conjugués à la crise économique, provoquèrent la chute de son gouvernement. Il mourut à Londres un an plus tard, le 19 avril 1881.

« Il nous apprend (malgré ses interprétations erronées sur la religion sémitique) que les Juifs veulent détruire la chrétienté, qu'ils considèrent comme une tyrannie, que leur travail porte fruit et ravage depuis longtemps l'Europe²⁹. »

Il est incontestable qu'Adrien Arcand a été un acteur important dans la diffusion des *Protocoles des Sages de Sion* au Québec, au Canada et ailleurs dans le monde. Dans les années 1930, une traduction française de l'édition russe de Serge Nilus, préparée en 1912 circulait déjà au Canada français. Le lecteur pouvait s'en procurer des copies en adressant une demande au *Comité Anticomuniste de Montréal*, Casier Postal 2290, Place d'Armes, Montréal. Or, il s'avère que cette boîte postale est la même que celle utilisée par le Parti de l'Unité nationale du Canada d'Arcand à la même époque. La version des *Protocoles* publiée par Arcand comporte seize pages. Elle présente de courts textes répartis dans vingt-quatre chapitres qui abordent divers thèmes dont la possession de l'or, des banques, la débauche, la terreur, le libéralisme, la maçonnerie, le contrôle de la presse; tous des thèmes péjoratifs que les antisémites attribuent à la volonté de domination des Juifs³⁰. Le document était vendu au coût de cinq sous. Dans une publicité apparaissant à la fin du document, le parti d'Arcand se vantait d'offrir la brochure au meilleur prix sur le marché³¹. Arcand offrait même des rabais pour des commandes de plusieurs copies. Pour des quantités de 1000 à 5000 copies des *Protocoles*, un rabais d'un demi sous par copie était accordé et pour des quantités de plus de 5000, on offrait une réduction d'un sou la copie. Dans l'édition du *Combat national* de février 1939, on retrouve une publicité au sujet des *Protocoles des Sages de Sion*. On peut y lire dans un encadré :

29 Idem.

30 *Les Protocoles des Sages de Sion* (non daté). Collection Adrien Arcand (microforme). Université d'Ottawa. Bibliothèque Morisset. FC 2924.1 .A73 A25 1970.

« Lisez « Les Protocoles des Sages de Sion » (16 pages, grand format 5 cents) qui vous donneront le plan de conquête du monde par les Juifs, plan qui s'exécute à la lettre, plan que les événements ont parfaitement prouvé depuis sa première publication en 1895³². »

Adrien Arcand a continué à publier les *Protocoles* après la guerre alors qu'il dirigeait le Parti de l'Unité nationale du Canada. Dans le journal *L'Unité nationale*, il continue à diffuser des publicités pour vendre les Protocoles. Près d'une décennie après la fin de la Seconde Guerre mondiale, Adrien Arcand défend encore l'existence d'un plan de conquête mondiale des Juifs que les antisémites croient avoir été conçu à la fin du XIXe siècle. Dans le numéro d'avril 1954 du journal *L'Unité nationale*, Adrien Arcand consacre une pleine page aux Protocoles. En voici un extrait d'un long article qui figure sur la page frontispice du journal :

« On peut résumer en six points le contenu des 24 chapitres des « Protocoles des Sages de Sion », plan de conquête mondiale qui fut révélé au public il y a plus d'un demi-siècle. Le moyen d'y parvenir est d'encourager et d'organiser, dans chaque pays, des forces subversives, disruptives et désintégrant, inventer des «droits» fictifs, créer des «torts imaginaires» afin de produire une atmosphère de révolte, puis d'indiquer le chemin de la Révolution Rouge comme seule issue possible. Quand toutes les institutions auront été discréditées et foulées aux pieds par une masse populaire amorphe systématiquement dépravée, le groupe conspirateur émergera comme le Maître d'une société entièrement désorganisée³³. »

Durant toutes ces années, Adrien Arcand ne s'est pas limité à diffuser les *Protocoles des Sages de Sion*. Il a aussi apporté sa contribution en produisant et en diffusant aux quatre coins du globe un document hautement antisémite, intitulé *La Clé du Mystère*.

31 Idem.

32 *Le Combat national*, février 1939.

33 Idem.

La Clé du Mystère

Adrien Arcand s'est taillé une place parmi les principaux porte-voix de l'antisémitisme dans le monde par son rôle joué dans la publication et la diffusion d'une brochure intitulée *La Clé du mystère*, qu'il aurait écrite et distribuée sur une grande échelle, d'abord dans les années 1930, puis au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Ce texte, qui a aussi été traduit en anglais sous le nom de *Key to the Mystery*, avait pour objectif de prouver l'authenticité des théories avancées dans les *Protocoles des Sages de Sion* en citant hors contexte des déclarations d'écrivains et de personnalités juives connues dans le monde, à l'effet que le peuple juif aurait orchestré un complot visant à dominer le monde, dont l'ancien premier ministre britannique Benjamin Disraeli, à l'effet que le peuple juif a orchestré un complot visant à dominer le monde.

Selon l'historienne Lita-Rose Betcherman, ces déclarations d'écrivains juifs sont souvent citées hors contexte³⁴. Pour s'en assurer, les autorités juives dans le monde ont fait appel à des experts pour évaluer l'authenticité des déclarations de Juifs reproduites dans *La Clé du Mystère*. En 1939, par exemple, l'*Alliance Israélite Universelle de Paris* a obtenu l'opinion d'un professeur en études espagnoles de l'Université de la Sorbonne, Maurice Bataillon, qui a étudié une correspondance de 1489 échangée entre le rabbin des Juifs d'Arles et un autre Juif à Constantinople portant sur la conspiration juive au Moyen Âge, citée en page quatre dans *La Clé du Mystère*. L'expert arrive à la conclusion que cette lettre constitue un faux : « *M. Bataillon who is also one of the directors of the Institute of Spanish Studies at the University of Paris, demonstrates that*

³⁴ Lita-Rose Betcherman, op.cit., p. 91.

*these letters are the result of a forgery*³⁵ », peut-on lire dans une note retrouvée aux archives du Congrès juif canadien à Montréal. Dans son étude, Maurice Bataillon s'est aussi penché sur un article publié par le rabbin Manfred Reifer huit mois après l'accession d'Hitler au pouvoir dans le « Czernowiz Allgemeine Zeitung »; édition du 2 septembre 1933, qui a été reproduit en page treize dans *La Clé du Mystère*. L'expert a noté que des passages de l'article original avaient été coupés dans *La Clé du Mystère*. Ces omissions, qu'il a reproduites en soulignés dans un texte obtenu aux archives du Congrès juif canadien à Montréal, dénoncent le régime nazi d'Hitler et condamnent l'antisémitisme³⁶.

Les historiens s'entendent pour dire que *La Clé du Mystère* est un texte hautement antisémite. Voici ce qu'en pense l'historienne Lita-Rose Betcherman : « *It was undoubtedly the most vicious defamation of the Jewish people ever published in Canada*³⁷. » L'historien David Rome cite un auteur anglais, Louis W. Bondy qui, dans un ouvrage écrit en 1946, place *La Clé du Mystère* au rang des ouvrages antisémites les plus virulents jamais publiés :

« An ugly-looking newspaper of 32 pages made its appearance in the Thirties, not only at Montreal where it was edited and sold for 10 cents, but all over the world. Copies were distributed in Britain, in France, in South Africa. Switzerland was at one time swamped with them. The name of that publication, in which no address was given of printers or publishers except an anonymous Post office Box, was appropriately enough The Key to the Mystery, the word key being replaced by the picture of a rather nice and elaborately old-fashioned-looking instrument which seemed designed to open the locks of a medieval castle. The contents of that newspaper, were, however, anything but nice, and they opened a prospect not on a pleasant old castle, but on medieval superstition, hatred and cruelty for The Key to the Mystery (La Clé du Mystère in

35 Archives du Congrès juif canadien, Montréal. Fonds sur le CJC. Série ZB. Adrien Arcand.

36 Idem.

37 Lita-Rose Betcherman, op.cit, p. 91.

*French edition) was one of the vilest and most recklessly compiled anti-jewish compendia ever issued*³⁸. »

Nous avons retracé une édition de *La Clé du Mystère* datant des années 1930 dans la collection Adrien Arcand que l'on retrouve en format microfilmé à la Bibliothèque Morisset de l'Université d'Ottawa³⁹. Le document de trente-deux pages est non daté et ne porte aucune signature d'auteur autre que « La ligue féminine anticommuniste de Montréal » qui en aurait assuré la diffusion dans les années précédant le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale. Cependant, tout porte à croire qu'Adrien Arcand en serait l'auteur. C'est ce qu'en croit l'historien Norman Cohn qui a consacré une étude très fouillée à l'antisémitisme en 1967 : « *Adrien Arcand, le chef des Chemises Bleues, était l'auteur d'un pamphlet intitulé La Clé du Mystère, contenant les fabrications antijuives habituelles*⁴⁰. » *La Clé du Mystère* se vendait dix sous la copie dans les années 1930. Les lecteurs pouvaient s'en procurer des copies par courrier à la même adresse que celle utilisée par Adrien Arcand pour son journal *Le Fasciste canadien*, organe du Parti national social chrétien qu'il publie de 1935 à 1938, et pour *Le Combat national*, publication du Parti de l'Unité nationale du Canada diffusée de 1938 à 1939. En 1938, *Le Fasciste canadien* fait la promotion de *La Clé du Mystère*. Dans le numéro de février 1938, on peut y lire :

« *La Clé du Mystère de grand format, 32 pages, ne contient que des citations d'auteurs, revues, chefs et journaux juifs. Ces textes juifs confirment avec surabondance tout ce qui a été dit de la conspiration juive universelle*⁴¹. »

38 Louis W. Bondy. *Racketeers of Hatred*, London, Newman Wosley, 1946, p. 259, cité dans David Rome. *Clouds in the Thirties : On anti-Semitism in Canada, 1929-1939*, section 5, Montréal, David Rome, 1978. p. 43.

39 *La Clé du Mystère* (non daté). Collection Adrien Arcand (microforme). Université d'Ottawa. Bibliothèque Morisset, FC 2924.1 .A73 A25 1970.

40 Norman Cohn, op.cit., p. 230.

41 *Le Fasciste Canadien*, février 1938, p. 12.

Dans le même numéro apparaît une publicité visant à offrir au lecteur trois documents, *Les Protocoles des Sages de Sion*, *La Clé du Mystère* et le programme de *L'Unité nationale* au prix de quinze sous⁴². Au bas de la publicité, on peut lire que ces documents sont disponibles aux locaux du Parti de l'Unité nationale : « *En vente dans toutes les salles du Parti de l'Unité Nationale. Casier Postal 2290 (Place d'Armes, Montréal, Canada)*⁴³. » Dans le numéro du *Fasciste canadien* d'avril 1938, une autre publicité permet au lecteur de se procurer *La Clé du Mystère* aux quartiers généraux du Parti national social chrétien : « *Toutes commandes pour La Clé du Mystère de la part des zones devront être données aux Quartiers Généraux. Pour autres commandes : C.P. 2290. Place d'Armes, Montréal.* » Le *Fasciste canadien* de novembre 1938 nous apprend également que les membres du Parti de l'Unité nationale avaient le devoir d'assurer la diffusion de *La Clé du Mystère*, comme on peut le lire dans un avis publié dans cette même édition : « *À ces personnes, chaque membre doit vendre : a) Le programme du Parti; b) « La Clé du Mystère »; c) Le « Combat National » et remettre une formule d'enrôlement*⁴⁴. »

Selon David Rome, la première distribution de *La Clé du Mystère* remonterait au 21 août 1937 à Toronto. On retrouve une autre référence à ce document pour l'année 1937 dans une correspondance échangée entre le secrétaire général du Congrès Juif Canadien, H. M. Caiserman, et le premier ministre du Canada, William Lyon Mackenzie King. Dans une lettre datée du 25 août 1937, H. M. Caiserman s'adresse à William Lyon Mackenzie King pour dénoncer l'avalanche de littérature antisémite qui s'abat sur le

42 Ibid., p. 10.

43 Idem.

44 *Le Fasciste canadien*, novembre 1938, p. 12.

Canada par le biais des services postaux du pays⁴⁵. Le 10 septembre suivant, William Lyon Mackenzie King répond au secrétaire général du Congrès Juif canadien. Il l'informe qu'il a transmis sa requête au ministre de la Justice et au maître de poste général du Canada : « *I have brought the representation which you have made to the immediate attention of the Minister of Justice and the Postmaster General, and shall not fail to see that they receive the careful consideration of the Government as a whole*⁴⁶. »

Quatre jours plus tard, le 14 septembre, H.M. Caiserman revient à la charge en soumettant par écrit au premier ministre King la liste des principales publications antisémites qui circulent au Canada⁴⁷. En tête de liste, on retrouve *La Clé du Mystère*. Selon H. M. Caiserman, un million de copies de cette brochure, 500 000 en français et 500 000 en anglais, auraient été imprimées en 1937 à Montréal aux presses du journal *L'Illustration Nouvelle*⁴⁸, propriété d'Eugène Berthiaume, où Arcand travaille comme journaliste tout en vaquant à ses occupations de chef du Parti national social chrétien et éditeur du *Fasciste canadien*. Si l'on en croit H. M. Caiserman, la distribution de *La Clé du Mystère* aurait été confiée au Dr J.-Gabriel Lambert, un bras droit d'Arcand qui se chargeait des relations publiques du parti⁴⁹. Le Dr Lambert aurait eu le mandat de distribuer ce document au coût de 10 000 \$⁵⁰.

45 Correspondance du premier ministre du Canada, William Lyon Mackenzie King. Bibliothèque et Archives Canada. No de référence archivistique : MG 26-J1, vol. 233. pp. 199625-199626.

46 Ibid., p. 199632.

47 Ibid., pp. 199628-199631.

48 Publiée de 1936 à 1941, *L'Illustration Nouvelle* appartenait à Eugène Berthiaume, fils de Treflé Berthiaume qui fut propriétaire du journal *La Presse*. Ce journal, dont l'ancêtre était *L'Illustration*, publié de 1930 à 1936, fut associé à l'Union nationale de Maurice Duplessis. En 1941, le journal change de nom pour le *Montréal-Matin* qui cessera d'être publié en 1978. Pour en savoir plus, lire l'ouvrage détaillé de Joseph Bourdon. *Montréal-Matin, son histoire, ses histoires*, Éditions La Presse, Montréal, 1978. 282 p.

49 Correspondance de William Lyon Mackenzie King, op.cit., pp. 199628-199631.

50 Revue NOW, Congrès Juif Canadien, page 9.

En 1937, H.M. Caiserman et le Dr. J.G. Lambert ont eu un échange acrimonieux sur le contenu de *La Clé du Mystère*. Le 16 septembre 1937, H.M. Caiserman, écrit au Dr. Lambert :

« Every word in the « Key to the Mystery » is a provocation and a lie and every word in your letter is evidence of a mind which is positively not normal. The fact that you are spreading your lies through the mails and by other means may require a reply, but at a time when we alone shall choose⁵¹. »

La réplique du Dr Lambert est encore plus incisive. Dans une lettre du 27 septembre 1937, ce dernier traite le secrétaire général du CJC de menteur : *« Jesus Christ was right when he said « That Jews are liars ». You, the Secretary of the most important official Jewish body in Canada, are a liar and prove it in your letter of September the 16th, 1937⁵². »* Dans la même lettre, J.G. Lambert réfute l'information voulant qu'il soit l'éditeur de *La Clé du Mystère* :

« I am not the Editor of « The Key to the Mystery », nor am I the Secretary of The National Socialist Party of Canada, and not being a German in Germany, cannot be a Nazi. I studied « The Key to the Mystery » and found it to be mostly reproductions of Jewish declarations and writings, of which I personally possess most of the original editions. Yet you say they are lies. Why don't you prove them. Christ is always right⁵³. »

Des recherches menées dans le fonds Adrien Arcand à Bibliothèque et Archives Canada nous ont permis d'obtenir l'aveu écrit d'Adrien Arcand à l'effet qu'il est bel et bien l'éditeur de *La Clé du Mystère*. Le 2 novembre 1961, un avocat américain du nom de Marvin Brooks Norfleet écrit à Arcand pour lui faire part de son intention d'écrire un livre sur les Juifs. Pour ce faire, il souhaite citer des extraits du Talmud qui ont été

51 Archives du Congrès juif canadien, Montréal. Fonds sur le CJC. Série ZB. Adrien Arcand.

52 Idem.

53 Idem.

reproduits dans *La Clé du Mystère*. Afin de s'assurer de l'authenticité de son contenu, il adresse une série de questions à Arcand que voici :

« 1. Am I correct in understanding you were the author, or editor, of "The Key to the Mystery ?"; 2. That it was printed in 1935. Where ?; 3. Did you, personally, authenticate to your satisfaction, all its contents, references, quotes and citations ?; 4. Do you know of any reason that I should not cite "The Key to the Mystery" as authority for any of its contents, references, quotes or citations ?; 5. Did your said internment occur because of you having edited "The Key to the Mystery"?⁵⁴ »

Dans une lettre du 7 novembre 1961, Adrien Arcand répond à toutes les questions de son correspondant américain. Non seulement confirme-t-il être l'auteur de *La Clé du Mystère*, mais il indique avoir accordé son autorisation après la guerre pour sa réédition à Détroit aux États-Unis :

« 1. I have been the "author" (rather compiler) of the Key to the Mystery both in French and English; 2. The Key was printed in Montreal in 1937 on the duplex presses of the daily morning paper "L'Illustration Nouvelle", Marie-Anne street, Montreal, of which I was editor in chief and mandatory for 98 % of the shares (owned by Eugène Berthiaume, then living in Paris). In 1938-39, reissues were reprinted from the "mats" of the previous editions. After the 2nd World War, The Key (English) was re-edited with my consent in Detroit, Mich., USA; 3. All quotations reproduced in the Key were checked by me from the originals or photostats of the originals loaned to me. No Jewish organization ever dared to challenge the authenticity of the Key, although a world Jewish broadsides of propaganda called it "a most vicious, pernicious, wicked document"; 4. Quotations from the Talmud I got from an original of the book of which I mailed you a copy, from the Babylonian Talmud (verbatim translation in English), 1935, edited by the (Jewish) Soncino Press, London, Eng., other minor versions by Jews and non-Jews, and I always made it a personal scrupule to have them confirmed by Jews converted to Christianity⁵⁵. »

Cette correspondance constitue la preuve qu'Adrien Arcand est l'auteur de *La Clé du Mystère* et qu'il en a assuré l'impression et la distribution avant et après la deuxième grande guerre. Lorsqu'on parcourt l'historiographie qui traite du fascisme et de l'antisémitisme dans l'Europe de l'entre-deux-guerres, on découvre que *La Clé du*

54 Bibliothèque et Archives Canada. Fonds Adrien Arcand. MG 30-D91 Vols. 1 à 4.

Mystère a aussi circulé dans les milieux antisémites en Europe et aux États-Unis et qu'Adrien Arcand a joué un rôle clé dans sa diffusion planétaire. Dans un ouvrage consacré à l'antisémitisme dans le monde, publié en 2004, l'historien et philosophe français, Pierre-André Taguieff, fait référence au rôle joué par Adrien Arcand dans la diffusion de *La Clé du Mystère* :

« L'un des textes dérivés des Protocoles qui eut le plus d'écho à la fin des années 1930 porte le titre hautement symbolique « La Clé du Mystère ». Il s'agit d'une compilation antisémite qui est ordinairement attribuée à Adrien Arcand, chef d'un groupe fasciste canadien, le Parti national-social chrétien, connu aussi sous l'appellation de « chemises bleues ». Il fut largement diffusé en France en 1937, sans nom d'auteur, par les soins de l'Office de Propagande nationale, dirigé par Henry Coston, lui-même éditeur des Protocoles à partir de 1934, année de sa rencontre avec les milieux nazis liés au Weltdienst⁵⁶. »

Selon Pierre-André Taguieff, Henry Coston s'est aussi inspiré de *La Clé du Mystère* pour confectionner un dossier de sa revue *Le Siècle nouveau* (no. 1, octobre 1937), intitulé « *La Conspiration juive* »⁵⁷. Toujours en France, *La Clé du Mystère* aurait été distribuée en 1937 lors de réunions publiques du *Rassemblement antijuif de France*, un groupe d'antisémites français formé avant la Seconde Guerre mondiale par Darquier de Pellepoix⁵⁸. Cette information est confirmée dans une lettre échangée entre le comité exécutif du Congrès juif mondial à Paris et le secrétaire général du Congrès juif canadien (CJC) à Montréal, le 5 octobre 1937. Celle-ci fait état des dommages causés par *La Clé du Mystère* en France et des efforts consentis par les groupes de défense des Juifs pour en empêcher la distribution dans l'Hexagone : « *Elle est distribuée par le Centre de propagande antijuive. Nous faisons tous nos efforts pour*

55 Idem.

56 Pierre-André Taguieff, op. cit., pp. 741-742.

57 Idem.

58 Norman Cohn, op. cit., p. 241.

*empêcher sa propagation aussi radicalement que cela a été fait en Suisse et nous vous tiendrons au courant des résultats obtenus*⁵⁹. » Pour ce faire, le Congrès juif mondial demande au CJC de leur fournir des exemplaires de *La Clé du Mystère* : « *Pour aboutir à quoi que ce soit en France et en Belgique, il nous faut disposer d'un certain nombre d'exemplaires, et comme il est malaisé de se les procurer, nous vous serions très reconnaissants de nous en envoyer d'urgence, en français aussi bien qu'en anglais* », précise-t-on dans la lettre. Le même jour, le 5 octobre 1937, une demande semblable est formulée au Congrès juif canadien par le Centre israélite d'information situé à Amsterdam. Selon cette missive, une édition allemande de *La Clé du Mystère* (*Der Schlüssel des Geheimnisses*) est citée dans un article d'un journal fasciste et antisémite autrichien, « *Alpenländer Rundschau* », Klagenfurt, du 25 septembre 1937 : « *Would you be so kind as to procure us a few copies of that pamphlet. Is this anti-Communist Women's Union of any importance and has it had other pamphlets published ? In that case please send us these publications*⁶⁰. »

La Clé du Mystère est en demande dans les milieux juifs à travers le monde. Cet intérêt pour la brochure antisémite d'Arcand a comme seul objectif d'étudier le discours antisémite pour mieux le combattre. Le 21 octobre 1937, le professeur de théologie juive du *Hebrew Union College* de Cincinnati en Ohio réclame à son tour des copies de *La Clé du Mystère* auprès du Congrès juif canadien : « *Incidentally, I have had several requests for copies of the « Key ». If you can send me the "mezia" it will be highly appreciated*⁶¹. » Une lettre du *American Jewish Committee* du 13 octobre 1937, adressée

59 Archives du Congrès juif canadien, Montréal. Fonds sur le CJC. Série ZB. Adrien Arcand.

60 Idem.

61 Idem.

au Congrès juif canadien, fait état d'une édition de *La Clé du Mystère* en langue allemande qui circule à Winnipeg : « *Have you seen the Deutsche Zeitung, #17, September 29 (Winnipeg, Canada) with the front page item « Das Ende einer Propagandaluege » re « Key to the Mystery »? Besides this, the copy is nicely crammed with anti-semitism*⁶². » Pour sa part, le secrétaire général du CJC, H. M. Caiserman, fait état d'un envoi de 150 copies de *La Clé du Mystère* qui aurait été intercepté aux douanes américaines. Les brochures, qui avaient été expédiées par J.-G. Lambert, étaient adressées au colonel E.U. Sanctuary, un sympathisant nazi bien connu aux États-Unis :

« *We may add that an initial shipment of about 150 copies of the « Key to the Mystery » were denied entry into the United States by the American Customs Inspector at Route 9 boundary, about a week ago. The shipment was made by the above-mentioned Dr. Lambert and was addressed to col. E. U. Sanctuary, a known Nazi leader in the United States*⁶³. »

L'intérêt suscité pour *La Clé du Mystère* ne se limite pas à l'Europe et aux États-Unis. On en fait écho jusqu'en Afrique du Sud ! Dans une lettre du 3 juillet 1939, H.M. Caiserman répond à une demande d'information d'un confrère du *South African Jewish Board of Deputies* à Johannesburg, G. Sharon, à propos des origines de *La Clé du Mystère*. Il l'informe que ce document a été édité par le Parti national social chrétien, son chef Adrien Arcand et l'ancien secrétaire du parti, Dr. J. G. Lambert⁶⁴.

La correspondance d'Adrien Arcand nous permet d'établir qu'Adrien Arcand a continué à diffuser *La Clé du Mystère* dans les années 1950. Le 29 janvier 1952, A.F.X.

62 Idem.

63 Bibliothèque et Archives Canada. Correspondance du premier ministre du Canada, William Lyon Mackenzie King. No de référence archivistique : MG 26-J1, vol. 233. pp. 199628-199631.

64 Idem.

Baron⁶⁵, le dirigeant du *Nationalist Information Bureau*, une organisation fasciste anglaise vouée à la publication et à la diffusion de littérature antisémite en Europe, écrit à Adrien Arcand pour lui demander de lui faire parvenir 150 copies (ou plus si possible) de *La Clé du Mystère* :

« The demand for literature is so great – especially from Germany- that I am compelled to ask for an increased supply from all groups. Would therefore be glad if you would kindly arrange for a large supply of « Key to the Mystery » 150 copies or more if possible. We will pay in dollars⁶⁶. »

Le 2 février 1952, Peter J. Huxley-Blythe, le responsable de la distribution du *Nationalist Information Bureau*, s'adresse à son tour à Arcand pour lui commander 200 exemplaires de *La Clé du Mystère*, et ce, pour satisfaire les demandes d'un client en Allemagne :

« I'm anxious to obtain two hundred (200) copies of your excellent work, « Key to the Mystery » as soon as possible to fulfill an order I have received from Germany. As this order will open up a new market I am extremely anxious to meet it without too much delay⁶⁷. »

Dans les jours qui suivent, le 5 février 1952, un acolyte du *Nationalist Information Bureau* du nom de Hilary Cotter écrit à Arcand de Cork en Irlande pour lui commander à son tour des copies du document tant convoité :

« We have had a tremendous demands for your book THE KEY TO THE MYSTERY. Could you, therefore, send us at least 100 copies, but much more if possible, please ? The demand is considerable. Payment would be made on sale or return basis, the barter system, or cash down if desired⁶⁸. »

65 Disciple d'Arnold Spencer Leese né en 1915, A.F.X. Baron a été l'une des figures dominantes du fascisme en Angleterre dans les années 1940 et 1950. Il fut à la tête d'un regroupement appelé *The Nationalist Information Bureau*. Dans les années 1950, Arcand a échangé sur une base régulière de la littérature antisémite avec cette organisation basée en Angleterre.

66 Bibliothèque et Archives Canada. Fonds Adrien Arcand. MG 30-D91 Vols. 1 à 4.

67 Ibid.

68 Ibid.

Le 27 février suivant, Peter J. Huxley-Blythe répond à Arcand, et lui confirme avoir reçu 300 copies de la brochure *Key to the Mystery* : « *We appreciate your mailing 300 copies of the "Key to the Mystery" and I have informed Mr. Cotter that they will be despatched to the above address*⁶⁹. » Le 23 janvier 1952, A. F. X. Baron du *Nationalist Information Bureau* s'adresse à Arcand pour lui demander d'écrire un article dans sa publication : « *My bureau would be glad to publish any article by you in it's monthly bulletin which will go out to over 600 nationalists organisations throughout the world. An article by you would have a great effect.* » Une autre organisation fasciste, la *Westropa Press*, qui dirige ses activités de distribution de matériel antisémite à partir de ses bureaux en Angleterre, s'intéresse à *La Clé du Mystère*. Le 28 mars 1956, son directeur, Anthony Gannon, écrit à Arcand pour en obtenir des copies : « *Have you any old copies of the Key to the Mystery ? These would be very useful*⁷⁰. »

La Clé du Mystère était aussi très en demande chez nos voisins du Sud. En 1949, on en retrouve une édition anglaise (*The Key to the Mystery*) aux États-Unis. Le document était disponible par la poste en écrivant à *Women's Voice, Room 803, 537 S. Dearborn Street, Chicago, Illinois*. Un document retrouvé aux archives du Congrès juif canadien dresse la liste des distributeurs de *The Key to the Mystery* aux États-Unis. On y apprend que la brochure a été distribuée lors d'un congrès de fascistes américains à St-Louis en août 1949, par une organisation fasciste et antisémite américaine connue sous le nom de *Christian Nationalist Crusade* dont le mandat consistait à préserver et à défendre les valeurs chrétiennes au pays de l'oncle Sam. Celle-ci était dirigée par Gerald

69 Bibliothèque et Archives Canada. Fonds Adrien Arcand. MG 30-D91 Vols. 1 à 4. Lettre de Peter J. Huxley-Blythe adressée à Adrien Arcand le 27 février 1952.

70 Bibliothèque et Archives Canada. Fonds Adrien Arcand. MG 30-D91 Vols. 1 à 4.

L.K. Smith. Figure de proue du fascisme d'après-guerre aux États-Unis, Smith fut candidat à la présidence américaine sous la bannière du *American First Party* en 1944. Il recueillit 1781 voix. Après la guerre, il fonde la *Christian Nationalist Crusade* qui organise des rassemblements pro-fascistes et anticomunistes aux États-Unis. L'organisation, dont les bureaux sont situés à St-Louis dans le Missouri, publie un journal, *The Cross and the Flag*, qui s'en prend ouvertement aux Juifs. En 1967, cette publication d'extrême-droite consacre un article intitulé *Jewish Tyranny in Canada*, dans lequel l'auteur, Raymond Maynard, vante les agissements d'Adrien Arcand et du Parti de l'Unité nationale du Canada⁷¹. Les deux hommes s'entendent à merveille. Gerald L. K. Smith échange des lettres avec Adrien Arcand. À la lecture de cette correspondance, on note que le fasciste canadien jouit d'une grande notoriété aux États-Unis. Le 5 février 1949, Gerald L.K. Smith invite Arcand à venir prononcer deux à trois discours aux États-Unis, toutes dépenses payées. Les lettres ne disent pas si Arcand a répondu à l'invitation de son homologue américain.

En 1950, la communauté juive américaine s'inquiète de la diffusion de *La Clé du Mystère*. Le 9 mai 1950, un New-Yorkais du nom de John Roy Carlson écrit à Efraim M. Rosenzweig du Congrès juif canadien pour l'informer de la propagation de *La Clé du Mystère* aux États-Unis :

« *The Key Publishing Company issues one of the nastiest Jew-baiting booklet I have ever read entitled « Key to the Mystery ». Adrien Arcand is supposed to be writing it but I can't verify this. This group has sent « Key to the Mystery » to all sections of the United States, and while I was in England they told me of having received thousands of copies for distribution there before the war.* ⁷² »

71 Archives du Congrès juif canadien, Montréal. Fonds sur le CJC. Série ZB. Adrien Arcand.

72 Idem.

En 1966, Adrien Arcand entretient une correspondance avec un Américain du nom de Howard W. Kacy. Le 23 mai 1966, Arcand lui adresse une lettre dans laquelle il indique qu'il lui fera parvenir par la poste une copie de *La Clé du Mystère*. Dans cette lettre, Arcand affirme avoir imprimé plus de 1,5 million de copies de *La Clé du Mystère*, qui se sont retrouvées aux quatre coins de la terre : « *I'm mailing to you « The Key to the Mystery », which I had edited before the war and was printed over 1,5 million copies in French and English distributed mostly in Canada, the U.S., India, Australia, New Zeland, Belgium, etc., etc.*⁷³ » Le 31 mai 1966, Howard W. Kacy répond à Arcand pour le remercier pour tout le matériel qu'il lui a fait parvenir par la poste. Dans la lettre, il fait mention de *La Clé du Mystère* en anglais : « *Just a note to thank you for your May 23rd letter and for the material which accompanied it. Unfortunately, I cannot translate " Down with Hate" and thus will be unable to read it. I will read, in its entirety "The Key to the Mystery"*⁷⁴. »

Le rayonnement de *La Clé du Mystère* atteint même l'Amérique latine. Le 9 mars 1966, Arcand reçoit une lettre de Santiago au Chili d'un dénommé René Rodriguez, membre du *Mouvement National Socialiste du Chili*, qui loue les vertus de *La Clé du Mystère* et lui demande s'il serait possible de réimprimer la brochure pour en faire la distribution dans son pays :

« *Un de mes camarades possède La Clé du Mystère, votre œuvre. Un monument inestimable, point de vue propagande. Nous nous demandions qui trouver pour réimprimer ce fascicule, quitte à le faire passer pour un restant de la première impression au Canada. L'essentiel est de trouver un papier un peu jauni. Jauni naturellement ou artificiellement...et aussi, naturellement si on pouvait le faire traduire en espagnol. Éventuellement, par les Éditions Acervo (...) ou encore*

73 Idem.

74 Bibliothèque et Archives Canada. Fonds Adrien Arcand. Bibliothèque et Archives Canada. Fonds Adrien Arcand. No de référence archivistique : R10911-0-9-F, vols. 1 à 4.

mieux à Buenos Aires en Argentine. Nous nous sommes permis de tirer un article ou deux de votre « Clé du Mystère » pour les faire imprimer dans notre journal « La Cruz Gamada » (Croix gammée)⁷⁵. »

Au Canada, *La Clé du Mystère* a circulé par la poste jusque dans les années 1960. En 1952, des exemplaires de la brochure auraient été expédiés à l'ensemble des députés du Parlement canadien. C'est ce que laisse entendre une lettre du 12 juin 1952 de Saul Hayes du Congrès juif canadien adressée à A.H. Lieff d'Ottawa :

« Following your mentioning of the fact that the « Key to the Mystery » had been distributed to members of Parliament. I had the matter investigated. Our investigators tells us from what he gathered that a comparatively large number of copies were available in Canada since the Exchequer Court returned them last year to the petitioners when the exhibits in the case of Arcand vs the Crown were released⁷⁶. »

En 1967, une nouvelle édition de *La Clé du Mystère* fait surface au Québec. Le texte est reproduit dans une brochure anonyme de 64 pages en papier glacé de qualité. La brochure n'est pas datée mais on peut présumer qu'elle a été publiée en 1967. À la page 8 du document, on y reproduit le symbole officiel du centenaire de la Confédération canadienne de 1967. Après avoir comparé les deux versions de *La Clé du Mystère*, celle de 1937 et celle de 1967, nous arrivons à la conclusion qu'il s'agit essentiellement du même texte. Seules la préface et la conclusion diffèrent de l'édition originale publiée par Arcand en 1937. Il nous est impossible de prouver que le document de 1967 a été imprimé et diffusé par les membres du Parti de l'Unité nationale d'Arcand, mais il est permis de le croire. À l'instar de l'édition de 1937, *La Clé du Mystère* de 1967 est anonyme. À la page 63 du document apparaît une adresse où le lecteur peut s'en procurer des copies : L'Alerte de l'Occident, C.P. 185, station R.

⁷⁵ Idem.

⁷⁶ Archives du Congrès juif canadien, Montréal. Fonds sur le CJC. Série ZB. Adrien Arcand.

Montréal, Québec, Canada. Le 31 mai 1967, le journal *The Montreal Gazette* publie un article faisant état d'un envoi de *La Clé du Mystère* à l'ensemble des députés de l'Assemblée législative à Québec : « *Members found their mail contained a 64-page, magazine-format tract which accuses the Jews of being the cause of nearly every crime mankind has ever committed*⁷⁷. »

« *The neatly laid out and professional-looking magazine is called "La Clé du Mystère" (The Key to the Mystery). It tries to present the idea that the Jews are themselves responsible for the indictment it contains by quoting Jewish writers and spokesmen extensively – and out of context* », précise-t-on dans l'article de *The Gazette*.

La correspondance antisémite d'Adrien Arcand

Au-delà des *Protocoles des Sages de Sion* et de *La Clé du Mystère*, Adrien Arcand a tenu une longue correspondance avec les ténors de l'antisémitisme à travers le monde avant et après la guerre de 1939-45. La correspondance d'Adrien Arcand, qui a été regroupée dans un fonds à Bibliothèque et Archives Canada, donne un bon aperçu des liens que le chef du Parti de l'Unité nationale du Canada avait tissés avant et après la guerre avec les principales organisations fascistes et antisémites en France, aux États-Unis et en Angleterre. Nous avons retrouvé très peu de correspondance d'Adrien Arcand avec la France antisémite de l'après-guerre. Le fonds Adrien Arcand à Bibliothèque et Archives Canada ne contient que quelques lettres d'Henry Coston adressées à Adrien Arcand. Dans une lettre non datée, Coston demande à Arcand des renseignements sur des figures juives qui se trouvent au Canada, dans le but de l'aider dans la préparation de son livre sur l'Europe des banquiers :

« *Mon cher Adrien, Merci pour votre longue et intéressante lettre. Je vois que nous sommes toujours en parfaite communion d'idées. Pour le travail que je*

⁷⁷ *The Montreal Gazette*, 31 mai 1967.

prépare sur l'Europe des banquiers, j'aurais besoin de quelques précisions. J'ai en effet une documentation sur les ramifications des Rothschild de Londres au Canada. Je voudrais, si c'est possible, obtenir des renseignements sur l'état-civil et l'activité des personnages dont les noms suivent : Joseph Smallwood, Claude K. Howse. Une petite note sur leur passé, les fonctions qu'ils ont occupées, en un mot une notice genre who's who me serait bien utile⁷⁸. »

Coston lui demande également des informations sur le comte de Pessborough et le sénateur V.C. Bratt. Dans une autre lettre, Coston s'adresse à Arcand pour se plaindre d'un de ses proches qui n'a pas payé les copies du livre *Mein Kampf* qu'il lui a fait parvenir. Dans ses journaux, Arcand fait la promotion de la librairie de Coston. Dans son édition de février 1953, le journal *L'Unité nationale* publie une liste d'ouvrages antisémites que le lecteur peut se procurer en écrivant à l'épouse de Coston, Mme G. Coston, gérante de la Librairie française à Paris. Au bas de la publicité, le journal d'Arcand prend soin d'ajouter :

« En raison de la personnalité de Mme Coston, femme de Henry Coston, ancien directeur de la « Libre Parole », condamné aux travaux forcés à perpétuité pour son action contre la judéo-maçonnerie (gracié en 1951), on peut faire confiance à cette librairie. »

Adrien Arcand avait aussi un correspondant en Suisse du nom de Joseph-Albert Mathez. Ce dernier se fit connaître parmi les antisémites avec la publication de son livre, *Le Passé, les Temps présents et la Question juive*, qui provoqua un tollé en Suisse. L'auteur fut traîné en cour après la publication de ce livre qui remettait en cause l'existence des chambres à gaz dans les camps de la mort en Europe. En 1966, le docteur Mathez a demandé à Adrien Arcand de venir témoigner en sa faveur en Suisse lors de son procès. La demande du Dr Mathez fut transmise au conseil supérieur du Parti de l'Unité nationale du Canada à Montréal. Ce dernier jugea que la santé précaire de leur

78 Bibliothèque et Archives Canada. Fonds Adrien Arcand. MG 30-D91 Vols. 1 à 4.

chef ne lui permettait pas d'aller livrer cette bataille outre-mer. Le 10 septembre 1966, le chef provincial de la section québécoise du Parti de l'Unité nationale du Canada, Gérard Lanctôt⁷⁹, écrit au Dr Mathez pour justifier la décision du conseil de ne pas permettre à leur chef national d'aller témoigner en sa faveur en Suisse :

« Notre parti qui, comme vous, a subi les attaques de la juiverie, désire au plus haut point votre victoire. Vous n'avez écrit que la Vérité dans votre livre, et nous croyons fermement que la Vérité, après ces combats épiques, finira par triompher. Mais le Conseil supérieur du Parti, réuni récemment pour étudier votre lettre et décider de votre invitation, a résolu à l'unanimité de ne pas permettre à M. Adrien Arcand, notre chef, de quitter le Canada, pour aucune considération que ce soit. Si permission lui avait été accordée, le Parti et ses amis lui auraient fourni les moyens de voyager comme un prince, avec escorte, en tout honneur qu'il mérite, vers votre pays⁸⁰. »

C'est toutefois de l'autre côté de la Manche, en Angleterre, qu'Adrien Arcand entretient le plus de liens avec les ténors du fascisme et de l'antisémitisme de l'Europe de l'après-guerre. Comment expliquer qu'Adrien Arcand fut si attiré par Sir Oswald Mosley⁸¹, chef de la *British Union of Fascists*, et les autres fascistes anglais de l'entre-deux-guerres ? Une partie de la réponse se situe dans le respect commun qu'ils ont pour

79 Ironiquement, Gérard Lanctôt est le père de l'ex-felquist Jacques Lanctôt devenu aujourd'hui éditeur. Avant de mourir, Adrien Arcand désigna Gérard Lanctôt comme son dauphin.

80 Bibliothèque et Archives Canada. Fonds Adrien Arcand. MG 30-D91 Vols. 1 à 4.

81 Né en 1898, Oswald Mosley est issu de l'aristocratie anglaise. Élu au Parlement britannique dès l'âge de 23 ans sous la bannière libérale, il joint les rangs du *Labour Party* à la fin des années 1920. Il épouse la fille du ministre des Affaires étrangères, Lord Curzon. Lady Cynthia l'amène dans les rangs du « *Independent labour Party* ». Ce dernier rompt avec le *Labour Party* et fonde le *New Party*, qui devient à l'automne 1932, la *British Union of Fascists*. Mosley publie alors son livre, *The Greater Britain*, qui présente le programme du fascisme de Grande-Bretagne. Oswald Mosley est un excellent orateur. À plusieurs occasions, il rassemble plusieurs dizaines de milliers de personnes à Trafalgar Square et au Hyde Park à Londres pour vanter les mérites du fascisme qui, selon lui, est la seule voie pour se sortir de la crise économique du début des années 1930 qui ne cesse de faire des ravages en Angleterre. La *British Union of Fascists* de Mosley, qui avait des appuis dans tout le Commonwealth même parmi la famille royale britannique, a vu le jour en 1932. Elle est opposée à toutes formes de capitalisme et de socialisme d'état. Mosley s'oppose à une participation de la Grande-Bretagne à une guerre contre l'Allemagne. Il accuse d'ailleurs les Juifs de vouloir à tout prix plonger l'Angleterre dans un conflit armé afin de servir ses propres intérêts. Pendant les dernières années avant le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale, Oswald Mosley et la *British Union of Fascists* perdent beaucoup de popularité auprès de l'opinion publique anglaise. Mosley s'identifie de plus en plus à Hitler qui, avec ses parades militaires et autres manifestations d'apparat, a mauvaise presse en Angleterre. À l'instar d'Arcand, Mosley est arrêté en 1940 et interné jusqu'en 1943.

la monarchie anglaise et tous les symboles qu'elle représente. Arcand est un monarchiste. Selon lui, la monarchie est le meilleur rempart contre les Juifs, le communisme et les régimes républicains, comme on peut le lire dans un article tiré de son journal *Le Combat national* en mai 1939 : « *L'Unité nationale est un mouvement politique monarchiste. À chacune de ses assemblées, les membres du parti et l'assistance lèvent le bras en criant : « Vive le Roi ! ». Tous les membres admis dans le parti doivent prendre un engagement de fidélité et de loyauté au Roi*⁸². » Cette fidélité envers la couronne britannique n'était cependant pas une garantie de succès pour le fascisme en Grande-Bretagne et au Canada où le modèle fasciste ne pouvait s'appliquer comme en Allemagne en raison des assises parlementaires très fortes qui existaient à Londres et à Ottawa. Le mouvement de Mosley était donc voué à l'échec. Il en va de même pour la doctrine fasciste et corporatiste d'Adrien Arcand.

D'ailleurs, il existe plusieurs similitudes entre les deux hommes. À l'instar d'Hitler, Oswald Mosley et Adrien Arcand s'approprient des symboles militaires, tels que l'uniforme et les drapeaux, imposent à leurs légions des exercices militaires, et affectionnent les grands déploiements. Les deux hommes entrent toujours en scène au milieu des fanfares précédées des porte-drapeaux. Les premiers discours d'Arcand sont teintés des idées véhiculées par Oswald Mosley. Les deux hommes prêchent les idées corporatistes et vouent un culte à la famille royale britannique. Il est indéniable qu'Arcand a collaboré avec Mosley. En 1938, par exemple, Arcand diffuse dans le *Fasciste canadien* des publicités des journaux « *Blackshirt* » et « *Action* » de la *British Union of Fascists*. On y indique les adresses où les lecteurs du *Fasciste canadien*

⁸² *Le Combat national*, mai 1938.

peuvent se les procurer en Angleterre. Arcand offre le même traitement à l'organisation rivale de Mosley, la *Imperial Fascist League* de Arnold Leese dont nous parlerons plus loin dans ce chapitre⁸³.

Les archives ne font pas état de lettres personnelles qui ont été échangées entre Arcand et Mosley. Par contre, nous savons que les deux hommes ont eu des contacts après la guerre par l'entremise de Gerard Hamilton, un proche de Sir Oswald Mosley. Des lettres échangées entre Hamilton et Arcand laissent entendre que Mosley avait une très bonne opinion du chef du Parti de l'Unité nationale du Canada. Le 15 décembre 1947, Gerard Hamilton écrit ces mots à Arcand : « *Je vous envoie ce mot pour vous dire combien j'admire votre courage et votre lutte. Je sais que mon opinion est partagée par mon ami, Sir Oswald Mosley, que je vois souvent*⁸⁴. » Gerard Hamilton figure sur la liste d'envois d'Arcand, comme en fait foi une lettre datée du 9 janvier 1948 qu'Hamilton transmet à Arcand : « *Je cueillis cette occasion pour dire combien je suis content d'être en rapport avec vous. Naturellement, j'ai dit à Sir Oswald que je vous avais écrit et il était très heureux de le savoir*⁸⁵. »

Une lettre datée du 15 janvier 1948 laisse sous-entendre que Sir Oswald Mosley lisait les textes d'Arcand :

*« J'ai à vous dire que j'ai déjeuné hier chez Mosley et ai pu lui causer longuement. Je lui ai montré toutes les pièces que vous avez eu l'obligeance de m'envoyer et il m'a demandé de les porter avec lui à la campagne où il va demain jusqu'à lundi de la semaine prochaine. Je vous les rendrai donc ensuite. Sir Oswald m'a dit qu'il allait vous expédier un exemplaire de son livre « The Alternative » qui vient de paraître avec une petite dédicace. J'espère que le livre vous parviendra. Faites-moi savoir je vous prie*⁸⁶. »

83 *Le Fasciste canadien*, mars 1938, p. 4.

84 Bibliothèque et Archives Canada. Fonds Adrien Arcand. MG 30-D91 Vols. 1 à 4.

85 Idem.

86 Idem.

C'est toutefois avec l'un des pionniers du fascisme en Angleterre, Sir Barry Edward Domvile, qu'Arcand eut la plus volumineuse correspondance⁸⁷. Le fonds Adrien Arcand à Bibliothèque et Archives Canada contient des dizaines de lettres de Barry Domvile adressées à Arcand de 1948 à 1967. Dans les quelque soixante lettres que nous avons répertoriées, Barry Domvile et Adrien Arcand échangent leurs points de vue sur l'actualité, les Juifs et les diverses publications antisémites qui circulaient à l'époque en Europe et en Amérique du Nord. Domvile ne rate pas une occasion de louer le travail d'Arcand, comme on peut lire dans une lettre qu'il lui adresse le 27 novembre 1954 : « *Thank you so much for your excellent paper L'Unité Nationale. I am glad that you are back in the fight again. The so called « Revisionnists » in USA are doing a good job, but it is difficult to measure the extent of their success here*⁸⁸. » L'amiral Domvile survivra à Arcand. L'officier déchu de la marine anglaise publiera deux livres voués à une grande diffusion : « *Look to your Moat* » (un historique de la marine anglaise) et « *From Admiral to Cabin Boy* », qui raconte son parcours dans la marine anglaise jusqu'à sa cellule de la prison de Brixton en Angleterre. Barry Edward Domvile meurt en 1971.

Au cours de l'entre-deux-guerres, Adrien Arcand entre en contact avec un autre ténor fasciste et antisémite anglais du nom de Henry Hamilton Beamish, fondateur

87 Né en Angleterre en 1878, il est le fils de l'amiral Sir Compton Edward Domvile. Lors d'une visite en Allemagne en 1935, Barry Edward Domvile est séduit par le modèle nazi. En septembre 1936, il est invité par l'ambassadeur allemand, Joachim Von Ribbentrop, à assister à un rallye sur la place Nuremberg. Sitôt rentré au pays, il fonde un organisme appelé *The Link* dont l'objectif est de tisser des liens entre les Anglais et les Allemands. Au début, cette organisation se limite à des activités culturelles. Mais bientôt, il bascule dans l'antisémitisme. En avril 1938, le *Link* compte 2000 membres. En juin 1939, l'organisation en dénombre 4300. Devant l'imminence de l'entrée en guerre de l'Angleterre face à l'Allemagne, le 4 septembre 1939, Barry Domvile met fin aux activités du *Link*. Malgré ce geste préventif, Domvile ne réussit pas à échapper aux autorités anglaises. Le 7 juin 1940, il est arrêté et interné à la prison de Brixton. L'amiral Domvile est relâché le 29 juillet 1943.

d'une organisation fasciste et antisémite anglaise appelée *The Britons*⁸⁹. Les deux hommes se sont connus en 1936, alors que Beamish a séjourné aux États-Unis et au Canada. Le journal *Le Combat national* du Parti de l'Unité nationale d'Arcand raconte cet épisode dans son numéro de novembre 1938 : « *M. Beamish passa dix jours parmi nous en 1936. À son arrivée à Londres, il fit des conférences et donna aux journaux des entrevues sur ses trois mois d'études dans les provinces canadiennes et les États américains*⁹⁰. » Beamish avait beaucoup d'estime pour Arcand. C'est à l'invitation de Beamish qu'Adrien Arcand est appelé à prendre la parole, le 30 octobre 1937, lors d'un rassemblement fasciste à New York organisé par la *German-American Bund*. Cet événement rassemble 10 000 sympathisants fascistes à l'Hippodrome de New York. Arcand occupe le devant de la scène en compagnie des figures de proue du fascisme aux États-Unis, dont Fritz Kuhn, Rudolph Markman, John Fumizio et William Pelley. À cette occasion, Adrien Arcand, Henry Hamilton Beamish et l'Américain Robert Edward

88 Bibliothèque et Archives Canada. Fonds Adrien Arcand. MG 30-D91 Vols. 1 à 4.

89 Fils d'un amiral célèbre en Angleterre, qui fut l'aide camp de la reine Victoria, Henry Hamilton Beamish est né en Irlande en 1874. C'est à la suite de ses insuccès en politique que Beamish fonde les *Britons* en 1919. Ceux-ci s'en prennent à tous les étrangers qui vivent en Angleterre, en particulier aux Juifs, qu'ils accusent de conspirer pour dominer le monde. Fortement influencés par les *Protocoles des Sages de Sion*, les *Britons* rassemblent les principaux tenants de l'antisémitisme en Angleterre dès la fin de la décennie 1910. Les *Britons* réclamaient le retour du *Act of Settlement* de 1700 qui limitait les droits des étrangers dans le Royaume-Uni. Poursuivi pour libelle et diffamation, Beamish échappe à la justice en s'expatriant en Afrique du Sud. Il y vécut la majeure partie de sa vie ne retournant en Angleterre que lors de brefs séjours par la suite. Dans les années 1920, Henry Hamilton Beamish entretient des liens étroits avec les fascistes italiens et le Parti national-socialiste allemand. En 1923, Beamish se rend à Rome pour rencontrer Mussolini. La même année, il s'arrête à Berlin pour avoir un entretien avec Adolf Hitler. Le fondateur des *Britons* jouit d'une grande notoriété parmi les plus farouches antisémites dans le monde. En septembre 1937, il compte parmi les invités de marque à un congrès international antisémite organisé en Allemagne par le directeur du *Weltdienst*, le Colonel Fleischhauer. Les *Britons* comptent sur un nombre restreint de membres en Grande-Bretagne. Comme pour le parti d'Arcand, leurs activités sont surtout orientées vers la publication de littérature fasciste et antisémite. En 1920, les *Britons* lancent le journal *The Hidden Hand*. Ce dernier obtient peu de succès. Les *Britons* peinent à écouler les 150 copies de ce mensuel. En mai 1924, le journal *The Hidden Hand* est remplacé par le *British Guardian* qui, faute de revenu, cesse ses publications dès juillet 1925. Dans les années 1930, les *Britons* prennent le nom de *Britons Publishing Company* qui, comme son nom l'indique, se consacre à publier et à diffuser de la littérature fasciste et antisémite jusqu'au début de la Deuxième Guerre mondiale.

90 Bibliothèque et Archives Canada. Fonds Adrien Arcand. MG 30-D91 Vols. 1 à 4.

Edmondson prononcent des discours qui sont ensuite publiés dans une brochure ayant pour titre « *The Greatest War in History now on ! International Jewish System Against National Patriotism* ». Dans son article de onze pages intitulé « *The Jewish Plan* », Arcand expose les grandes lignes du prétendu plan de conspiration mondiale des Juifs inspiré des *Protocoles des Sages de Sion*. Considéré en Angleterre comme un ennemi de la nation, Henry Hamilton Beamish est arrêté en 1940 pour être interné durant toute la durée de la Deuxième Guerre mondiale. Durant son internement, la direction des *Britons* est confiée à un homéopathe de Londres, le Dr John Henry Clarke.

Après sa libération, Arcand reprend contact avec Beamish. De 1945 à 1948, les deux hommes, qui avaient vécu une expérience semblable lors de leur détention, se mettent à correspondre sur une base régulière. En 1948, par exemple, Arcand écrit une lettre à Beamish dans laquelle il lui raconte des anecdotes vécues durant sa vie dans les camps de Fredericton : « *J'ai été relâché des camps le même jour que vous, un 3 juillet, à la différence que c'était en 1945. J'y suis resté durant cinq années et cinq mois*⁹¹. » À la lecture de cette correspondance, on comprend qu'Arcand et Beamish sont très liés. Beamish voue une admiration à Arcand. Lors d'une entrevue qu'il accorde au *Toronto Star*, le 19 juin 1940, Beamish raconte sa première rencontre avec Arcand en 1936. Ce dernier se dit alors très impressionné par le chef du Parti national social chrétien. Après Hitler, il place Arcand au rang du plus grand leader qu'il a rencontré. Il prédit même que le fasciste canadien prendra le pouvoir à Ottawa :

« After Adolf Hitler, I consider Adrien Arcand to one leader who stands out for above any others I have met, as he has all the necessary flair, vim and originality which a real leader requires. A catholic of course, as are all French Canadians, but he knows exactly how far he can use and trust the clerical element. At the

91 Idem.

*first sign of a Jew-Bolshevist upheaval in Canada, he is in a position to take over the government of the country*⁹². »

Selon l'historien Norman Cohn, Beamish nourrissait l'espoir de devenir ministre de la propagande d'un Canada dirigé par Arcand⁹³. Norman Cohn fait aussi mention du rôle joué par Henry Hamilton Beamish dans la distribution de *La Clé du Mystère*. Ce dernier aurait fait traduire le document en Afrique du Sud en afrikaans⁹⁴. Beamish se fit connaître dans le monde après avoir promu l'idée de déporter les Juifs sur l'île de Madagascar⁹⁵. Dans une lettre adressée à Arcand le 15 juillet 1946, Beamish relance cette idée qui circulait déjà en Europe dans l'entre-deux-guerres : « *Madagascar is still waiting for them but nothing will happen about this either until suffering begins and all this jew money is blown sky high*⁹⁶. » Henry Hamilton Beamish ne réalisera jamais son rêve de déporter les Juifs en Afrique. Ironie du sort, le Britannique s'éteignit le 27 mars 1948, l'année même où l'Angleterre joua un rôle clé dans la création de l'État d'Israël. Toutefois, avant de mourir, Beamish assura sa succession en confiant les rênes de son organisation à Arnold Spencer Leese qui allait poursuivre avec le même zèle que son prédécesseur les activités antisémites de la *Britons Publishing Society*⁹⁷.

Cette maison édition consacrée à la littérature antisémite a correspondu avec Adrien Arcand après la Seconde Guerre mondiale. Le 30 septembre 1951, le secrétaire de cette organisation établie à Londres, Anthony Gittens, écrit à Arcand pour l'informer qu'un « ami » sera candidat aux élections en Angleterre qu'il apprécierait recevoir des

92 *Toronto Star*, 19 juin 1940.

93 Norman Cohn, op.cit., p. 230.

94 Idem.

95 Dans le numéro d'avril 1938 du *Fasciste canadien*, Arcand avait aussi endossé cette idée dans un article intitulé *MADAGASCAR, RÉPONSE À L'IDÉAL DES JUIFS*.

96 Bibliothèque et Archives Canada. Fonds Adrien Arcand. MG 30-D91 Vols. 1 à 4.

mots d'encouragement de sa part. Par ailleurs, il l'avise que des bienfaiteurs ont financé l'achat d'un nouvel immeuble pour loger la société. Leur organisation réfléchit à l'idée de nommer leurs nouveaux locaux la « *Beamish House* ». Il en profite aussi pour lui demander s'il achève de peindre la toile du défunt Henry Hamilton Beamish qu'Arcand se serait engagé à produire⁹⁸. À lire leur correspondance, on réalise qu'Adrien Arcand et Arnold Spencer Leese ne sont pas les plus grands amis du monde, mais on constate qu'ils partagent les mêmes convictions antisémites⁹⁹. Arnold Leese se fit connaître en lançant en 1929 un journal mensuel, *The Fascist*, l'organe officiel de la *Imperial Fascist League*, dont le tirage atteignit les 3000 copies au début des années 1930. La première édition du *Fascist* apparaît en mars 1929. En plus de s'en prendre aux Juifs et aux communistes, le *Fascist* s'intéresse à la politique canadienne. Dans son édition de septembre 1932, le journal consacre un long article dithyrambique au premier ministre du Canada, Richard B. Bennett. L'article intitulé « *The Triumph of Mr. Bennett* » porte

97 Norman Cohn, op.cit., p. 69.

98 Bibliothèque et Archives Canada. Fonds Adrien Arcand. MG 30-D91 Vols. 1 à 4.

99 Né en 1877 dans le Lancashire, Arnold Spencer Leese est un vétérinaire spécialiste des maladies du chameau reconnu mondialement. Après avoir séjourné pendant plusieurs années en Afrique, il retourne vivre en Angleterre à la fin des années 1920 où il devient un antisémite virulent. En novembre 1928, il participe à la fondation d'une autre organisation antisémite, la *Imperial Fascist League* qui défendait des principes anticomunistes. C'est ce qui explique son attachement au fascisme. À l'instar du parti fasciste d'Adrien Arcand, la *Imperial Fascist League* publiait des journaux, tenait des rassemblements mais parvenait difficilement à soulever les masses. L'organisation n'aurait eu que 500 membres en règle. Contrairement à la *British Union of Fascists* de Sir Oswald Mosley qui se réclamait de Mussolini, la *Imperial Fascist League* d'Arnold Leese se rapprochait davantage du parti nazi de Hitler. Leese jugeait le Duce trop tendre envers les Juifs. Comme Hitler, Arnold Leese était reconnu comme un antisémite virulent. Il considérait les *Protocoles des Sages de Sion* comme sa bible. La IFL prit une vocation antisémite et fanatique lorsque Arnold Leese en devint le directeur en 1932. Leese en assura la présidence jusqu'en 1940. Le chef de la IFL préconisait le boycott des commerçants juifs en Angleterre. Leese proposait trois solutions pour régler le « problème juif » : tuer, stériliser ou isoler les Juifs. À ce chapitre, Leese rejetait l'idée de livrer la Palestine aux Juifs. Plus extrémiste, il prônait dès les années 1930 l'extermination des Juifs à l'aide de chambres à gaz. Les historiens anglais s'entendent pour dire que la *Imperial Fascist League* d'Arnold Leese était davantage antisémite que la *British Union of Fascists* de Sir Oswald Mosley. C'est ce qui explique la rivalité qui existait entre les deux organisations. En novembre 1933, cette rivalité prend de l'ampleur, si bien que les deux organisations en viennent aux coups lors d'une empoignade impliquant 150 personnes. Après cette échauffourée, la *Imperial Fascist League* perdit énormément de notoriété et la BUF s'imposa comme la seule organisation fasciste digne de ce nom en Angleterre.

sur les succès remportés par la Conférence d'Ottawa organisée par le premier ministre Bennett en 1932 pour trouver des solutions à la crise qui secoue les pays de l'Empire britannique. C'est Adrien Arcand qui se charge de transmettre la copie du journal au premier ministre conservateur. Dans une lettre accompagnant la une du journal, Arcand écrit à Bennett que l'article sera traduit dans son journal, *Le Miroir*¹⁰⁰. Les journaux d'Arcand publient sur une base régulière des articles du *Fascist*. Dans son édition du 3 janvier 1932, *Le Miroir* reproduit un article du *Fascist* intitulé « *The Drinkers of Blood* », qui aurait été écrit par nul autre qu'Alfred Rosenberg¹⁰¹. Dans le texte, il est dit que les Juifs ont massacré 40 000 chrétiens en moins de cinq ans en Russie. Selon l'historien Richard Thurlow, Arnold Leese était reconnu pour ses talents d'éditeur de littérature antisémite. En 1936, il co-rédige avec Charles W. Gore un ouvrage virulent intitulé « *My Irrelevant Defence* », dans lequel il prétend que les Juifs sont coupables de meurtres rituels. En 1936, il est accusé de libelle, si bien que son co-auteur, Charles W. Gore, exige de ne pas voir son nom figurer sur la couverture du livre. Ce dernier suggère plutôt que le livre soit publié par Adrien Arcand au Canada afin d'éviter de subir des poursuites¹⁰². Lors de son procès en 1936, Leese jure que son organisation n'a aucun lien avec l'Allemagne nazie. Néanmoins, tous les signes montrent que la IFL s'inspire fortement du parti nazi de Hitler. Par exemple, en 1933, la IFL avait adopté le svastika comme symbole pour se distinguer de la *British Union of Fascists* de Mosley. En 1940, Arnold Leese est arrêté et emprisonné pour ses activités politiques. Il est relâché en 1943 en raison de sa santé fragile.

100 Bibliothèque et Archives Canada. Correspondance du premier ministre du Canada, Richard B. Bennett (1932-1935). No de référence archivistique : MG 26-K. Bobines de microfilm : M-136. Lettre d'Arcand adressée à R.B. Bennett le 10 septembre 1932.

101 Alfred Rosenberg a été un proche d'Adolf Hitler. Il a contribué à l'élaboration de la doctrine du nazisme en Allemagne.

Après la guerre, Leese se livre à un échange de correspondance avec Adrien Arcand. Les premières lettres retrouvées dans le fonds Adrien Arcand à Bibliothèque et Archives Canada remontent à 1947. Le 13 décembre 1947, Leese fait part de ses impressions à Arcand au sujet des présidents américains Dwight Eisenhower et Harry Truman : « *He does not, in my opinion, look like a Jew of any type, nor does his family history in the USA sound like that of a Jewish family* », écrit-il au sujet d'Eisenhower¹⁰³. Dans le cas de Truman, Leese arrive à la conclusion qu'il n'est pas Juif : « *The « Solomon » in his name is only the first name of his maternal grand father, Solomon Young. That proves nothing. Truman looks like a mixture of every race under the sun except the Aryan*¹⁰⁴. » Le 18 janvier 1949, Leese écrit à nouveau à Arcand pour lui proposer des échanges de littérature antisémite. Dans une autre lettre datée du 24 mai 1949, Leese traite Oswald Mosley de tous les noms : « *Mosley is cracking. I think egomania will change to some other form ! A proper bastard!*¹⁰⁵ », écrit-il à propos du chef de la *British Union of Fascists* à qui il a toujours reproché d'être à la solde des Juifs. Le 8 juin, Arnold Leese écrit à nouveau à Arcand pour taire la rumeur selon laquelle l'antisémite français Henry Coston serait décédé. Malgré ses ennuis avec la justice, Arnold Spencer Leese continuera à publier des ouvrages et des articles à saveur antisémite jusqu'à sa mort en 1956.

Adrien Arcand était aussi un fidèle allié de Robert Edward Edmondson, un antisémite bien connu aux États-Unis, qui est devenu célèbre pour avoir publié en 1953 un livre hautement antisémite intitulé « *I Testify* », dans lequel il soutient que la Seconde

102 Richard Thurlow, op. cit., pp. 72-73.

103 Bibliothèque et Archives Canada. Fonds Adrien Arcand. MG 30-D91 Vols. 1 à 4.

104 Idem.

Guerre mondiale a été orchestrée par les Juifs. Edmondson et Arcand avaient partagé la scène en 1937 lors d'un rassemblement de fascistes américains à New York. Edmondson avait alors rendu un vibrant hommage à Arcand en faisant, notamment référence à son œuvre « La Clé du Mystère » :

« Down from the North has come Adrien Arcand, Leader of the National Social Chretien Party of Canada, a gifted young White knight without reproach or shame. A flame of youthful ardour, bearing his "Key to the Mystery" and a clarion call to arms from the embattled patriots of historic Quebec, organized and ready to defend God, Home and Country¹⁰⁶. »

Les deux hommes ont continué à correspondre pendant les décennies successives. Robert Edward Edmondson avait Arcand en plus haute estime, comme on peut le lire dans une lettre du 27 février 1956 envoyée de l'Oregon aux États-Unis. À la veille de son 84^e anniversaire, Edmondson écrit à Arcand pour lui rendre hommage :

« Salut ! Guerrier sublime ! You, camarade incomparable, have been much in my mind of late as I am approaching my 84th birthday in April 1956, mentally alert and in good physical health; and what is more important, still "Captain of my soul" and still boiling with righteous wrath pro patria against those sons of the devil with whom you and I had many a royal battle two decade ago in the east¹⁰⁷. »

Edmondson ne tarit pas d'éloges envers Arcand qu'il décrit comme un prophète :

« It is with a considerable chagrin and humility that I herewith write that I was wrong and Adrien Arcand of Canada was right. To my knowledge, he is the ONLY NATIONALIST crusader who prophesied what has just occurred – World War II, which he told me repeatedly a short time prior there to that Jewry would so on bring into reality. Fulfillment is the acid test of prophecy¹⁰⁸. »

L'octogénaire place Adrien Arcand au rang du plus grand expert dans le monde en matière de question juive :

105 Idem.

106 Idem.

107 Idem.

« He was right because of his knowledge and judgment – which made him the highest authority in the Americas on the Jewish Question – exceeded mine. And when China went Communistic later, I said to my friends that such event raised Adrien Arcand in my opinion, to the position of “The Greatest World Authority Living”, on the Jewish Problem. For he also predicted that far in advance¹⁰⁹. »

Conclusion du chapitre

Dans ce chapitre, nous avons vu comment Adrien Arcand a réussi à se tailler une place au sein des principales organisations fascistes et antisémites en Europe et aux États-Unis. Le rôle qu’il a joué dans la publication et la diffusion des *Protocoles des Sages de Sion* et de *La Clé du Mystère* lui a pavé la voie, au point qu’il entre en contact soutenu avec les plus grands antisémites de ce monde. La riche correspondance retrouvée dans les fonds d’archives consultés nous a permis de démontrer qu’Adrien Arcand a exporté sa campagne antisémite aux quatre coins du globe, ce à partir de l’entre-deux-guerres jusqu’aux années 1960. Les lettres qu’il a échangées avec des éditeurs de matériel à caractère antisémite en Angleterre prouvent que le chef du Parti de l’Unité nationale du Canada était fort estimé parmi ses pairs, en particulier par les fascistes anglais Henry Beamish Hamilton, Arnold Leese et Oswald Mosley. Malgré sa valeur, cette correspondance permet difficilement d’effectuer une analyse sérieuse du discours antisémite d’Arcand pour la période de l’après-guerre. Pour ce faire, le chercheur doit plutôt se plonger dans ses écrits d’après-guerre, dont le livre *À bas la haine !* C’est précisément de ce livre et de diverses autres publications dont nous traiterons dans le prochain chapitre.

108 Idem.

109 Idem.

CHAPITRE IV : LES ÉCRITS ANTISÉMITES D'APRÈS-GUERRE D'ADRIEN ARCAND

Les doctrines fasciste et antisémite ont continué à se propager en Europe, au Canada et aux États-Unis au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. C'est certainement l'historien allemand Ernest Nolte qui a le mieux résumé ce phénomène dans son ouvrage sur les mouvements fascistes d'Europe de 1919 à 1945 :

« Affirmer que c'en fut fini du fascisme en 1945, au terme de la Deuxième Guerre mondiale, ne veut pas dire que depuis lors il n'a plus existé de fascisme et que les caractéristiques qui définissent le fascisme ne se rencontrent plus en aucun point dans le monde. Les « bases sociales » et les hommes qui représentèrent le fascisme ne furent complètement éliminés que dans les pays d'Europe qui se déclarèrent communistes¹. »

Ce constat pourrait s'appliquer autant à l'Amérique du Nord qu'à l'Europe de l'Ouest car ni le Canada ni les États-Unis n'épousèrent la cause communiste au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Après 1945, les communistes n'ont pas eu la vie facile aux États-Unis et au Canada, en particulier au Québec sous le régime Duplessis.

Dans ce contexte, nous croyons que si les autorités canadiennes ont été si tolérantes envers Adrien Arcand et le Parti de l'Unité nationale du Canada au lendemain de la guerre, c'est qu'elles étaient plus préoccupées par les avancées du communisme dans le monde que par le fascisme que l'on croyait à tort mort et enterré avec la débâcle de l'Allemagne nazie. Dans ce chapitre, nous analyserons les écrits d'Adrien Arcand d'après-guerre, en mettant l'accent sur son discours antisémite et anticommuniste qu'il a poursuivi après sa libération en 1945.

¹ Ernest Nolte. *Les mouvements fascistes : l'Europe de 1919 à 1945*, Paris, (trad.) Calmann-Lévis, 1969. p. 342.

La République Universelle

En 1950, Adrien Arcand couche sur papier un fascicule de vingt-deux pages intitulé « *La République Universelle* » dans lequel il élabore la théorie selon laquelle les deux guerres mondiales du XXe siècle ne furent que les deux premières étapes de la « révolution mondiale fomentée par les Juifs qui sont le prélude d'une troisième révolution qui sera dévastatrice pour le monde » :

« Les hécatombes de 1914 et 1939 n'ont pas été des guerres mondiales; ce furent tout simplement les deux premières phases de la Révolution Mondiale patiemment préparée depuis 1789; les deux premiers actes de la grande tragédie que rien ne peut plus arrêter et qui doit se terminer, de notre temps, par un troisième et dernier acte, plus palpitant, plus compliqué, plus bouleversant que les deux premiers, et dont l'issue nous présentera le communisme, le matérialisme ou libéralisme triomphant sur toute l'humanité subjuguée². »

Dans l'esprit d'Arcand, la Seconde Guerre mondiale a eu pour effet de renforcer le pouvoir des Juifs à l'échelle mondiale, notamment par la création de l'État d'Israël : *« La deuxième guerre mondiale ou deuxième phase de la Révolution Mondiale vit le Sionisme International prendre franche possession de la Palestine³. »* Arcand voit dans l'expansion du bloc soviétique et l'invasion juive dans la société américaine d'après-guerre deux signes avant-coureurs de la troisième phase de ce qu'il appelle « la Révolution Mondiale » : *« Depuis 1945, depuis que tous les pays derrière le rideau de fer ont été engloutis dans l'abîme du judéo-communisme, voyez comment l'Amérique du Nord, le dernier puissant bastion qui reste à conquérir, est envahi de toutes façons par les Juifs⁴. »*

2 Adrien Arcand. *La République Universelle*, Montréal, Parti de l'Unité nationale du Canada, 1950. p. 5.

3 Ibid., p. 6.

4 Idem.

Arcand s'inspire des *Protocoles des Sages de Sion* et de *La Clé du Mystère* pour reprendre les vieux thèmes antisémites de la « conspiration mondiale » et du « complot ». L'auteur de la *République universelle* résume les grandes lignes de ce présumé « complot » qu'il définit comme une volonté de conquête et de domination mondiale par les Juifs :

« La conquête doit se faire par le travail conjugué de toutes sortes d'internationales opérant simultanément pour dissoudre les souverainetés politiques, les frontières nationales, les éthiques religieuses, les traditions locales, les classes sociales et laisser ainsi les autres races sans aucune défense devant l'assaut final qui se fera par le moyen de la grande révolution mondiale⁵. »

Outre la conspiration et le complot, Adrien Arcand exploite un autre concept antisémite pour attaquer les Juifs : celui de la persécution. Dans « *La République Universelle* », Arcand traite de cette notion en présentant les Juifs, non pas comme des persécutés mais comme des persécuteurs : « *Et c'est ce peuple qui crie à la persécution, tandis qu'il détruit, sabote, accapare, torture ! Et nos gens sont assez naïfs, assez « caves », suivant l'expression populaire, pour avaler pareilles couleuvres⁶.* » Pour illustrer son propos, Arcand ramène le spectre de la campagne d'Achat chez nous des années 1930 pour accuser les Juifs de persécuter les Canadiens français :

« Sont-ce nos épiciers canadiens-français qui persécutent les immigrants Steinberg, ou si ce sont les Steinberg qui ruinent nos épiciers établis ici depuis 300 ans, qui les font disparaître les uns après les autres ? Non seulement en bouleversant complètement les conditions du marché régulier, mais en éliminant radicalement ces petits bastions de la bourgeoisie canadienne-française ? »

Mis à part les épiciers, Arcand cite d'autres exemples de métiers qu'il juge dominés par les Juifs au détriment des Canadiens français tels que les fourreurs, les

⁵ Idem.

⁶ Ibid., p. 12.

ferronniers, les bijoutiers, l'industrie de la chaussure, la confection pour dames et pour hommes, après quoi, il pose la question suivante :

« De quel côté est la persécution ? Quand des étrangers au sens national et à la foi nationale, bien accueillis, jamais molestés, peuvent en moins d'un demi-siècle accaparer une influence indue sur la conduite de la nation, sur la vie économique du pays, s'infiltrer partout, saboter la mentalité politique, usurper des contrôles qui doivent en tout temps rester aux mains des nationaux, sont-ce ces étrangers qui sont persécutés, ou est-ce la nation qui les a accueillis ? ⁷ »

Dans ses écrits d'après-guerre, Arcand exploite sans cesse ce concept de « persécuteurs » que l'on peut difficilement dissocier du délire de persécution⁸. Le psychiatre, Theodore Isaac Rubin, a exploré cette question dans un ouvrage où il reconnaît dans le discours de certains antisémites violents tous les symptômes d'une maladie mentale, notamment le délire de persécution, la paranoïa et l'obsession du complot⁹. Arcand souffrait-il de cette forme de psychopathologie ? Seul un médecin pourrait le dire, mais à lire ses écrits sur la question, on peut certainement s'interroger sur sa fascination à toujours vouloir prêter des intentions malveillantes aux Juifs. Arcand, qui a toujours accusé les Juifs d'avoir commandé son arrestation et son internement en 1940, se définit comme persécuté par les Juifs dans son combat pour faire connaître ce qu'il appelle « la vérité » :

« Celui qui dit la vérité, qui prononce le mot interdit, qui a l'audace d'épeler les quatre lettres prohibées JUIF, on le frappe d'ostracisme, on le broie financièrement, on l'écrase économiquement, on le couvre de boue, on en fait un objet d'opprobre et de mépris, et, si les circonstances s'y prêtent, on le plonge dans la captivité sans procès ni sentence, parce que le crime de dire la vérité n'est pas encore incorporé dans nos lois.¹⁰ »

7 Idem.

8 Le délire de persécution se caractérise par l'attribution à quelqu'un d'autre d'intentions malveillantes (mal intentionnées, hostiles). Voir www.vulgaris-médical.com

9 Theodore Isaac Rubin. *Anti-Semitism : A Disease of the Mind*, New York, The Continuum Publishing Company, 1990. 146 p.

10 « La République Universelle », op. cit., p. 15.

« L'inévitabilité d'une reconstruction sociale »

La même année en 1950, Arcand publie un court texte à saveur théologique intitulé « *L'inévitabilité d'une reconstruction sociale* ». On dénote à la lecture de ce texte, qui a été réédité en 1982 à titre posthume par le Service de librairie du Parti de l'Unité nationale du Canada, que Dieu occupe toujours une place importante dans les écrits d'Arcand d'après-guerre. D'ailleurs Arcand prévoit la chute prochaine du libéralisme économique qui, selon lui, permettra la reconstruction d'une société basée sur des valeurs chrétiennes :

« Quand le libéralisme, déjà perdu dans la confusion, emmêlé à n'en plus sortir dans les filets de ses propres erreurs, aura fait son temps et aura coulé, on pourra espérer la reconstruction de la société sur des bases de vraie inspiration, de vraie justice et de vraie charité chrétienne¹¹. »

Arcand persiste à croire que le libéralisme économique est dominé par une structure politique dirigée par la franc-maçonnerie, les communistes et les Juifs :

« On nous dit qu'il y a la Franc-maçonnerie universelle ou Contre-Église, qu'il y a le grand capital international, qu'il y a la Juiverie mondiale, qu'il y a toutes sortes d'organisations syndicalistes, sociales ou économiques ayant toutes une influence sur le jeu de la politique¹². »

Arcand conclut en prédisant que le libéralisme économique fera place au corporatisme qu'il perçoit comme une forme chrétienne de la justice sociale ayant comme maître absolu l'Autorité du Christ :

« Puis ce sera la vraie forme chrétienne de la justice sociale : le Corporatisme dans l'inéluctable et majestueuse résurgence de l'Autorité, celle des hommes qui ne rougira pas de s'exalter dans l'humilité de se subordonner à l'Autorité du Christ, roi des hommes, roi des peuples, roi de la terre, roi de l'univers¹³. »

11 Adrien Arcand, « L'inévitabilité d'une reconstruction sociale », Service de librairie du Parti de l'Unité nationale du Canada, 1982. p. 4.

12 Ibid., p. 3.

13 Ibid., p. 5.

L'Unité nationale renaît

En 1953, Arcand lance un nouveau journal, *L'Unité nationale*, qui est publié de décembre 1953 à décembre 1958. Arcand conserve le symbole du parti de l'Unité nationale du Canada qu'il avait fondé en 1938, c'est-à-dire une torche entourée de feuilles d'érable et surmontée d'un castor au bas de laquelle apparaît la devise «Serviam». Le slogan du journal, «Dieu, Patrie, Famille, Travail », est moins provocateur que ceux de ses publications d'avant-guerre comme *Le Goglu*, *Le Miroir* et *Le Fasciste canadien*, mais le contenu éditorial demeure inchangé. Arcand s'en prend toujours aux Juifs avec la même virulence et la même détermination.

Dans *L'Unité nationale*, Arcand ressasse les vieux thèmes de la conspiration mondiale des Juifs. Dans l'édition de février 1954, par exemple, Arcand s'appuie sur une prétendue déclaration de l'ancien premier ministre britannique, Neville Chamberlain, pour défendre sa théorie de conspiration mondiale des Juifs : «*À l'automne de 1940, le premier ministre anglais, Sir Neville Chamberlain déclarait à l'ambassadeur américain que l'Angleterre avait été forcée, malgré sa volonté, de faire cette guerre (la deuxième) par la Juiverie mondiale*¹⁴.» Arcand s'en prend également au président américain Franklin D. Roosevelt qu'il croit être dominé par les Juifs : «*Aux États-Unis, sous l'infirme et faible F. D. Roosevelt dominé par une clique de Juifs (qui avaient financé Lénine et Trotsky en 1917), le socialisme fit irruption sous le nom de «New Deal»*¹⁵.»

Par ailleurs, *L'Unité nationale* consacre beaucoup d'articles au communisme. En février 1954, le journal s'inquiète de la progression du communisme dans le monde :

¹⁴ *L'Unité nationale*, février 1954.

« Quoi que l'on dise, quoi que l'on fasse contre lui, le communisme se répand sans cesse. Pour qu'un homme soit communiste, il n'est pas nécessaire qu'il soit membre du parti communiste. Du moment qu'il donne son adhésion mentale et morale à l'idée communiste, on peut être assuré qu'il est acquis aux légions de Moscou. »

Dans l'esprit d'Arcand, Juif et communisme vont de pair. Selon Denis Monière, le Juif est associé à tous les aspects négatifs du mouvement révolutionnaire communiste : *« Le Juif est présenté comme un conspirateur permanent, à l'origine de la plupart des mouvements révolutionnaires. Ils collaborent avec les francs-maçons à la subversion universelle : « La révolution bolchéviste est l'œuvre des Juifs »¹⁶. »* Comme plusieurs antisémites de son époque en Europe et aux États-Unis, Arcand propageait des théories de conspiration juive visant à dominer le monde¹⁷. C'est ainsi que le chef du Parti de l'Unité nationale du Canada a utilisé la propagande anticommuniste pour mieux pourfendre les Juifs. On le remarque dans chacune des éditions de *L'Unité nationale* dont celle de février 1954 qui consacre un long article aux origines du communisme :

« Le communisme a été, dès son origine, ses premières proclamations, une idée juive. Les grands prophètes du communisme ont tous été des Juifs ou des demi-juifs, de même que ces grands prosélytes et les grands financiers internationaux qui ont financé la révolution communiste européenne de 1848, la révolution communiste ratée de Russie de 1905, la révolution communiste réussie de Lénine-Trotsky en 1917, et toutes celles qui ont ensuite eu lieu jusqu'à ce jour (même en Chine)¹⁸. »

15 Idem.

16 Denis Monière, op.cit., p. 283.

17 Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, tout ce volet de la pensée antisémite d'Adrien Arcand trouve sa source dans les *Protocoles des Sages de Sion*, une brochure utilisée par les divers courants antisémites dans le monde au XXe siècle pour prouver l'existence d'un présumé complot organisé par des Juifs pour dominer le monde en propageant le communisme, le libéralisme et en détruisant les valeurs chrétiennes.

18 *L'Unité nationale*, février 1954.

D'après Arcand, les Juifs conspirent à dominer le monde et le communisme est l'arme idéologique qu'ils utilisent pour arriver à leurs fins : « *Le communisme est un mouvement mondial de fondation et de direction juives en vue de s'emparer du monde, un mouvement essentiellement messianique ayant pour but de réaliser la République Universelle, le contrôle des Gentils finalement asservis et subjugués par le peuple juif*¹⁹. »

Dans *L'Unité nationale*, Arcand se montre très dur envers le journal *Le Devoir* qui, selon lui, menace la civilisation chrétienne :

*« Le gauchisme, issu uniquement et directement du judaïsme talmudique apatride (tous les penseurs juifs l'admettent), a pour but, mission et fin ultime la destruction de tous les nationalismes et surtout de l'ordre chrétien, afin d'établir une république universelle athée sur les ruines de la civilisation chrétienne attaquée de tous côtés*²⁰. »

Dans l'édition de juin 1956 de *L'Unité nationale*, Arcand rend hommage à Duplessis : « *De tous les chefs que notre race française a eus dans Québec depuis la découverte du Canada, on se demande quel a été le plus grand (...) Il ne fait aucun doute que Maurice Duplessis figurera parmi les plus grands des trois siècles écoulés*²¹. »

Il peut paraître ironique qu'Adrien Arcand ait rendu un tel hommage à Maurice Duplessis car avant la guerre, en 1938, le chef de l'Union nationale n'avait pas une très bonne opinion du fasciste canadien. En octobre 1938, dans une entrevue accordée au *Keneder Odler*, un journal yiddish de Montréal, Maurice Duplessis se dissocia d'Arcand, le présentant même comme son ennemi :

19 Idem.

20 Idem.

« M. Arcand est le chef du Parti fasciste, lequel non seulement ne m'appuie pas, mais est mon ennemi déclaré. Le parti qu'il a créé est mon ennemi juré et combat le parti de l'Union nationale. Je ne m'inquiète toutefois pas à son sujet, car le fascisme n'exerce aucun attrait sur les Canadiens français. M. Arcand est un fanatique, il a des visions et personne ne doit le prendre au sérieux²². »

De fait, il faut placer cette déclaration de Duplessis dans le contexte de l'époque. En 1938, le fascisme n'avait pas bonne presse dans les officines de l'Église catholique romaine. En effet, en 1937, après que les Nazis eurent violé le concordat de 1933, le pape Pie XI condamna le paganisme nazi dans une encyclique intitulée *Mit brennender Sorge*. Dans ce contexte, on peut comprendre que Duplessis ait voulu à cette époque se dissocier d'Arcand.

Comme pour tous les autres journaux publiés par Arcand, *L'Unité nationale* n'indiquait jamais son tirage. Il est donc difficile d'en mesurer la portée. Par contre, nous pouvons présumer que le journal a mis fin à ses publications en 1958 pour des raisons financières.

Arcand et la question nationale

Au début des années 1960, Adrien Arcand n'est pas insensible aux vents de changement qui soufflent sur le Québec de la Révolution tranquille. Aux élections du 22 juin 1960, les libéraux de Jean Lesage mettent fin à l'emprise de l'Union nationale, en recueillant 51 sièges et 51,5 % du vote populaire. L'Union nationale rejoint les banquettes de l'opposition avec 43 sièges et 46,6 % des suffrages. Le gouvernement Lesage amorce une série de réformes qui façonneront l'image du Québec moderne. Le

21 *L'Unité nationale*, juin 1956.

22 Cet extrait de l'article du Keneder Odler a été cité dans Martin Robin. *Le spectre de la droite : Histoire des politiques nativistes et fascistes au Canada entre 1920 et 1940*, Balzac - Le Griot éditeur (trad. française), Montréal Paris, 1998. page 235.

gouvernement abaisse l'âge du droit de vote de 21 ans à 18 ans. La croissance spectaculaire de la fonction publique et le rôle accru de l'État dans la vie économique, sociale et culturelle de la province déclenchent des forces dont l'action aura des répercussions considérables. Le gouvernement adopte de nouvelles lois en matière d'éducation. Il met sur pied une commission d'enquête sur l'éducation présidée par M^{gr} Alphonse-Marie Parent. En recommandant la création d'un ministère de l'Éducation, elle remet en question le rôle de l'Église catholique, qui domine le réseau des écoles publiques francophones. L'Église s'oppose aux recommandations du rapport, mais sans succès. Le rapport Parent contribue grandement à la création d'un système scolaire unifié, démocratique, moderne et accessible à tous.

Adrien Arcand ne tarde pas à s'en prendre à Jean Lesage, au rapport Parent, et à cette conspiration, dit-il, qui vise à chasser la religion du Christ de nos écoles publiques²³. Dès 1958 dans *L'Unité nationale*, Arcand dénonçait à hauts cris l'idée d'instaurer un système scolaire public :

« Le Parti libéral, tant provincial que fédéral, conduit présentement une campagne pour imposer dans notre province l'instruction gratuite et obligatoire, aidé dans cette campagne par les partis marxistes et de nombreux compagnons de route qui pullulent dans maints organismes qui se disent catholiques. Nos étudiants universitaires, bien épaulés par les professeurs marxistes et des facultés sociales de nos universités catholiques, ont prestement avalé l'appât. L'hameçon et la corde de la ligne gauchiste. Où tout cela nous conduira-t-il ?²⁴ »

Au-delà des réformes de la Révolution tranquille, ce sont les premiers balbutiements du mouvement indépendantiste québécois que craint le plus le chef de l'Unité nationale. Adrien Arcand a toujours fait la promotion de l'unité canadienne, du

²³ *Serviam*, mai 1966.

fédéralisme et du patriotisme canadien. Cette prise de position n'est pas nouvelle. Dès 1936, alors qu'il dirige le Parti national social chrétien, Adrien Arcand, affiche son attachement au Canada, comme on peut le lire dans un article publié dans l'édition de novembre 1936 du *Fasciste canadien* : « *Notre mouvement est un mouvement de nationalisme et de patriotisme canadien. Il ne compte que sur les forces nationales et patriotiques canadiennes*²⁵. » Les convictions fédéralistes d'Arcand se voient réaffirmées en 1938 lorsqu'il est nommé à la tête du Parti de l'Unité nationale du Canada. Son slogan « *Le Canada aux Canadiens* » est très révélateur. Le Parti de l'Unité nationale défend des positions fédéralistes canadiennes. Voici comment Arcand décrit la mission du Parti de l'Unité nationale du Canada :

*« Animé par une inébranlable foi en Dieu, un profond amour du Canada, des sentiments ardents de patriotisme et de nationalisme, une loyauté et un dévouement complets envers le Gracieux Souverain qui forme le principe reconnu d'autorité active, et un respect entier de la Constitution du Canada, le Parti de l'Unité nationale soumet à l'approbation du peuple canadien pour le maintien de l'ordre, pour la prospérité, pour l'unité nationale, pour l'honneur national, pour le progrès et le bonheur d'un plus grand Canada*²⁶. »

L'historien René Durocher, qui a consacré une étude au *Fasciste canadien* (1935-1938) en 1978, a vu des contradictions dans la pensée et l'action politique d'Adrien Arcand relativement à la question nationale. Selon Durocher, Arcand se « révèle séparatiste lorsqu'il affirme avec force que le PNSC est et restera un Parti exclusivement canadien-français²⁷. » Pour appuyer son assertion, Durocher se réfère à un extrait d'un discours prononcé par Arcand au Monument national à Montréal en 1936

24 *L'Unité nationale*, avril 1958.

25 *Le Fasciste canadien*, novembre 1936.

26 Programme du Parti de l'Unité nationale du Canada, juillet 1938.

27 René Durocher. «Le fasciste canadien, 1935-1938», *Idéologies au Canada français, 1930-1939*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1978. p. 261.

: « *Que les Fascistes anglais s'organisent comme ils l'entendent, c'est leur souci. Notre seule base de discussion avec eux ne sera toujours que notre unité raciste*²⁸. » Nous avons retracé cet extrait du *Fasciste canadien* cité par René Durocher mais nous en faisons une interprétation très différente. Selon nous, ce passage d'Arcand n'exprime aucunement une position « séparatiste ». Il reflète plutôt son profond attachement à la « race canadienne-française », comme il était usage de décrire la nation canadienne-française dans les années 1930. Cette déclaration doit plutôt être interprétée comme une volonté du chef fasciste d'admettre dans son parti que des Canadiens français, comme il le précise dans les lignes qui suivent :

« Le Parti national social chrétien a été constitué avant n'importe quel autre parti fasciste en Canada. Son programme a été le premier programme fasciste promulgué en Canada. Il a été rédigé exclusivement par des Canadiens français, et le parti n'a toujours admis que des Canadiens français dans ses rangs. Aucune influence extérieure ne sera jamais tolérée dans le parti, qui ne connaît et ne connaîtra toujours qu'un seul intérêt : l'intérêt particulier canadien-français dans le cadre de l'intérêt général canadien. »

Dans le même texte du *Fasciste canadien*, on retrouve des passages dans lesquels Arcand exprime clairement son opposition au mouvement séparatiste québécois. En voici un extrait :

*« Avant d'aller plus loin, je tiens à exposer les vues de notre Parti sur les bruits lointains de SÉPARATISME ou sécessionnisme qui ont commencé de se faire entendre dans certains milieux. Il s'agit en l'occurrence du rêve d'une république française dans laquelle s'isoleraient les deux millions et demi de Canadiens français de la province de Québec*²⁹. »

Aux yeux d'Arcand, un Québec indépendant serait immanquablement à la merci des Juifs : « *Il est inutile de dire que le jour où ce rêve susciterait un mouvement*

²⁸ *Le Fasciste canadien*, novembre 1936.

²⁹ *Idem*.

*d'importance, la juiverie internationale serait trop heureuse de le soutenir pour maintes raisons faciles à discerner*³⁰. » René Durocher vise juste cependant lorsqu'il affirme qu'Arcand rejette le séparatisme de *La Nation* de Paul Bouchard comme le nationalisme traditionnel représenté par Henri Bourassa et *Le Devoir* car, comme l'écrit-il, « il est convaincu que les problèmes des Canadiens français proviennent de la démocratie et des Juifs plutôt que des Anglais³¹. » Arcand reproche aux nationalistes, en particulier à Henri Bourassa, de s'être montrés trop conciliants envers la minorité juive :

« Le pseudo-nationalisme de cette époque se battit constamment pour LES minorités, alors qu'en ce pays, il n'y a que LA minorité. Et le chef de ce mouvement (en parlant de Bourassa) prouva son incompréhension totale du vrai nationalisme lorsque devant l'adoption du Bill des écoles juives par la législature de Québec, il prononça à la Chambre des communes une dithyrambique exaltée en faveur de cette funeste mesure qui faisait sauter les cadres racistes de la Constitution canadienne en faveur de « la minorité juive » qui, devant la loi, n'a jamais eu droit à ce titre³². »

Arcand va même jusqu'à mettre en doute les convictions nationalistes du fondateur du journal *Le Devoir* :

« Devenu internationaliste, apôtre de la tolérance juive depuis qu'il fraie avec les Woodsworth et les Gardiner, il a répudié son « nationalisme » passé. Disons d'abord que M. Bourassa n'a jamais été nationaliste ; il n'a toujours été que pour les minorités, quand il n'y a en ce pays que la minorité. Il répéta toujours le cri des loges maçonniques et des synagogues, le cri des « droits de l'homme »³³. »

Par contre, Arcand évite de s'en prendre à *L'Action nationale* et à Lionel Groulx. La seule référence au chanoine Groulx que nous avons retrouvée dans les écrits d'Arcand se trouve dans *Le Patriote* du 20 décembre 1934, où Arcand parle de l'abbé

30 Idem.

31 Idem.

32 Idem.

comme de « *l'un de nos plus vigoureux professeurs d'énergie nationale*³⁴. » Notre hypothèse est qu'Adrien Arcand avait beaucoup d'admiration pour Lionel Groulx même si ce dernier ne partageait pas les opinions antisémites du fasciste canadien.

Après 1945, Arcand maintient ses positions constitutionnelles à l'égard du Canada même s'il réclame plus d'autonomie pour les provinces, comme on peut le lire dans un résumé du programme du Parti de l'Unité nationale du Canada publié dans le mensuel *L'Unité nationale* en octobre 1954 :

*« Le Parti de l'Unité nationale du Canada s'engage et travaille à : rétablir la souveraineté nationale du Canada et à toujours l'affermir; respecter intégralement l'autonomie des provinces canadiennes et le droit aux impôts que leur accorde la Constitution du Canada; ne permettre aucune révision de la Constitution qui ne respectera pas le caractère formellement chrétien du peuple chrétien, l'intégrité des droits traditionnels de la minorité de langue anglaise dans Québec et de la minorité de langue française dans les autres provinces; promouvoir un gouvernement et une administration du Canada suivant les exigences du sens national et les impulsions de l'âme nationale; voir à ce que la Cour suprême et autres institutions du pays soient à l'image véritable de la Confédération canadienne*³⁵. »

Dans *L'Unité nationale* (1953-1958), Arcand s'en prend aux nationalistes du journal *Le Devoir*. Arcand accuse André Laurendeau de malhonnêteté intellectuelle en tentant de faire croire aux lecteurs du *Devoir* que le journal est demeuré fidèle à la pensée d'Henri Bourassa :

*« André Laurendeau s'est vendu sans le savoir, dans un effort pour plaire à ses alliés de famille tout en voulant faire croire que « Le Devoir » gauchiste est encore dans la tradition du droitiste Henri Bourassa. Mais cet hurluberlu ne peut tromper les gens avertis et il vaut mieux le laisser avec son problème du diable à gauche*³⁶. »

33 *Le Fasciste canadien*, juin 1935.

34 *Le Patriote*, 20 décembre 1934.

35 *L'Unité nationale*, octobre 1954.

L'Unité nationale reproche au *Devoir*, à André Laurendeau et à Jacques Hébert de l'hebdomadaire *Vrai* d'être de « faux » nationalistes. Selon les partisans d'Arcand, seuls les membres du Parti de l'Unité nationale du Canada sont de « vrais » nationalistes :

« Il n'y a de vrais nationalistes que les membres du Parti de l'Unité nationale du Canada, dirigé par notre chef M. Adrien Arcand (...) La clique apostate et prostituée du « Devoir » et de « Vrai », qui a abjuré tout ce pour quoi Bourassa, Lavergne, Fournier, Lamarche, Pelletier, Dupire, etc. ont toujours combattu, profane le beau nom de nationalisme en se l'attribuant encore³⁷. »

Dans les années 1960, Adrien Arcand n'avait pas plus de sympathie pour le mouvement nationaliste québécois qu'il en avait avant la Seconde Guerre mondiale. En 1965, la section québécoise du Parti de l'Unité nationale du Canada, qui est dirigée par Gérard Lanctôt, abandonne le flambeau, les feuilles d'érable et le castor au Québec pour adopter la fleur de lys et la croix chrétienne. Le 17 mars 1965, Arcand écrit à son chef provincial (Québec), Gérard Lanctôt, pour signifier son approbation :

« Au moment où les croix chrétiennes disparaissent de notre drapeau national, pendant une révolution mondiale contre la civilisation chrétienne, je crois qu'il est opportun, en vue des principes que nous affirmons, que les croix d'origines française et britannique puissent figurer au moins sur les étendards de notre Parti afin de nous inspirer et nous raffermir constamment dans la Cause que nous avons faite nôtre.³⁸ »

Mais détrompons-nous. Il ne faut pas interpréter ce choix de la fleur de lys comme emblème par sympathie pour le mouvement indépendantiste québécois. Au contraire, Arcand continue à condamner les indépendantistes qu'il perçoit comme des communistes. Dans une lettre adressée au rédacteur de la revue *Le Monde et la Vie* en

36 Idem.

37 *L'Unité nationale*, juin 1956.

38 Idem.

1966, Arcand soutient que les groupes « séparatistes » sont financés par les Juifs de Moscou. Il s'en prend tout particulièrement à la revue *Parti Pris* : « *La revue Parti Pris est d'esprit purement marxiste. Les deux grands groupes séparatistes du Québec sont dirigés par des marxistes*³⁹. »

Le mensuel *Serviam*, qui est publié de 1965 à 1967 par la section québécoise du Parti de l'Unité nationale du Canada, reprend les thèmes de l'antisémitisme et de l'anticommunisme développés par Adrien Arcand durant la période de l'entre-deux-guerres. Le mensuel rejette les vues « séparatistes » des nationalistes québécois. Selon Arcand, cette idéologie est dépassée :

*« Le vieux nationalisme « local » pré-1939 n'existe plus devant l'Histoire. Ceux qui voudraient les faire revivre, comme De Gaulle en France, les « séparatistes » du Québec, Castro de Cuba et autres arriérés politiques d'un autre âge, ne sont que des retardataires, des rétrogrades qui ne peuvent que faire du mal à leurs propres pays en s'attardant dans le passé*⁴⁰. »

Arcand et ses disciples ridiculisent les « indépendantistes » québécois et plaident plutôt pour un « nationalisme occidental » :

*« Les « souverainetés » nationales ne comptent plus pour grande chose, que les « indépendances » ne sont plus que fictives, que le seul nationalisme possible en notre époque est un nationalisme occidental pour les Occidentaux, africain pour les Africains, islamique pour l'Islam, asiatique pour l'Asie, etc. Arriérés de trente ans sont nos « souverainistes », « indépendantistes » ou « séparatistes » du Québec. Comme les tribus nègres-d'Afrique ou d'ailleurs plongés dans un nationalisme local par la propagande de l'Internationalisme révolutionnaire qui veut les absorber grâce à cet arriérisme*⁴¹. »

Le parti d'Arcand propose aux lecteurs de *Serviam* un lexique pour mieux comprendre la lecture des grands journaux. Voici comment le mensuel définit le

39 Idem.

40 *Serviam*, Vol. 1, No. 4.

41 Ibid., p. 13.

« séparatisme » : « *Mouvement de division permettant un contrôle plus facile par les communistes internationaux. Ex : le Congo, sans oublier le Québec*⁴². » Selon Arcand, le séparatisme remonte à l'époque de la Révolution française : « *L'idée séparatiste n'est pas nouvelle. Elle existe depuis la Révolution de 1789. Elle s'est appliquée un peu partout à travers le monde*⁴³. » La publication du Parti de l'Unité nationale du Canada cite en exemple le RIN (Rassemblement de l'indépendance nationale) de Pierre Bourgault et les libéraux de Jean Lesage qu'il voit aussi comme des séparatistes :

*« Ici au Canada, nous avons aussi nos mouvements séparatistes. Le RIN et le RN en sont des exemples actifs, mais les libéraux sont également séparatistes. Il y a même jusqu'à notre nouveau premier ministre qui implique, dans ses déclarations, que si on ne dresse pas une nouvelle constitution pour le pays, il est possible que le Québec se détache. Il le dit clairement*⁴⁴. »

Dans le cadre du centenaire de la Confédération canadienne en 1967, *Serviam* consacre un article à la situation politique au Canada. L'auteur se montre très pessimiste face à l'avenir du pays. Il pointe du doigt le mouvement séparatiste qu'il tient responsable de l'instabilité politique qui règne au pays :

*« Les partis politiques en place se prêtent aux manigances des propagateurs de cette idée funeste qu'est le séparatisme, brandon de discorde, en flattant les uns, en encourageant les autres, afin de satisfaire leur soif de pouvoir. L'instant que nous vivons nationalement est critique. Les partisans surchauffés par ces idées anti-canadiennes ont déjà commencé leurs déprédations. La vague de terrorisme que nous connaissons depuis ces quelques dernières années parle trop éloquemment. Leur nombre est plutôt restreint mais ils reçoivent l'assistance coupable de journaux, de postes de radio et de T.V., qui par la publicité qu'ils accordent à ces groupements au service de Moscou, de Pékin et de Cuba, sont devenus, consciemment ou inconsciemment, leurs complices*⁴⁵. »

42 *Serviam*, Vol. 2, No. 5.

43 *Serviam*, Vol. 2, No. 1.

44 *Idem*.

45 *Serviam*, Vol. 2, No. 6.

Dans sa revue de l'année 1967, *Serviam* publie un éditorial du chef de la section québécoise du Parti de l'Unité nationale du Canada, Gérard Lanctôt, qui ne ménage pas ses mots pour critiquer les « séparatistes » : « *Et tous, ces supposés « cheufs » de groupements séparatistes-indépendantistes-souverainistes, puisent leur doctrine chez les prédicants révolutionnaires anti-chrétiens créant ainsi une véritable confusion autour de cette doctrine*⁴⁶. » Pour Arcand et les rédacteurs de *Serviam*, les luttes pour la langue française et l'obtention d'un statut particulier pour le Québec paraissent bien secondaires comparativement au combat que ceux-ci doivent livrer aux forces « anti-chrétiennes » (communistes et Juifs) qui menacent le christianisme :

*« Les querelles linguistiques, les campagnes séparatistes ne sont que paravents destinés à masquer le complot qui se trame en sous-main pour anéantir le catholicisme d'abord puis ensuite le christianisme. L'important, pour le moment, n'est pas de songer à combattre pour la survie de langue française au Canada ou à établir un statut particulier pour le Québec, mais de présenter un front uni contre les forces anti-chrétiennes car c'est toute la civilisation chrétienne et occidentale qui est en jeu*⁴⁷. »

Dans les années 1960, Arcand défend un nationalisme « horizontal » ou « continental » pour reprendre ses termes. Selon nous, cette position s'explique par les avancées du communisme en Asie et en Europe de l'Est. Arcand voit le monde scindé en deux depuis la Guerre froide et ses craintes de voir le communisme gagner l'Occident l'amènent à élargir les frontières de son nationalisme, comme on peut le lire dans cet extrait de *Serviam* :

« Les grands blocs continentaux raciaux du nationalisme horizontal – le seul qui puisse maintenant exister – se composent de peuples devenus solidaires les uns des autres, voués à la nullité s'ils veulent rester isolés. Tout ce qu'ils peuvent espérer et doivent lutter pour conserver, dans ce nouveau nationalisme

46 *Serviam*, Vol. 2, No. 10,

47 *Serviam*, Vol. 2, No. 10.

horizontal, ou continental, c'est la survie et le respect de leur personnalité, de leur individualité⁴⁸. »

« *Le malaise qui angoisse le monde actuel est-il voulu ?* »

En 1954, Adrien Arcand publie un fascicule intitulé « *Le malaise qui angoisse le monde actuel est-il voulu ? : Notre devoir devant les faits.* ». Dans ce texte, qui est le compte rendu de deux causeries prononcées en mai et en juin 1954 à Montréal, Arcand trace des liens entre les Juifs et les Francs-maçons. Selon lui, tous les concepts de la franc-maçonnerie découlent du Talmud⁴⁹ :

« Je prétends, avec plusieurs spécialistes beaucoup plus compétents que moi, que tout ce qui est contenu dans les conclusions ultimes de la franc-maçonnerie, du communisme et autres mouvements analogues dont les Juifs se retrouvent toujours à la source, est du pur talmudisme⁵⁰. »

La publication de ce document de soixante-quatorze pages ne fait pas l'unanimité. Invité à venir prononcé deux conférences à Montréal sur cette question en mai 1954, Adrien Arcand se bute à des portes closes à la salle paroissiale Saint-Stanislas de la rue Laurier est. Interrogé par un journaliste du *Petit Journal* le 23 mai 1954, Adrien Arcand répond stoïquement qu'il avait été invité par un groupe de Montréalais à prononcer deux conférences : « *Ma conférence était rédigée et je me préparais à gagner Montréal, jeudi matin, quand on me prévint que le contrat de location de la salle Saint-Stanislas avait été résilié par les propriétaires de la salle* », déclara Arcand en entrevue.

48 *Serviam*, Vol. , No. 4.

49 De l'hébreu moderne, « étude », le Talmud est un recueil de droit civil et religieux juif, qui comporte des commentaires sur la Torah. Le Talmud est composé d'une codification des lois, appelée « Mishna », et d'un commentaire de la Mishna, appelé « Gemara ». Il existe deux versions du Talmud : le Talmud de Palestine, ou Talmud de Jérusalem, et le Talmud de Babylone. Les deux versions ont la même Mishna, mais chacune a sa propre Gemara. Le Talmud de Palestine a été écrit par des docteurs palestiniens entre le III^e siècle après J.-C. et le début du Ve siècle.

Dans ce texte, Arcand traite abondamment de Hitler. Selon lui, Hitler était un fanatique qui se croyait un envoyé de Dieu investi d'une mission visant à combattre les Juifs et le communisme :

« Hitler était vraiment un fanatique, mais un fanatique dans le sens contraire de Napoléon. Il se disait « chargé providentiel de mission », la mission d'éliminer d'Europe le haut capitalisme juif et le marxisme juif (...) Tous ses écrits, tous ses discours indiquaient à ne pas s'y tromper qu'il se croyait un « envoyé de Dieu » pour débarrasser le monde du judéo-communisme, l'homme prédestiné pour écraser la Russie soviétique et le Haut capitalisme juif international⁵¹. »

Après la guerre, Arcand tente de se dissocier d'Hitler même si, paradoxalement, on sent encore chez lui beaucoup d'admiration pour le Führer :

« Hitler était avant tout l'Européen, peut-être le dernier des grands Européens modernes. Il voulait agrandir l'Europe vers les monts Oural, la protéger contre la poussée grandissante des masses asiatiques et assurer à la race blanche une prédominance dans la direction du monde⁵². »

En 1966, Arcand réitère son admiration pour Hitler et les fascistes européens dans une lettre qu'il adresse à l'un de ses mentors du Vieux continent : *« Je n'aurai jamais honte de proclamer que j'ai admiré Streicher, Pétain, Hitler, Franco, Degrelle, Codreanu, Salazar, etc., parce qu'ils ont fait beaucoup pour leur patrie et pour la civilisation chrétienne-occidentale⁵³. »* Plus loin, il en vient même à présenter les fascistes d'Europe de l'entre-deux-guerres comme des victimes des Juifs et il va même jusqu'à les comparer aux apôtres et au Christ : *« Même s'ils ont été persécutés ou assassinés par les Juifs, la propagande ou sur l'échafaud, cela n'enlève rien à leur valeur, leur courage, leurs accomplissements. Les prophètes, le Christ et les apôtres*

50 Adrien Arcand. *Le malaise qui angoisse le monde actuel est-il voulu? : Notre devoir devant les faits : deux causeries : mai-juin 1954*, Montréal, Service canadien de librairie, 1954. p. 16.

51 Ibid., pp. 27-28.

52 Ibid., pp. 28-29.

53 Bibliothèque et Archives Canada, Fonds Adrien Arcand, MG 30, Série D91.

*n'ont-ils pas eu aussi été persécutés et assassinés par les Juifs*⁵⁴ ? » Par contre, dans le dernier droit de sa vie, Arcand refuse d'être associé à Hitler. Le 5 mai 1965, dans une lettre qu'il adresse à la station radiophonique CJMS, Arcand remet les pendules quant à ses affiliations à Hitler :

« J'ai, comme des millions de personnes, admiré la formidable éloquence d'Hitler. Comme Winston Churchill, j'ai admiré ses prodiges de relèvement économique et sa façon de créer le plein-emploi tout en consolidant et répandant la propriété privée ; j'ai admiré sa façon de transformer des millions de jeunes décadents en des hommes d'ordre, de loyauté et de discipline, j'ai admiré son dévouement à la civilisation aryenne (qui est la vôtre et la mienne) contre la barbarie. Mais cela ne me rendait pas Allemand ni sujet à l'autorité allemande⁵⁵ ! »

Par ailleurs, Arcand réitère son malaise envers les symboles de l'Allemagne nazie dans une lettre, qu'il adresse en 1965 à John Beattie, le chef du *Canadian Nazi Party*, qui vouait un culte à Hitler :

« Je ne comprends pas votre salutation « Heil Hitler ». À ce que je sache, Hitler a fondé un parti politique allemand. Il n'a jamais fondé de parti canadien. Hitler a joué son rôle dans le monde pour la défense de la civilisation occidentale. Il est parti et il ne reviendra plus. Cela me fait penser aux Bonapartistes français qui, 50 ans après la mort de Napoléon, croyaient à son retour et continuaient à le saluer⁵⁶. »

Si, à la fin de sa vie, il a tenté de se défaire de l'image de partisan d'Hitler dont on l'affublait, Adrien Arcand a continué néanmoins à promouvoir dans ses écrits d'après-guerre l'idéologie fasciste et le discours antisémite propre au parti nazi, comme on peut le lire dans le livre *À bas la haine !*

54 Idem.

55 Idem.

56 Idem.

À bas la haine !

Tout le discours antisémite d'Arcand d'après-guerre est résumé dans un livre intitulé *À bas la haine !* qu'il publie en juillet 1965, soit moins de deux années avant sa mort. Dans cette plaquette de cent-quarante-et-une pages, on retrouve les fondements du discours haineux d'Arcand. Tout au long des sept chapitres de *À bas la haine !*, l'auteur se prononce sur les grandes questions qui ont marqué le peuple juif au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Arcand accuse les Juifs d'avoir été déloyaux dans ce combat, qu'il dit leur avoir livré de façon loyale :

« C'était de bonne et franche guerre, sauf dans leurs moyens, qui étaient le mensonge et la fourberie. Je leur ai donné des coups loyaux, m'appuyant toujours sur leurs grands penseurs ; ils m'ont donné des coups déloyaux, s'appuyant sur le mensonge et l'attribution d'intentions inexistantes. C'est dans leur nature de combattre avec pareilles armes. Je le savais et ne puis m'en plaindre puisque dans toute guerre, surtout la guerre défensive pour sa Culture et sa Civilisation, on doit s'attendre à subir des coups et faire des sacrifices⁵⁷. »

À la lecture de ce livre, on constate que la source de cette haine viscérale qu'entretient Arcand pour les Juifs réside dans l'interprétation qu'il fait du Talmud. Parmi ses nombreuses récriminations, Arcand reproche aux Juifs de prêcher l'idée selon laquelle les non Juifs n'ont pas d'âme : *« De toutes les croyances, religions, sectes qui ont passé sur notre planète, une seule, la pharisaïque-judaïque, a enseigné que les êtres humains non-membres de son bercail sont des animaux, du bétail, des êtres sans âme⁵⁸. »*

Ironiquement, Arcand accuse les Juifs de « fanatisme » en pratiquant les enseignements du Talmud :

57 Adrien Arcand. *À bas la haine !*, Montréal, Les Éditions La Vérité, 1965. pp. 107-108.

58 Ibid., pp. 34-35.

« Les Juifs nous parlent sans cesse d'antidiscrimination, d'antiracisme, d'antici, d'antiça. Pourtant, avec le Talmud, ne sont-ils pas les plus furieux, féroces et intolérants discriminateurs ? Ne sont-ils pas ce qu'il y a de plus fanatique, de plus extrémiste, de plus radical, de plus obsédé et de plus sauvage sur notre planète ?⁵⁹ »

Toujours par rapport au Talmud, Arcand reproche aux Juifs de jouer les « boucs émissaires de notre planète » :

« À lire et écouter les Juifs de tous siècles et tous endroits, ce seraient les pâtiras, les souffre-douleur, les boucs émissaires de notre planète. Les peuples de tous les continents et toutes les époques ne seraient que des bêtes méchantes malicieuses, sadiques faisant souffrir les Juifs avec plaisir par pure haine raciale et religieuse. En somme, c'est l'éternelle rengaine du Talmud : les Juifs sont bons, les Gentils sont méchants ; les Juifs ont raison, les Gentils ont tort⁶⁰. »

Enfin, Arcand qualifie le Talmud de source de haine des Juifs :

« La haine attire la haine, le mépris, d'intolérance, de racisme en ce monde réside dans le Talmud des Pharisiens, livre de base du Judaïsme. Car, comme l'affirment à l'unanimité les encyclopédies, historiens, docteurs et savants juifs, sans le Talmud il n'y a aurait plus de judaïsme, son pharisaïsme deviendrait impossible⁶¹. »

Pour une rare fois dans ses écrits, Adrien Arcand emploie le terme « antisémitisme » dont il défend les vertus : *« Le Talmudisme est « haine et mépris des Gentils », l'antisémitisme est amour et sacrifice en défense des Gentils attaqués, persécutés, diffamés, exploités.⁶² »* Selon l'auteur d'*À bas la haine !*, il ne faut pas chercher ailleurs que dans le Talmud la seule cause de l'antisémitisme :

« La cause de l'antisémitisme, en Occident comme en Orient, au nord comme au sud, c'est le Talmud, qui fait des Juifs ce qu'ils sont, qui les rend intolérants du christianisme en Chrétienté, de l'islamisme en Islam, qui les proclame seuls êtres humains ayant une âme et ayant tous droits sur les goyim ou non-juifs

59 Ibid., p. 35.

60 Ibid., p. 41.

61 Ibid., p. 36.

62 Ibid., p. 37.

animaux sans âme, les rendant ainsi parasites et insociables parmi tous les peuples de la terre⁶³. »

Dans l'esprit d'Arcand, le communisme est une invention juive et une maladie de notre civilisation :

« Le communisme est d'esprit juif, d'invention juive, de fondation juive, d'organisation juive, de financement juif, de propagation juive, de direction juive. Le communisme est une maladie dans notre civilisation occidentale, et le judaïsme est le microbe porteur de cette maladie. Le communisme est une Barbarie en guerre contre la Civilisation. Le communisme est un Messianisme matérialiste juif, déchaîné contre le Messianisme spiritualiste chrétien⁶⁴. »

Le chef du Parti de l'Unité nationale qualifie Karl Marx de prophète juif :

« Le socialisme-communisme de Karl Marx, prophète juif de tous les Gauchismes, est tout simplement une anticivilisation, une barbarie, en autant que notre monde occidental-chrétien est concerné⁶⁵. »

Arcand définit le communisme dans une optique juive : *« Qu'est-ce que le communisme, anticivilisation ou barbarie d'esprit juif, en opposition aux affirmations de notre civilisation occidentale, propose pour les remplacer ? »* À cela Arcand répond : *« Rien sauf la terreur comme on l'applique aux animaux, l'État-prison où tout le monde est égal dans la pauvreté et l'animalisme, et d'où il ne peut s'enfuir sans recevoir une balle dans le dos⁶⁶. »* À la fin de son livre *À bas la haine !*, Arcand formule neuf postulats dont le premier illustre bien tout le sens religieux qu'il donne à son antisémitisme : *« 1. Que les Juifs cessent de renifler et de condamner le Nouveau Testament, le seul vrai, bon, juste et divin qui prévaut depuis dix-neuf siècles⁶⁷. »* Adrien

63 Ibid., p. 44.

64 Ibid., p. 55.

65 Ibid., p. 64.

66 Ibid., p. 65.

67 Ibid., pp. 137-140.

Arcand conclut son ouvrage en retraçant l'origine du mot « antisémitisme » qui, selon lui, a été inventé en France à la fin du XIXe siècle avec l'affaire Dreyfus :

««Antisémitisme» et «antisémites» sont des mots polémiques de propagande qui furent inventés et propagés à l'occasion du procès de Dreyfus en France. Ces mots n'avaient qu'un but : cacher l'agentilisme de l'assaut judaïque contre la civilisation occidentale et chrétienne, créer une diversion, empêcher d'en parler⁶⁸.»

Pour Arcand, l'antisémitisme est un « acte d'amour et de loyauté : *« Ce qu'on appelle «antisémitisme» n'est en somme qu'un acte d'amour et de loyauté portant le Gentil à la défense de ses valeurs spirituelles et matérielles attaquées par le Juif infiltré dans la Gentilité⁶⁹. »*

Il est impossible dans le cadre de cette recherche d'évaluer le nombre d'exemplaires du livre *À bas la haine !* qui ont été vendus au Canada. Cependant, il nous est permis de croire que ce testament d'Arcand a circulé dans les principales officines antisémites à travers le monde entier. La correspondance d'Arcand conservée à Bibliothèque et Archives Canada démontre qu'Arcand a reçu des commandes pour son livre de l'Europe et des États-Unis. Le 24 juillet 1966, Arcand reçoit une lettre du professeur Freidrich Kuhfuss de Barcelone, en Espagne, dans laquelle il se dit « très intéressé à en connaître le contenu » (en parlant de son livre). Ce dernier met alors Arcand en contact avec trois de ses pairs en Allemagne⁷⁰. Arcand reçoit des félicitations de Grande-Bretagne pour son ouvrage.

Le 2 février 1966, T. Tindal-Robertson de la *Britons Publishing Company*, fondée par le défunt Henry Hamilton Beamish, remercie Arcand pour les deux copies de

68 Ibid, p. 141.

69 Idem.

70 Bibliothèque et Archives Canada, Fonds Adrien Arcand, MG 30, Série D91.

À bas la haine ! qu'il lui a fait parvenir : « *Dear Mr Arcand, Thank you for the 2 copies of your excellent À bas la haine, one of which I duly forwarded to de Poncins*⁷¹. » Arcand reçoit pareilles éloges de la part d'Elizabeth Dilling, une Américaine de Chicago qui dirigeait une fondation – la fondation Elizabeth Dilling - vouée à la promotion de l'antisémitisme et de l'anticommunisme aux États-Unis dans les années 1950 et 1960⁷² : « *Dear Mr Arcand, Your book « À bas la haine » is superb !!! Magnifique vraiment !*⁷³ » Cette correspondance démontre que les écrits d'Arcand avaient le cote auprès des organisations antisémites qui oeuvraient à travers le monde dans les années 1960. L'antisémitisme d'Arcand, tel qu'exprimé dans le livre *À bas la haine !*, atteint son paroxysme dans les passages qui traitent de la Shoah.

Arcand nie la Shoah

Malgré la preuve irréfutable démontrant l'existence des camps de Auschwitz, Sobibor, Treblinka et autres, au Canada, le chef du Parti de l'Unité nationale du Canada refuse d'y croire. Jusqu'à la fin de ses jours, Arcand niera catégoriquement l'existence de la Shoah. Dans une entrevue qu'il a accordée à la revue *L'Europe réelle*⁷⁴ en 1961, dans le cadre du procès d'Adolf Eichmann à Jérusalem, Arcand prit la défense de ce haut fonctionnaire SS qui fut chargé en 1943 par l'Allemagne nazie de l'élimination des

71 Idem.

72 Elizabeth Dilling (1894-1966) a été l'une des principales activistes anticommuniste et antisémite aux États-Unis dans les années 1930 et 1940. Écrivaine, elle a écrit plusieurs livres pour dénoncer un prétendu « complot juif ». Ses écrits lui ont causé beaucoup d'ennuis avec la justice américaine. Elle fut notamment impliquée dans un procès très médiatisé en 1944.

73 Idem.

74 *L'Europe réelle* est une publication mensuelle qui était imprimée en Belgique à partir de 1958, et qui se définissait comme « un périodique de combat pour un nouvel ordre européen ». Elle était diffusée dans toute la francophonie. Elle avait des correspondants en Belgique, en France, en Suisse et au Canada. On peut présumer, à la lecture des numéros que nous avons consultés, qu'il s'agit d'une revue d'extrême-droite.

Juifs d'Europe⁷⁵. Le fasciste canadien rejette les accusations portées contre Eichmann en qualifiant l'Holocauste juif de « foutaise » :

« Il est accusé de cette foutaise de propagande de polémique qu'on appelle « crimes contre l'humanité » qu'aucun code national ou international n'a encore été capable de définir. Une simple accusation d'un seul cas de meurtre bien prouvé suffit généralement chez les gens civilisés⁷⁶. »

Dans ce même article, signé par le journaliste québécois Serge Brousseau, Arcand soutient qu'il y a eu non pas six millions de Juifs tués pendant la Seconde Guerre mondiale, mais bien 600 000 : *« Il y a eu 600 000 Juifs tués pendant la dernière guerre, pas six millions : le mensonge du siècle. Sur ces 600 000, la moitié furent tués lors de l'anéantissement du ghetto de Varsovie⁷⁷. »* En 1966, Arcand persiste et signe dans son livre *À bas la haine !*, alors qu'il qualifie la Shoah de « mythe » :

« La propagande mondiale juive ne cesse de rabâcher interminablement son mythe des six millions de Juifs massacrés pendant la Deuxième Guerre mondiale. Elle veut que nous acceptions aveuglément, sans discuter ni rien dire, ce nouveau dogme de foi intangible, inattaquable...⁷⁸ »

Arcand en remet sur la question de la Shoah en affirmant que c'est pour faire oublier leur rôle dans le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale que les Juifs ont, selon lui, tant déploré la mort des leurs dans les camps d'extermination en Europe :

75 Après la Seconde Guerre mondiale, Adolf Eichmann, qui avait dirigé le bureau des Affaires juives de l'Office central de sécurité du Reich et organisé les déportations vers Auschwitz, s'enfuit en Argentine, où il vit sous le nom de Ricardo Klement. En mai 1960, des agents du Mossad, le Service de renseignement israélien, s'emparent d'Eichmann en Argentine et le transportent à Jérusalem pour qu'il soit jugé par un tribunal israélien. Déclaré coupable de tous les chefs d'accusation, Eichmann est condamné à mort. Il est pendu le 1er juin 1962. Son corps est incinéré et ses cendres dispersées dans la mer, au-delà des eaux territoriales d'Israël. Ce fut la seule fois dans l'histoire de l'État d'Israël que la peine capitale fut appliquée. Le procès Eichmann marqua un tournant dans la mémoire de la Shoah. Il permit de présenter à l'opinion internationale l'ampleur des atrocités nazies. Voir Annette Wieviorka. *Le Procès Eichmann*, Éditions Complexe, Paris, 1989. 201 pages.

76 *L'Europe réelle*, « Adrien Arcand dit : « Le procès Eichmann est une diabolique conspiration mondiale » », Nos 36-37, Avril-mai 1961.

77 Idem.

78 Adrien Arcand, op.cit., p. 109.

« Pourquoi tant d'insistance à redoublement de tintamarre mondial, comme l'obsession d'une incantation qu'on veut nous faire absorber ? C'est pour faire oublier par les Gentils la responsabilité et la culpabilité des auteurs d'une guerre sans cause de guerre et... qui fut inutile, d'une guerre imposée uniquement en vue de, faire crouler les empires occidentaux et pour répandre le judéo-communisme sur toute la terre, d'une guerre qui a coûté la vie à plus de soixante millions de Gentils que les Juifs disent sans âme, d'une guerre qui a coûté des membres et la santé à autant de vétérans militaires et de civils, d'une guerre qui a ruiné des dizaines de millions d'autres Gentils qui ont perdu leurs biens, leur patrie... et tout cela... au nom d'un rêve utopique qui se nomme le messianisme matérialiste juif⁷⁹. »

L'auteur enchaîne avec une image qui illustre toute la portée de son message négationniste : *Dans la cave la plus sombre, par la nuit la plus noire, il suffit de la lumière d'une petite bougie pour que les ténèbres soient vaincues. C'est cela, la force de la Vérité. Vingt minutes de Vérité suffisent à anéantir vingt années de mensonge⁸⁰!*

Arcand et l'État d'Israël

L'antisémitisme d'Arcand d'après-guerre se reflète également dans les positions qu'il a prises sur la création de l'État d'Israël en 1948. Dans une entrevue qu'il accorde à la revue *L'Europe réelle* en 1961, Arcand qualifie l'État d'Israël de « génocidaire » : *« L'État d'Israël est né dans le génocide, le rapt, le vol, la rapine, la spoliation des Arabes palestiniens qui y vivaient depuis 1700 ans. C'est donc un État-crime⁸¹. »* Selon Arcand, c'est ce « crime » qui explique pourquoi les pays Arabes refusent de reconnaître l'État d'Israël : *« Il n'est pas surprenant qu'aucun État arabe veuille ou puisse le reconnaître, car ce serait automatiquement reconnaître et accepter le crime⁸². »* En

79 Idem.

80 Ibid., pp. 109-110.

81 *L'Europe réelle*, op.cit., p. 2.

82 Idem.

1966, Arcand reprend ce thème dans son livre, *À bas la haine !* alors que l'auteur se porte à la défense des Palestiniens :

« À 3,500 ans de distance, on a vu exactement la même spoliation en 1948, lorsque les Juifs du pharisaïsme judaïque se sont rués sur la Palestine arabe, ont chassé plus d'un million d'Arabes de leur patrie plus que millénaire; ont volé à ces derniers pour plus de quatorze milliards de dollars en fermes, métairies, terrains urbains, manufactures, usines, boutiques, magasins, théâtres, édifices publics, vergers d'olives et d'agrumes, troupeaux, etc., sans aucune compensation; ils ont ensuite déclaré par leur knesset (parlement) que jamais les Arabes ne seraient réadmis dans leur patrie palestinienne; puis ils ont commencé dans le monde entier une vente ad vitam aeternam de bons d'Israël et un chantage généralisé de certains clients des Juifs pour faire vivre cet État volé, dans la proportion de 75% du budget national provenant de l'étranger⁸³. »

Ironiquement, Arcand qualifie la création de l'État d'Israël de crime antisémite :

« Ce rapt, ce viol, ce brigandage de la Palestine arabe par les Juifs, le plus grand crime de véritable antisémitisme de notre histoire contemporaine (car les Arabes sont de purs sémites descendant d'Abraham par son premier-né Ismaël) a été conscient, voulu, délibéré, prémédité.⁸⁴ »

Arcand et le Concile de Vatican II

Le livre *À bas la haine !* a été écrit au moment où se tenait à Rome le IIe Concile œcuménique du Vatican au cours duquel il a été question du rôle historique du peuple juif dans la mort du Christ. Le IIe concile œcuménique du Vatican, plus couramment appelé Vatican II, a été ouvert par le pape Jean XXIII en 1962 et s'est clos sous le pontificat de Paul VI en 1965. Les Juifs fondaient beaucoup d'espoir dans ce concile car ils voyaient le pape Jean XXIII comme un allié.

Durant la Shoah, explique l'historien Michael Phayer dans un ouvrage sur l'Église et les nazis, Mgr Roncalli, alors qu'il était nonce apostolique en Turquie, s'employa à sauver les Juifs. Devenu Jean XXIII, il leur manifesta amour et respect :

83 Ibid., p. 47.

84 Ibid., p. 48.

« Lorsqu'il introduisit le sujet des Juifs dans l'ordre du jour de Vatican II, ses convictions positives à leur égard devinrent l'enseignement officiel de l'Église⁸⁵. » Aux dires de Michael Phayer, le Vatican effectua un virage historique sous Jean XXIII à l'égard des Juifs : « Sous la conduite d'un nouveau pape, Jean XXIII, et mue par le souvenir de la Shoah, l'Église catholique prend le contre-pied de sa tradition antisémite vieille de deux mille ans au cours du concile de Vatican II de 1965⁸⁶. » Au Concile de Vatican II, l'Église catholique romaine brisera cette vieille tradition antisémite par l'adoption d'une déclaration sur l'Église et les Religions Non-Chrétiennes contenue dans un document appelé *Nostra Ætate*. Cette déclaration a été promulguée le 28 octobre par le pape Paul VI, ayant été votée 2 221 voix pour et 88 voix contre lors de ce concile. Son titre signifie *À notre époque* en latin. *Nostra Ætate* est le document fondateur du dialogue entre les religions contemporaines qui règle les nouvelles relations entre chrétiens, Juifs, musulmans, bouddhistes et hindous. Le passage le plus célèbre est sans nul doute celui qui enlève aux Juifs la responsabilité de la mort du Christ. En voici un extrait :

« Encore que des autorités juives, avec leurs partisans, aient poussé à la mort du Christ, ce qui a été commis durant sa passion ne peut être imputé ni indistinctement à tous les Juifs vivant alors, ni aux Juifs de notre temps. S'il est vrai que l'Église est le nouveau peuple de Dieu, les Juifs ne doivent pas, pour autant, être présentés comme réprouvés par Dieu ni maudits, comme si cela découlait de la Sainte Écriture⁸⁷. »

Dans son livre *À bas la haine !*, le lecteur peut dénoter toute la frustration qu'éprouve Arcand face à toute l'attention que l'on a accordée aux Juifs au Concile de

85 Michel Phayer. *L'Église et le nazis, (1930-1965)*, Éditions Liana Levi, Paris (tr.), 2001, p. 311.

86 Ibid., p. 295.

87 Voir le site internet officiel du Vatican à l'adresse : www.vatican.va

Vatican II, tout particulièrement en ce qui a trait à l'absolution du crime de déicide qui a pesé sur ce peuple pendant des siècles :

« Les Juifs n'ont pas plus affaire dans ce concile, eux qui réprouvent le baptême, que des baptisés peuvent avoir affaire dans la franc-maçonnerie exclusivement juive des B'nai B'rith (Enfants de l'Alliance). Mais il faut que les Juifs y soient, qu'ils y exercent leur influence, qu'on parle d'eux, voire que l'on défigure le Nouveau Testament (qu'ils repoussent) afin de leur faire plaisir. Ils disent que les Évangiles sont la source de l'antisémitisme en Occident, cause de haine antijuive, et quoi encore ! Et ils demandent « d'être absous du crime de déicide », bien que les Évangiles, les Actes des Apôtres, les Épîtres et l'Apocalypse soient formels sur la responsabilité des Juifs dans la condamnation, la torture et l'exécution de Jésus, que le gouverneur romain Ponce-Pilate tenta vainement, à plusieurs reprises, de sauver⁸⁸. »

Arcand voit dans cette demande d'absolution des Juifs un aveu du déicide :

« Lorsque quelqu'un demande l'absolution, c'est parce qu'il admet avoir commis une faute. Lorsqu'il stipule que cette faute est un déicide, c'est qu'il admet avoir tué Dieu⁸⁹. » Selon Arcand, Vatican II n'apporte rien de nouveau sur la question juive. En 1965, le mensuel *Serviam*, publié par la section québécoise du Parti de l'Unité nationale du Canada, publie un article en réaction à Vatican II. Le texte n'est pas signé. Mais on peut se douter, par le ton de l'écriture et le choix des mots, qu'il a été écrit par Arcand :

« Sur les Juifs, Vatican II n'a apporté rien de nouveau, disant que la Passion du Christ ne peut être imputée à tous les Juifs vivant alors. C'est évident, puisque les Apôtres, les disciples et les milliers de partisans du Christ étaient contre sa condamnation et son martyre. Puis le Concile condamne formellement toute discrimination en ce qui concerne la dignité humaine et les droits qui en découlent. C'est là l'anathème renouvelé contre le Talmud (sans le nommer), le seul livre religieux sur terre qui considère les non-juifs, les Gentils, comme des animaux sans âme, des non-humains, donc n'ayant pas de « dignité humaine et les droits qui en découlent ». Pour le reste, le Concile répète ce que l'Église a enseigné depuis deux mille ans⁹⁰. »

88 Adrien Arcand, op. cit., p. 41.

89 Ibid., p. 42.

« La Révolte du Matérialisme »

En 1966, la section québécoise du Parti de l'Unité nationale du Canada publie une causerie prononcée à Montréal par Adrien Arcand intitulée « La Révolte du Matérialisme ». Dans cette brochure de vingt-et-une pages, Arcand dénonce le matérialisme, un mouvement de pensée qu'il associe au communisme⁹¹ :

« La lutte à finir qui se poursuit de nos jours sur toute l'étendue de la terre, est vraiment la lutte au matérialisme contre tout spiritualisme, la bataille implacable de la matière contre l'esprit. Le Communisme qui régit tous les territoires dans l'orbite de Moscou, s'affirme ouvertement comme le culte et l'organisation du matérialisme; il affirme que tout n'est que matière, qu'il n'y a ni au-delà, ni divinité, ni âme humaine⁹². »

Dans ce texte, l'auteur ne manque pas d'écorcher les Juifs au passage, qu'il accuse d'être à la tête de ce soi-disant « complot ». Selon Arcand, les chefs suprêmes de la « grande conspiration matérialiste » ne sont pas des matérialistes : « *Ce sont ce qu'on appelle chez les ignorants de « bons juifs », des Juifs de synagogue, qui soutiennent la synagogue, et, au besoin, pour leurs fins, soutiennent des institutions chrétiennes⁹³.* » Arcand précise ensuite le sens qu'il donne au « bon Juif » : « *Ce qu'on appelle « le bon Juif » est plus dangereux que le Juif non-pratiquant. Car le Juif de synagogue est complètement saturé de talmudisme et il croit aux enseignements du Talmud, qui a fini par prévaloir sur la Torah ou l'Ancien Testament⁹⁴.* » L'auteur résume son propos en associant la lutte du matérialisme aux visées prétendument « dominatrices » de la religion juive sur les autres religions, en particulier le christianisme :

90 *Serviam*, organe du Parti de l'Unité Nationale du Canada, section de la province de Québec, Montréal, décembre 1965. p. 11.

91 Le matérialisme est un mouvement de pensée sur la nature de l'être qui considère qu'il n'existe pas d'autre substance que la matière. Il défend l'idée que la pensée et la conscience sont des produits secondaires de la matière et donc des illusions. Le matérialisme rejette l'existence de l'âme, de l'au-delà et de Dieu, s'opposant en cela au spiritualisme et à l'idéalisme.

92 Adrien Arcand. *La Révolte du Matérialisme*, Montréal, Éditions La Vérité, 1966. p. 5.

93 *Ibid.*, p. 7.

« En somme, la lutte du matérialisme, quand on comprend bien le fond de la question, est la lutte du spiritualisme judaïque contre tous les autres spiritualismes, particulièrement le spiritualisme chrétien. C'est le cadavre de l'Ancien Testament qui veut ressusciter et s'imposer sur les ruines du Nouveau Testament⁹⁵. »

Ottawa se penche sur la propagande haineuse

D'un point de vue actuel, il peut paraître étrange que les autorités canadiennes ne soient pas intervenues après la guerre pour empêcher Adrien Arcand de poursuivre la publication et la diffusion de ses écrits antisémites. Mais dans les années 1960, aucune loi en vigueur au Canada n'interdisait la propagande haineuse. En 1965, le comité permanent des Affaires extérieures de la Chambre des communes s'est penché tout particulièrement sur les projets de loi C-21, *Loi concernant le génocide*, et C-43, *Loi modifiant la Loi sur les postes* (écrits haineux). Dans le cadre des travaux du comité, le fasciste torontois, John Ross Taylor, soumit un mémoire pour défendre la véracité de ses écrits antisémites. Dans son argument, qui a été reproduit dans les délibérations du comité du 12 mars 1965, M. Taylor cite en preuve les travaux d'Arcand :

« Que le plan directeur connu sous le nom de Protocoles des Sages de Sion, une pièce soumise et la preuve puissante et convaincante connue sous le nom de The Key to the Mystery – The Jewish Question, suivant l'explication des Juifs eux-mêmes, établi en 1937 par la Ligue féminine anti-communiste de Montréal sous la direction de M. Adrien Arcand, constituent, en fait, de bonnes preuves qui devraient être connues dans le monde, avant que les chefs qui ont déjà réussi à conquérir la moitié de notre terre, tentent de subjuguier toutes les religions, tous les gouvernements : ce qui est leur plan directeur⁹⁶. »

94 Ibid., p. 8.

95 Ibid., pp 10-11

96 Chambre des communes, Deuxième session de la vingt-sixième législature 1964-1965, comité permanent des Affaires extérieures, séance du vendredi 12 mars 1965, procès-verbaux et témoignages, fascicule 38, p. 1906.

Le comité, présidé par le député John R. Matheson, a dénoncé à cette occasion le caractère antisémite de l'argumentation de Taylor et mis en doute la véracité des écrits soumis en preuve :

« Presque toutes ces affirmations ont une valeur douteuse parce qu'elles se fondent sur l'hypothèse d'une conspiration mondiale juive pour dominer l'humanité. Elles se fondent sur des écrits de caractère politique ou pseudoscientifique qui, autant que nous sachions, ont été réfutés chaque fois qu'ils ont été examinés sans passion. Ses opinions ont non seulement été contredites par les savants du monde occidental, mais, à notre avis, bel et bien condamnés par tous ceux qui croient en la vérité et la liberté. À notre sens, ses arguments antisémites ne sont que la tragique répétition des mensonges de l'hitlérisme et l'expression sordide des préjugés antisémites qui, depuis des siècles, ont déshonoré notre société⁹⁷. »

Lors du contre-interrogatoire de M. Taylor, le comité démontra que les auteurs cités par Taylor, dont les écrits d'Adrien Arcand, avaient délibérément détaché de leur contexte des écrits juifs *« de façon à donner une image complètement fautive des enseignements du judaïsme⁹⁸. »*

En janvier 1965, c'est au tour du ministre fédéral de la Justice, l'honorable Guy Favreau, de passer aux actes en mettant sur pied un comité spécial chargé d'étudier les problèmes relatifs à la diffusion de la propagande haineuse au Canada⁹⁹. Le Comité spécial, communément appelé le « Comité Cohen », est présidé par Maxwell Cohen, doyen de la faculté de droit de l'Université McGill de 1964 à 1969¹⁰⁰. Le 10 novembre 1965, le Comité Cohen fait ses recommandations au ministre Favreau qui dépose son

97 Idem.

98 Idem.

99 Canada, Débats de la Chambre des communes, 2e Session, 26e Législature, Vol. XI, 25 février 1965, pp. 11906-11907.

100 Outre Maxwell Cohen, le comité est formé de J.A. Corry (Université Queens), l'Abbé Gérard Dion (Université Laval), Saul Hayes (vice-président exécutif du Congrès Juif canadien), Mark R. MacGuigan (professeur de droit de l'Université de Toronto), Shane Mackay (Winnipeg Free Press) et Pierre-Elliott Trudeau (professeur de droit de l'Université de Montréal). Le comité s'est réuni à cinq occasions en 1965 : les 5 et 6 mars à Ottawa, les 30 avril et 1er mai à Montréal, du 24 au 26 juin à Montréal, du 9 au 13 juillet à l'Estérel et les 24 et 25 septembre à Montréal.

rapport à la Chambre des communes le 14 avril 1966. Comme on peut le lire dans l'extrait qui suit, les activités et les écrits d'Adrien Arcand furent cités dans le rapport, qui minimisa l'importance du mouvement du chef du Parti de l'Unité nationale du Canada d'après-guerre:

« Immediately following the second World War, Arcand's group was revived in the Montreal area. Although Arcand has been in a state of virtual retirement for some time, and has referred to the small group around him as nothing more than a « study group », he has held some reorganization meetings recently and there is evidence of renewed activity by him in the Montreal and Quebec city areas, although his following remains small¹⁰¹. »

De façon générale, le comité a noté que la propagande haineuse était répandue dans toutes les provinces canadiennes¹⁰². Par contre, le comité souligna que ce problème se limitait à un petit nombre de personnes et il ne devait pas être trop pris au sérieux :

« It is evident from the foregoing that there exists in Canada a small number of persons and a somewhat larger number of organizations, extremist in outlook and dedicated to the preaching and spreading of hatred and contempt against certain identifiable minority groups in Canada. It is easy to conclude that because the number of persons and organizations is not very large, they should not be taken too seriously¹⁰³. »

Toutefois, le comité jugea que la présence de propagande haineuse au Canada était suffisamment préoccupante pour recommander au gouvernement canadien d'agir plus tôt que tard pour éviter que ce problème ne prenne de l'ampleur :

« In the Committee's view the « hate » situation in Canada, although not alarming, clearly is serious enough to require action. It is far better for Canadians to come to grips with this problem now, before it attains unmanageable proportions, rather than deal with it at some future date in an atmosphere of urgency, of fear and perhaps even of crisis¹⁰⁴. »

101 Canada (Cohen Report). 1966. Report of the Special Committee on Hate Propaganda in Canada. (Cohen Report). Ottawa: Queen's Printer: Canada, p. 12.

102 Ibid., pp. 18-24.

103 Ibid., p. 24.

104 Ibid., p. 25.

La mise sur pied du comité Cohen, qui survient quelques mois à peine avant la publication du livre d'Arcand *À bas la haine !*, suscite de vives réactions de la part du fasciste canadien, comme on peut le lire dès les premières pages de son livre :

« Pour être plus sûr que le Comité sera à sens unique et fera un rapport dans la plus stricte orthodoxie de l'intolérance juive, M. Favreau a nommé comme membres du Comité des gens qui se sont déjà prononcés sur la question, des "engagés", tels M. Max Cohen et M. Saul Hayes. Et, pour donner une petite odeur de sacristie à cette synagogue enquêteuse, il a nommé aussi un curieux prêtre (l'Abbé Gérard Dion) toujours accueilli et fêté chez les ennemis de l'Église et dont la prose mensongère a été reproduite dans l'arsenal de propagande mondiale du judéocommunisme¹⁰⁵. »

Ironiquement, Arcand se permet de formuler une recommandation au Comité

Cohen :

« Le meilleur service que les commissaires-enquêteurs Max Cohen et Saul Hayes pourraient rendre aux Juifs et... aux Gentils, dans leur rapport sur la « littérature de haine », serait de recommander au gouvernement canadien d'interdire toute distribution et tout enseignement du Talmud dans notre pays. Le Talmud est à sens unique mais j'ose espérer que les commissaires ne le seront pas¹⁰⁶. »

Dans son édition de septembre 1966, le mensuel *Serviam* critique les conclusions du rapport du Comité Cohen : *« Le rapport des Commissaires fédéraux de cette enquête est, comme on devait s'y attendre, à sens unique, « vers la Gauche », c'est-à-dire conforme aux enseignements de la Synagogue (dont Saint-Jean dit qu'elle est « de Satan »)¹⁰⁷. »* L'article pointe du doigt Pierre-Elliot Trudeau :

« La surprise générale a été que le professeur d'université Pierre-Elliot Trudeau, M.P., si longtemps champion de la « liberté de parole » (pour communistes, nazis, croyants, incroyants, socialistes, fascistes, etc., etc.) ait abandonné ses « principes » des trois dernières décades et ait « canté » pour la

105 Adrien Arcand, op cit., pp. 15-16.

106 Ibid., p. 37.

107 *Serviam*, Vol. 1, No. 10, septembre 1966.

thèse judéo-communiste-maçonnico-synagogale. Même ses proches amis et ses fidèles élèves n'en reviennent pas encore¹⁰⁸.»

Le mensuel *Serviam* reproche à la commission d'avoir omis d'inviter la partie adverse et de n'avoir présenté qu'une seule version des faits :

« La Commission Cohen (Juif), ayant pleins pouvoirs judiciaires d'inviter, par sommation, ses propres contradicteurs s'est bien gardée de le faire, de sorte qu'il n'y a eu qu'un son de cloche devant les sept commissaires. On n'a entendu que ceux que la Synagogue avait ordonné d'entendre. Les « méchants progentils antisémites » n'ont pu faire entendre leur voix, leurs arguments. Et c'est là-dessus qu'on a fait un rapport, à sens unique, pour législation parlementaire !!! Ça pue l'ail, la shéshita, le kosher tréfêh à plein nez !¹⁰⁹ »

L'article conclut en disant que le Parti de l'Unité nationale ne reconnaîtra jamais les conclusions de ce rapport :

« Quoi que décide le gouvernement ou la Chambre fédérale, notre parti ne reconnaîtra jamais ce rapport ou ses suites; et, quand il sera au pouvoir, ce qui ne saura manquer après la troisième phase de la judéo-révolution mondiale, pleine justice sera rendue aux antigentils comme aux progentils, sans préjugé ni iniquité, pour le passé comme pour le présent.¹¹⁰ »

Les recommandations du Comité Cohen ont servi de base aux dispositions relatives à la propagande haineuse insérées dans le Code criminel par le Parlement canadien en 1970. Ces modifications touchent l'appel au génocide, l'incitation publique à la haine, la fomentation volontaire de la haine (articles 318 à 320 du Code criminel)¹¹¹. Le renforcement du Code criminel face à la propagande haineuse n'a pas empêché certaines organisations à caractère antisémite de poursuivre leurs activités au Canada. Le

108 Idem.

109 Idem.

110 Idem.

111 Le 11 juin 1970, le Parlement adopte la *Loi modifiant le Code criminel*, qui s'inspire en grande partie des recommandations du Comité Cohen, au sujet de l'incitation au génocide et de la propagande haineuse; la loi reçoit la sanction royale.

cas le plus célèbre est certes celui du Germano-Canadien Ernst Zündel qu'Adrien Arcand avait pris sous son aile dans les années 1960¹¹².

Les héritiers d'Arcand

Dans les années 1960, Adrien Arcand avait encore son lot d'admirateurs au Canada français. Les médias québécois ont été à même de le constater le 14 novembre 1965 lors d'un rassemblement qui a réuni 750 personnes au Centre Paul-Sauvé à Montréal pour souligner le 25^e anniversaire de l'internement d'Adrien Arcand. Le journal *La Presse* avait décrit l'ambiance qui régnait ce soir-là :

« L'endroit : une salle du Centre Paul-Sauvé, décorée pour la circonstance de deux séries de bannières et d'un drapeau portant le nouveau symbole du PUNC : sur fond bleu et blanc, la croix blanche de Carillon, la croix rouge celtique et la Fleur de lys. Un groupe de jeunes gens portant le brassard du parti assuraient le service d'ordre, et à l'arrière, on vendait des œuvres d'Arcand dont son dernier livre « À bas la haine! », ainsi que quelques brochures aux titres évocateurs : « L'admirable juif maître chez nous », « The Jewish question », « La République universelle », etc¹¹³. »

Selon *La Presse*, l'auditoire était composé d'une majorité de Canadiens français, d'une cinquantaine de Torontois et de représentants de diverses communautés culturelles dont des Allemands, des Ukrainiens, des Italiens et des Polonais. À eux s'ajoutaient des ecclésiastiques et des personnalités publiques dont le fils de Réal Caouette, Gilles, et un candidat conservateur, Jean Jodoin. Quant à lui, le journal *Le Devoir* qualifia cette soirée de « rentrée spectaculaire d'Arcand à Montréal » :

« Un quart de siècle après son internement comme principal chef fasciste au Canada, M. Adrien Arcand a fait une rentrée spectaculaire hier soir au Centre

112 Dans son autobiographie, Ernest Zündel a rendu hommage à Arcand en le présentant comme son mentor : « *He brought order into my confused mind (...) In distant Canada he (Arcand) made a German out of me* ». Ernst Zündel a été déporté en Allemagne le 1er mars 2005. Accusé en Allemagne de 14 chefs d'accusation d'incitation à la haine et de négation de l'Holocauste, Zündel a été trouvé coupable en février 2007, et condamné à la peine maximale de cinq ans d'emprisonnement.

113 *La Presse*, 15 novembre 1965.

*Paul-Sauvé pour parler comme le prophète venu donner l'avertissement que la civilisation occidentale des hommes blancs est menacée d'anéantissement*¹¹⁴. »

Aux dires du *Devoir*, Arcand dénonça « le complot de la juiverie internationale, prôna l'abolition des partis pour les remplacer par le corporatisme comme unique formule de saine démocratie. » Arcand fit même des prédictions sur l'avenir politique du pays : « M. Arcand a prédit que M. Robert Winters nouvellement élu député libéral à Toronto deviendrait premier ministre du Canada après M. Pearson. Il est en politique pour servir les intérêts de Rothschild de Londres, comme M. Pompidou en France¹¹⁵. »

Le 3 avril 1966, Arcand fit une autre apparition publique remarquée. Il s'adressa devant 300 personnes réunies à l'auditorium du Jardin botanique à Montréal pour lancer des attaques contre les Juifs et les communistes¹¹⁶.

Le 1^{er} août 1967, Adrien Arcand succombe d'un cancer de l'estomac après une longue maladie. L'annonce de sa mort trouve peu d'écho au Canada. *La Presse* souligne sa mort dans un bref article. *Le Devoir*, qu'Arcand avait attaqué dans les années 1950, n'y fait pas mention ni la *Montreal Gazette*. Par contre, le *Globe and Mail* lui réserve une pleine colonne rappelant les principaux faits d'arme du dictateur dont son intention de marcher sur Ottawa. À l'extérieur du pays, la revue *Lectures Françaises*, publiée par le fasciste et antisémite français, Henry Coston, lui rend un hommage¹¹⁷.

La mort d'Arcand n'a pas empêché l'œuvre du Parti de l'Unité nationale du Canada de survivre. La section québécoise du parti, sous la direction de Gérard Lanctôt, continuera à publier des textes écrits par Adrien Arcand. Les héritiers d'Arcand

114 *Le Devoir*, 15 novembre 1965.

115 Idem.

116 *La Presse*, 4 avril 1966.

117 *Lectures Françaises*, No. 124-125 – Août-Septembre 1967. pp. 23-24. Bibliothèque nationale de France.

reprendront le discours anticomuniste et corporatiste d’Arcand dans le mensuel *Serviam* qui sera publié de façon intermittente jusqu’en 2001. Le mensuel perpétuera l’antisémitisme d’Arcand en adoptant un discours plus subtil mais toujours empreint de haine envers les Juifs. En juin 1967, par exemple, *Serviam* résume les *Protocoles des Sages de Sion* en 22 points¹¹⁸. Dans une note accompagnant cet article, *Serviam* défend l’authenticité des Protocoles, alors qu’il a été maintes fois démontrées, comme on l’a vu dans le chapitre précédent, qu’il s’agissait d’un faux :

« Dans son rêve de domination universelle, le « peuple-élu » s’appuie sur son Talmud et les Protocoles restent le programme d’action de la Juiverie tamuldiste – Mère du communisme (plan juif de conquête mondiale). La première édition des « Protocoles » a paru en 1895, Depuis ces 72 ans, le programme ne s’est-il pas réalisé à 90 % ?¹¹⁹ »

Par ailleurs, le journal *Serviam* continuera à faire la promotion du document *La Clé du Mystère*, la pierre angulaire de l’antisémitisme d’Arcand. L’édition de février 1967 de *Serviam* offre à ses lecteurs la nouvelle édition de la brochure antisémite au coût de 75 sous¹²⁰. Paradoxalement, les membres de la section québécoise du Parti de l’Unité nationale continueront à nier le caractère antisémite de leur mouvement. Dans son édition d’avril-mai 1967, *Serviam* publie à la une un article intitulé « *L’Antisémitisme* » dans lequel on trouve tout résumé l’argumentaire des disciples d’Arcand : « *Le PUN n’est pas antisémite; il est pro-gentil et pro-chrétien. Il combat l’erreur du communisme qui est l’œuvre des Juifs et réclame la suppression des chapitres du Talmud qui sèment la haine des chrétiens¹²¹.* »

118 *Serviam*, Vol. 2, No. 6.

119 Idem.

120 *Serviam*, Vol. 2, No. 3.

121 *Serviam*, Vol. 2, No. 5.

« Adrien Arcand devant le tribunal de l'histoire »

En 1983, la section québécoise du Parti de l'Unité nationale du Canada édite une brochure de 72 pages intitulée *« Adrien Arcand devant le tribunal de l'histoire »*. Il s'agit d'une véritable hagiographie d'Adrien Arcand dans laquelle ses disciples s'évertuent à le dissocier d'Hitler. Dès l'introduction, les auteurs posent la question : *« Pourquoi associe-t-on M. Adrien Arcand à cet Adolf Hitler « infernal », au point d'en faire un sous-fifre docile du Führer germanique?¹²² »* Les auteurs pointent du doigt les médias, en particulier la Société Radio-Canada :

« S'il vivait aujourd'hui, M. Arcand ne craindrait pas de dire que si le fait d'être un authentique nationaliste vous attire le qualificatif de « nazi », il ne faut pas avoir peur d'en être taxé; mais il n'accepterait pas de voir son intégrité personnelle atteinte, avec la bassesse que démontrent présentement les médias¹²³. »

La brochure s'attarde ensuite à attaquer le député communiste Fred Rose qui, dans un pamphlet intitulé *« Hitler Fifth Colum in Quebec »*, publié en 1942, accusait Arcand d'être membre d'une « cinquième colonne nazie » de concert avec des personnages n'ayant aucun lien avec le leader fasciste tels que Jean Drapeau et Henri Bourassa :

« En fait de « cinquième colonne » et de trahison, le camarade Fred Rose était un expert, se trouvant lui-même à la tête d'un réseau d'espionnage téléguidé par Moscou. C'est évidemment pour détourner l'attention de ses propres activités criminelles que ce lâche répandait des faussetés sur des citoyens respectables¹²⁴. »

¹²² *« Adrien Arcand devant le tribunal de l'histoire (scandale à la Société Radio-Canada) »*, Parti de l'Unité nationale du Canada, 1983. p. 1. Bibliothèque et Archives Canada. Fonds Adrien Arcand. MG 30, Série D91. vols. 1 à 4.

¹²³ Idem.

¹²⁴ Idem.

Mais par-dessus tout, le texte reproche aux Juifs (sans les nommer) d'être à la source de cette propagande anti-nazie qui déferle dans les médias :

« Le même manège se poursuit aujourd'hui, alors que le pilonnage contre un nazisme inexistant ne s'arrête pas une seconde, à la télévision, à la radio, dans les journaux, dans les manuels d'histoire, au cinéma, au théâtre, par mille moyens plus insidieux les uns que les autres, véritables écran de fumée pour le communisme international et pour ceux qui persécutent le peuple palestinien¹²⁵. »

En citant le vieux cliché des médias et du cinéma prétendument dominés par les Juifs et le cas de la Palestine, il est facile d'en déduire que les auteurs visent les Juifs.

Cette accusation est encore plus évidente lorsque le texte fait référence à leur mentor

Adrien Arcand :

« Nous avons généreusement accueilli au Canada une minorité d'anti-chrétiens qui ne peut pardonner à M. Arcand d'avoir voulu s'opposer à leurs manigances contre notre civilisation, lesquelles produisent une dévastation sans précédent : crise économique, chômage, lutte de classes, esprit de révolte, immoralité, pornographie, irréligion. Ils ne peuvent pardonner et c'est pourquoi M. Arcand, mort et enterré, est encore frappé par leur vindicte, qui écrase l'opinion publique¹²⁶. »

Conclusion du chapitre

Dans ce dernier chapitre, nous avons vu comment Adrien Arcand a eu le champ libre au Canada après la Deuxième Guerre mondiale pour diffuser sa propagande antisémite. Nous avons cité de larges extraits de ses écrits d'après-guerre afin de bien cerner sa pensée et mesurer le degré d'antisémitisme contenu dans son discours. Comme on l'a vu, Adrien Arcand était un fédéraliste convaincu. Il ne croyait pas à l'indépendance du Québec. Au contraire, il n'hésitait pas à vilipender les ténors

125 Idem.

126 Idem.

nationalistes québécois de l'après-guerre qu'il qualifiait de « gauchistes » et de communistes.

Si, à la fin de sa vie, il a tenté de se défaire de l'image de partisan d'Hitler dont on l'affublait, Adrien Arcand a continué néanmoins à promouvoir dans ses écrits l'idéologie fasciste et les lignes directrices du discours antisémite propre au parti nazi, comme on peut le lire dans le livre *À bas la haine !*. Tout le discours antisémite d'Arcand d'après-guerre est résumé dans ce livre qu'il publie en juillet 1965. Tout au long des sept chapitres de *À bas la haine !*, l'auteur se prononce sur les grandes questions qui ont marqué le peuple juif au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale. À la lecture de ses écrits et des positions qu'il a développées sur des questions telles que la Shoah, la création de l'État d'Israël, l'association « communisme et Juif », le Talmud et le Concile de Vatican II, on peut en conclure que la condamnation d'Arcand en 1940 et ses cinq années de réclusion n'ont pas freiné ses ardeurs antisémites. Au contraire, le chef du Parti de l'Unité nationale du Canada a redoublé d'ardeur après la guerre pour livrer son message de haine contre les Juifs. En publiant son livre *À bas la haine !*, deux ans avant sa mort en août 1967, Adrien Arcand aura en quelque sorte dicté son testament antisémite.

D'un point de vue actuel, il peut paraître étrange que les autorités canadiennes ne soient pas intervenues après 1945 pour empêcher Adrien Arcand de poursuivre la publication et la diffusion de ses écrits antisémites. Mais dans les années 1960, aucune loi en vigueur au Canada n'interdisait la propagande haineuse. Comme on l'a vu, le « Comité Cohen », qui fut chargé par le ministre fédéral de la Justice Guy Favreau pour étudier les problèmes relatifs à la diffusion de la propagande haineuse au Canada, se

pencha sur cette problématique, mais il jugea que ce problème se limitait à un petit nombre de personnes et qu'il ne devait pas être trop pris au sérieux.

Pendant que les autorités canadiennes reléguaient le monstre hideux de la propagande haineuse aux oubliettes, le Germano-Canadien Ernest Zundel faisait sa niche au Canada grâce aux bons soins de son mentor, Adrien Arcand. Lorsqu'on sait qu'Ernest Zundel a été grandement inspiré par Adrien Arcand et que le célèbre négationniste a contribué à la naissance de nombreuses générations de groupuscules néonazis au Canada et ailleurs dans le monde, ce serait commettre une grave erreur que de passer sous silence l'influence que les écrits d'Adrien Arcand ont pu exercer sur la propagation de la littérature haineuse – en particulier celle diffamant les Juifs – au Canada au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale jusqu'à nos jours.

Si son mouvement n'a pas réussi à gagner la faveur d'une majorité de Canadiens, Adrien Arcand a légué néanmoins une masse importante d'écrits antisémites dont il ne faudrait pas minimiser l'importance sur ses contemporains et ses héritiers qui s'employèrent à perpétuer son œuvre après sa mort en août 1967, notamment dans le mensuel *Serviam* qui fut publié de façon intermittente jusqu'au début des années 2000.

CONCLUSION

Adrien Arcand constitue certes l'un des personnages les plus controversés de l'histoire du Canada au XXe siècle. Quarante ans après sa mort, son nom revient encore hanter l'actualité. Durant l'été 2007, la revue *The Beaver*, publiée par la Société d'histoire nationale du Canada, a consulté 10 historiens et auteurs sur leurs candidats au titre de pire Canadien de toute l'histoire canadienne. Parmi ceux qui ont eu droit à cette sombre distinction, on retrouve dans le peloton de tête le nom d'Adrien Arcand. On ne peut s'étonner que le chef du Parti de l'Unité nationale du Canada ait été choisi sur ce triste palmarès. Ce qui doit nous étonner davantage, c'est qu'Adrien Arcand ait pu poursuivre en toute impunité sa campagne antisémite au lendemain de la Seconde Guerre mondiale au vu et au su des autorités canadiennes.

En 1945, la guerre est terminée. Adrien Arcand ne constitue plus une menace pour la sécurité nationale, selon des sources officielles du gouvernement fédéral de l'époque. À partir de 1946, avec l'affaire Gouzenko et quelques années plus tard avec la Guerre froide, le danger du communisme retient toute l'attention des autorités canadiennes. Adrien Arcand profite de l'occasion pour enfourcher le cheval de la lutte anticomuniste qui lui sert de véhicule pour ses diatribes antisémites. Dans les années 1950 et 1960, les autorités ferment les yeux sur ses activités de propagande haineuse dirigées contre les Juifs. Était-ce une erreur ? En poursuivant sa campagne antisémite dans ses discours et ses écrits, Arcand n'a-t-il pas contribué à attiser le sentiment de haine envers le peuple juif après la guerre ? C'est à cette question que nous nous sommes attardés dans cette thèse.

Adrien Arcand faisait cavalier seul dans le Canada français de l'entre-deux-guerres. La virulence de son antisémitisme exprimé dans ses discours et ses écrits ne peut se comparer aux écrits des ténors nationalistes de son époque tels que Lionel Groulx, André Laurendeau, *Le Devoir* et *L'Action nationale*. Ces personnages et ces organes de presse ont tenu des propos malencontreux sur les Juifs à une époque – les années 1930 tout particulièrement – où il était dans le ton au Canada, aux États-Unis et dans les pays de l'Europe de l'Ouest d'attribuer aux Juifs la responsabilité de tous les malheurs qui frappèrent l'Occident dans le premier tiers du XXe siècle. Après la Deuxième Guerre mondiale, ces intellectuels canadiens-français ont tous mis au rancart leur plume antijuive et certains, dont André Laurendeau, ont même dit regretter leurs écrits passés sur les Juifs. À l'opposé, Adrien Arcand a non seulement repris son discours antisémite après 1945 mais celui-ci s'est radicalisé. Jusqu'à sa mort en 1967, Adrien Arcand a tenté de prouver l'authenticité des théories d'un complot de domination mondiale des Juifs, nié la Shoah et accusé les Juifs de crimes de guerre contre les Palestiniens lors de la création de l'État d'Israël en 1948.

Le type d'antisémitisme véhiculé par Adrien Arcand diffère de ses contemporains non seulement par sa virulence mais aussi par sa forme. Dans les années 1930, Lionel Groulx, André Laurendeau, *Le Devoir* et *L'Action nationale* ont épousé un antisémitisme plus modéré que l'on pourrait qualifier de « socioéconomique » à une époque où le Québec avait comme toile de fond la crise économique des années 1930. La présence d'une importante communauté juive à Montréal, une concurrence féroce entre commerçants juifs et canadiens-français, qui a culminé avec la campagne *d'achat chez nous*, et une crise des écoles juives à Montréal ont aussi attiré l'attention.

Adrien Arcand, lui, a plutôt puisé son antisémitisme dans la vieille judéophobie catholique qu'a perpétuée à travers les siècles l'aile radicale du catholicisme – dont le journal *La Croix* – selon laquelle les Juifs seraient des êtres immondes et maléfiques responsables de la mort du Christ qui conspiraient pour détruire les bases de l'Église catholique romaine. Ces théories issues du Moyen Age ont été reprises dans des écrits antisémites, tels que les *Protocoles des Sages de Sion*, qui ont circulé en Europe à partir de la fin du XIXe siècle, et que Arcand s'est évertué à diffuser jusque dans les années 1960.

À ce chapitre, on peut affirmer que le discours antisémite d'Arcand se rapprochait davantage de l'antisémitisme français né sous la plume d'Édouard Drumont à la veille de l'affaire Dreyfus à la fin du XIXe siècle et de ses disciples Charles Maurras, Léon Daudet, Georges Bernanos, Henry Coston, Louis-Ferdinand Céline, Darquier de Pellepoix et autres avec qui Adrien Arcand collabora d'ailleurs avant et après la Seconde Guerre mondiale. Comme Édouard Drumont, l'antisémitisme d'Arcand s'exprima surtout par des harangues et des combats de plume visant à présenter les Juifs comme des étrangers comploteurs et menaçants qui mettaient en péril l'héritage catholique.

À cet égard, l'antisémitisme d'Arcand s'éloignait des théories raciales élaborées par l'Allemagne nazie. À l'aide d'universitaires allemands, tels que Alfred Rosenberg, le Parti nazi créa de toutes pièces une base scientifique selon laquelle les Juifs étaient de race inférieure et constituaient un danger pour l'espèce humaine¹. Le but de cette science devait servir la cause d'Hitler et légitimer la Solution finale. Hormis de vieilles

¹ Voir le livre de Max Weinreich intitulé *Hitler's Professors : The Part of Scholarship in Germany's Crimes Against the Jewish People*, New Haven and London, Yale Press University, 1999. 291 p

légendes antisémites de meurtres rituels et d'assassinats d'enfants chrétiens reproduites dans le journal allemand *Der Stürmer* de Julius Streicher, Adrien Arcand puisa très peu dans cette forme d'antisémitisme. La source de l'antisémitisme d'Arcand était donc plus française tant pour le fond que dans sa forme.

On constate à la lecture de ses écrits qu'Adrien Arcand n'a rien inventé. Il n'a fait que recycler de vieux clichés antisémites, tels que la conspiration, le complot et les meurtres rituels, qui circulaient en Europe depuis le Moyen Age. Mis à part quelques brochures issues de ses discours et de son livre *À bas la haine !*, Arcand s'est limité à remanier et à compiler des théories antisémites – comme dans les *Protocoles des Sages de Sion* – contribuant ainsi à réactiver cette forme d'antisémitisme après la Deuxième Guerre mondiale.

Sur le plan organisationnel, le mouvement d'Arcand s'est fortement inspiré des fascistes anglais des années 1920 et 1930, en particulier de la *British Union of Fascists* de Sir Oswald Mosley. À l'instar de Mosley, Adrien Arcand s'est approprié des symboles militaires, tels que l'uniforme et les drapeaux, a imposé à ses légions des exercices militaires, et affectionné les grands déploiements. Les premiers discours d'Arcand sont teintés des idées véhiculées par Oswald Mosley. Les deux hommes prêchaient les idées corporatistes et vouaient un culte à la famille royale britannique. Comme Mosley, Arcand portait une fine moustache et se livrait à des harangues contre les Juifs. À ce chapitre, Arcand a aussi été influencé par Adolf Hitler, même s'il s'est efforcé de se distancer du modèle nazi à partir de la fin des années 1930, en particulier lorsque le Vatican a dénoncé le paganisme nazi.

Adrien Arcand a toujours fait la promotion de l'unité canadienne, du fédéralisme et du patriotisme canadien. Dès 1936, alors qu'il dirige le Parti national social chrétien, Adrien Arcand, affiche son attachement au Canada. Ses convictions fédéralistes se voient réaffirmées en 1938 lorsqu'il est nommé à la tête du Parti de l'Unité nationale du Canada dont le slogan, « *Le Canada aux Canadiens* », est très révélateur. Le Parti de l'Unité nationale défend des positions fédéralistes canadiennes.

Après 1945, Arcand maintient ses positions constitutionnelles à l'égard du Canada. Durant les années 1950 et 1960, Arcand condamne les indépendantistes québécois qu'il perçoit comme des communistes. Arcand pointe du doigt le mouvement séparatiste qu'il tient responsable de l'instabilité politique qui règne au pays. Arcand défend plutôt un nationalisme « horizontal » ou « continental ». Cette position s'explique par les avancées du communisme en Asie et en Europe de l'Est. Arcand voit le monde scindé en deux depuis la Guerre froide et ses craintes de voir le communisme gagner l'Occident l'amènent à élargir les frontières de son nationalisme.

Il est difficile de mesurer avec exactitude l'impact qu'eurent les écrits d'Adrien Arcand. Le chef du Parti de l'Unité nationale exagérait toujours le nombre de ses membres et ne dévoilait jamais les tirages de ses publications. Les difficultés successives qu'il a éprouvées à financer ses journaux laissent à penser que son mouvement n'a pas eu le succès que ses partisans lui ont prêté. Si le Parti de l'Unité nationale du Canada a connu ses années de gloire en 1937 et 1938, recueillant 5000 membres selon des sources fiables (GRC et Congrès juif canadien), son mouvement a connu un succès mitigé dans le Canada français de l'après-guerre. Ses échecs politiques sur la scène fédérale dans les années 1950 en sont la plus belle illustration. Néanmoins

en épousant la cause anticommuniste, les idées d'Arcand ont trouvé un certain écho au pays dans les années 1940, 1950 et 1960. Ceci nous permet d'avancer que n'eût été de la vague anticommuniste qui a profité à Arcand durant la Guerre froide, le discours du chef du Parti de l'Unité nationale du Canada n'aurait pu renaître de ses cendres dans l'après-guerre. Arcand ne faisait aucune distinction entre les Juifs et communistes. Ce rapprochement a servi sa cause dans les années 1940 et 1950 au moment où le mouvement communiste était la cible de nombreuses critiques au Canada et aux États-Unis.

Le rayonnement d'Arcand aura été plus important sur la scène internationale. À l'aide d'une riche correspondance et des archives retrouvées à Bibliothèque et Archives Canada et au Congrès Juif canadien, nous avons démontré qu'Adrien Arcand a joué un rôle important parmi les organisations antisémites dans le monde de l'après-guerre en compilant, en éditant et en distribuant des publications, des brochures et des ouvrages antisémites cités comme références sur tous les continents. À la lecture de tous les hommages qui lui ont été rendus, on peut conclure qu'Adrien Arcand était considéré par ses pairs comme une sommité mondiale en matière d'antisémitisme. Son influence sur la scène mondiale aura certes eu un impact sur la naissance de courants antisémites, tels que le négationnisme qui a pris naissance après 1945, en particulier dans les années 1960 en réaction au procès d'Eichmann, qui a contribué à lever le voile sur les atrocités de l'Holocauste. L'exemple le plus probant est certes le négationniste germano-canadien Ernest Zundel, qui a toujours présenté Adrien Arcand comme son mentor.

Adrien Arcand est décédé en 1967 quelques mois à peine après que le Vatican eut nié toute responsabilité au peuple juif dans la mort du Christ. Malgré cette réparation

historique entérinée par le Vatican, le discours haineux d’Arcand lui a survécu par le biais de ses héritiers du Parti de l’Unité nationale du Canada qui ont continué à publier ses discours et ses écrits jusqu’à l’aube du XXI^e siècle.

Cet épisode de notre histoire illustre combien l’antisémitisme au Canada est toujours présent parmi nous comme un volcan endormi qui peut à tout moment se réveiller. Les publications du défunt chef du Parti de l’unité nationale du Canada continuent encore de nos jours à être citées comme références parmi les antisémites dans le monde contribuant ainsi à cette nouvelle forme de judéophobie planétaire, particulièrement présente dans les pays arabes islamistes. À ce chapitre, une étude plus approfondie de l’influence des écrits d’Adrien Arcand dans les campagnes antisémites menées par des factions radicales de l’Islam apporterait un éclairage nouveau sur le rayonnement de l’œuvre d’Adrien Arcand, une figure encore méconnue de notre histoire quarante ans après sa mort.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

1- SOURCES PRIMAIRES

1.1 Sources manuscrites

« *Adrien Arcand devant le tribunal de l'histoire (scandale à la Société Radio-Canada)* », Parti de l'Unité nationale du Canada, 1983. 72 pages. Bibliothèque et Archives Canada. Fonds Adrien Arcand. MG 30, Série D91. vols. 1 à 4.

Cohen Report. Report of the Special Committee on Hate Propaganda in Canada. Ottawa: Queen's Printer. 1966. Canada.

Collection Adrien Arcand (microforme). FC 2924.1 .A73 A25 1970. Bibliothèque Morisset. Université d'Ottawa.

Correspondance du premier ministre du Canada, Richard B. Bennett (1932-1935). Bibliothèque et Archives Canada. No de référence archivistique : MG 26-K. Bobines de microfilm : M-983 pp. 87082-87157; M-1080 pp. 252979-252995; M-1114 pp. 299248-299281; M-1115 pp. 301302-301440; M-303465-303552; M-1277 pp. 344256-344373, 344977-345123; M-1308 pp. 381674-381898; M-1326 pp. 402010-402037, 402064-402157, 402158-402249, 402265-402279; M-1329 pp. 406035-406135; M-1343 pp. 424246-424281; M-1477 pp. 523232-523311.

Correspondance du premier ministre du Canada, William Lyon Mackenzie King (1937-1947). Bibliothèque et Archives Canada. No de référence archivistique : MG 26-J1. Bobine de microfilm : C-4568 pp. 242390-242391; C-7048 pp. 308376; C-9880 pp. 351232-351233; C-11035 pp. 381126; C-11038 pp. 385568.

Correspondance d'Adrien Arcand de 1929 à 1967. Bibliothèque et Archives Canada. Fonds Adrien Arcand. MG 30, Série D91. vols. 1 à 4.

Débats de la Chambre des communes, 1re Session de la 20e Législature. Bibliothèque et Archives Canada.

Débats de l'Assemblée législative, 17e législature, 2e session. Cahier n°51. Archives de l'Assemblée nationale du Québec.

Fonds Adrien Arcand. Archives du Congrès Juif Canadien. Montréal. P0005. Journaux, textes et correspondance reliés à Adrien Arcand.

Journal personnel de William Lyon Mackenzie King. Bibliothèque et Archives Canada. MG26-J13.

1.2 Écrits d'Adrien Arcand

ARCAND, Adrien. *À bas la haine !* Montréal, Éditions La Vérité, 1965. 140 p.

ARCAND, Adrien. « *L'inévitabilité d'une reconstruction sociale* », Service de librairie du Parti de l'Unité nationale du Canada, 1982 (réédition à titre posthume d'un texte écrit en 1950). 7 p.

ARCAND, Adrien. *La République Universelle*. Montréal, Parti de l'Unité Nationale du Canada, 1950. 22 p.

ARCAND, Adrien. *Le malaise qui angoisse le monde actuel est-il voulu? : Notre devoir devant les faits : deux causeries : mai-juin 1954*, Montréal, Service canadien de librairie, 1954. 74 p.

ARCAND, Adrien. *La Révolte du Matérialisme*, Montréal, Éditions La Vérité, 1966. 21 p.

ARCAND, Adrien. *Mon livre d'heures*, 1936, Montréal, Bélugua (4^e édition), 2006. 62 p.

1.3 Journaux publiés par Adrien Arcand

Le Goglu (1929-1933)

Le Miroir (1929-1933)

Le Patriote (1933-1935)

Le Fasciste canadien (1935-1938)

Le Combat national (1938-1939)

L'Unité nationale (décembre 1953 à décembre 1958)

Serviam, publication de la section québécoise du Parti de l'Unité nationale du Canada (décembre 1965 à novembre-décembre 1967)

1.4 Journaux

L'Illustration nouvelle (1937-1939)

La Presse (1929-1967)

Le Devoir (1929-1967)

The Globe and Mail (1929-1967)

New York Times (1947-1948)

Vrai (1954-1959)

2- ÉTUDES

2.1 Monographies

ABELLA, Irving et Harold TROPER. *None Is Too Many : Canada and the Jews of Europe, 1933-1948*, Toronto, Lester and Orpen Dennys, 1983. 336 p.

ANCTIL, Pierre. *Le Devoir, les Juifs et l'immigration: de Bourassa à Laurendeau*, Québec, Institut Québécois de recherche sur la culture, 1988. 178 p.

ANCTIL, Pierre. *Le Rendez-vous manqué: les Juifs de Montréal face au Québec de l'entre-deux-guerres*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1988. 366 p.

ANCTIL, Pierre et Gary CALDWELL. *Juifs et réalités juives au Québec*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1984. 371 p.

ANCTIL, Pierre. *Tur Malka : Flâneries sur les cimes de l'histoire juive montréalaise*, Montréal, Septentrion, 1997. 199 p.

BETCHERMAN, Lita-Rose. *Ernest Lapointe : Mackenzie King's Great Quebec Lieutenant*, Toronto, University of Toronto Press, 2002. 426 p.

BETCHERMAN, Lita-Rose. *The Swastika and the Maple Leaf : Fascist Movements in Canada in the Thirties*, Toronto, Fitzhenry & Whiteside, 1975. 167 p.

COHN, Norman. *Histoire d'un mythe : La « conspiration » juive et les protocoles des sages de Sion*, Paris, traduction française Gallimard, 1967. 300 p.

COMEAU, Robert et Bernard DIONNE. *Le droit de se taire. Les communistes au Québec, de la Première Guerre mondiale à la révolution tranquille*, Montréal, les Éditions VLB, 1989. 545 p.

CÔTÉ, Jean. *Adrien Arcand, une grande figure de notre temps*, Montréal, Éditions Pan-Am, 1994. 227 p.

DELISLE, Esther. *Le Traître et le Juif : Lionel Groulx, Le Devoir, et le délire du nationalisme d'extrême droite dans la province de Québec 1929-1939*, Montréal, L'Étincelle éditeur, 1992. 284 p.

DELISLE, Esther. *Essais sur l'imprégnation fasciste au Québec*, Montréal, Les éditions Varia, 2002. 258 p.

DICKENSON, John A. et Brian YOUNG. *A Short History of Quebec*, Toronto, Copp Clark Pitman, 1993. 388 p.

DORRIL, Stephen. *Blackshirt : Sir Oswald Mosley and British Fascism*, Londres, Viking, 2006. 717 p.

DUMONT, Fernand, Hamelin, Jean, Harvey, Fernand et Montmigny, Jean-Paul. *Idéologies au Canada français, 1900-1929*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1974, 377 p.

DUMONT, Fernand, Hamelin, Jean, Harvey, Fernand et Montmigny, Jean-Paul. *Idéologies au Canada français, 1940-1976*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1981. 360 p.

DUROSELLE, Jean-Baptiste. *Histoire diplomatique de 1919 à nos jours*, Paris, Dalloz, 1974. 871 p.

FOURNIER, Marcel. *Communisme et anticommunisme au Québec (1920-1950)*, Laval, Éditions coopératives Albert Saint-Martin, 1979. 165 p.

GABOURY, Jean-Pierre. *Le nationalisme de Lionel Groulx, aspects idéologiques*, Ottawa, les Éditions de l'Université d'Ottawa, 1970. 227 p.

GENEST, Jean-Guy. Godbout. Septentrion, Sillery, 1996. 390 p.

KAUFFMANN, Grégoire. *Édouard Drumont*, Paris, Perrin, 2008. 562 p.

KERSHAW, Ian. *Hitler : 1889-1936*, Paris (trad. française) Flammarion, 1999. 1159 p.

KERSHAW, Ian. *Hitler : 1936-1945*, Paris, (trad. française) Flammarion, 2000. 1630 p.

IANCU, Carol. *Les mythes fondateurs de l'antisémitisme de l'Antiquité à nos jours*, Paris, Éditions Privat, 2003. 189 p.

JONES, Ted. *Both Sides of the Wire (The Fredericton Internment Camp)*, Vol. I et II, Fredericton, New Ireland Press, 1988-1989.

KAUFFMANN, Grégoire. *Édouard Drumont*, Paris, Perrin, 2008. 562 p.

- KEALEY, Gregory S. et Reg WHITAKER, dir. *RCMP Security Bulletins: The Depression Years, Part V, 1938-1939*. St. John's Committee on Labour History, 1997. 508 p
- LEBZELTER, Gisela C. *Political Anti-Semitism in England 1918-1939*, New York, Holmes & Meier, Publishers, 1978. 222 p.
- LANGLAIS, David et David ROME. *Juifs et Québécois français: 200 ans d'histoire commune*, Montréal, Fides, 1986. 286 p.
- LINTEAU, Paul-André, René Durocher, Jean-Claude Robert et François Ricard. *Histoire du Québec contemporain : Le Québec depuis 1930*, Montréal, Boréal, 1986. 739 p.
- LUDECKE, Kurt G. W. *I knew Hitler*, Jarrolds Publishers, London, 1938. 707 p.
- MEDRESH, Israël . *Le Montréal juif entre les deux guerres*, trad. du yiddish par Pierre Anctil, Sillery, Septentrion, 2001. 232 p.
- MEMMI, Albert. *Le racisme : description, définitions, traitement*, Paris, Gallimard (coll. Folio), 1994. 256 p.
- MILZA, Pierre. *Les fascismes*, Paris, Imprimerie nationale, 1985. 504 p.
- MONIÈRE, Denis, *Le développement des idéologies au Québec : des origines à nos jours*, Montréal, Québec-Amérique, 1977. 312 p.
- NOLTE, Ernst. *Les mouvements fascistes : l'Europe de 1919 à 1945*, Paris, (trad. française) Calmann-Lévy, 1969. 361 p.
- OUIMET, Raymond. *L'affaire Tissot : campagne antisémite en Outaouais*, Montpellier, Écrits des Hautes-Terres, coll. « Outaouais », 2006, 160 p.
- PHAYER, Michael. *L'Église et les nazis (1930-1965)*, Paris, (trad. française) Éditions Liana Levi, 2001, 379 p.
- POLIAKOV, Léon. *Histoire de l'antisémitisme : 1945-1993*, Paris, Éditions du seuil, 1994. 416 p.
- PUGH, Martin. « Hurrah for the Blackshirts ! » *Fascists and Fascism in Britain between the Wars*, Londres, Jonathan Cape, 2005. 387 p.
- ROBIN, Martin. *Shades of Right. Nativist and Fascist Politics in Canada 1920-1940*, University of Toronto Press, 1992. 372 p.

ROME, David. *Clouds in the Thirties : On Antisemitism in Canada. 1929-1939*, section 5, Montréal, Congrès Juif canadien, 1978, 110 p.

RUBIN, Theodore Isaac. *Anti-Semitism : A Disease of the Mind*, New York, The Continuum Publishing Company, 1990. 146 p.

RUMILLY, Robert. *Histoire de Montréal*, Tome IV, Montréal, Fides, 1970. 311 p.

RUMILLY, Robert. *Histoire de la province de Québec*, Tome XXXII, Montréal, Fides, 1971. 262 p.

SCHOR, Ralph. *L'antisémitisme en France pendant les années trente*, Paris, Éditions Complexe, 1992. 380 p.

TAGUIEFF, Pierre-André. *La nouvelle judéophobie*, Paris, Mille et une nuits, 2001. 234 p.

TAGUIEFF, Pierre-André. *Prêcheurs de haine : traversée de la judéophobie planétaire*, Paris, Mille et une nuits, 2004. 962 p.

THURLOW, Richard. *Fascism in Britain : A History, 1918-1985*, London, Basil Blackwell, 1987. 317 p.

TULCHINSKY, Gerald. *Taking root : the origins of the Canadian Jewish community*, Toronto, Stoddart, 1997. 341 p.

WEINREICH, Max. *Hitler's Professors : The Part of Scholarship in Germany's Crimes Against the Jewish People*, New Haven and London, Yale University Press, 1999. 291 p.

WIEVIORKA, Annette. *Le Procès Eichmann*, Éditions Complexe, Paris, 1989. 201 p.

2.2 Articles

DUROCHER, René. « Le Fasciste Canadien, 1935-1938 », *Idéologies au Canada français, 1930-1939*, Fernand Dumont, Jean Hamelin et Jean-Paul Montmigny, Québec, Presses de l'Université Laval, 1978. pp. 265-266.

REID, Philippe. « La Croix, 1923-1924 », *Idéologies au Canada français, 1900-1929*, Fernand Dumont, Jean Hamelin, Fernand Harvey et Jean-Paul Montmigny, Québec, Presses de l'Université Laval, 1974. pp. 70-83.

TRÉPANIÉ, Pierre. « La religion dans la pensée d'Adrien Arcand », *Les Cahiers des Dix*, no 46, Sainte-Foy, Les Éditions La Liberté, 1991. pp. 207-247.

2.3 Thèses

CAUX, Réal. « Le Parti National Social Chrétien : Adrien Arcand, ses idées, son œuvre et son influence », thèse de M.A. (sciences politiques), Université Laval, 1958. 94 p.

MONTSION, Rollande. « Les grands thèmes du mouvement national social chrétien et d'Adrien Arcand vus par les principaux journaux fascistes au Canada français, 1929-1939 », thèse de M.A. (histoire), Université d'Ottawa, 1975. 124 p.

MORISSET, Stéphane. « Adrien Arcand : sa vision, son modèle et la perception inspirée par son programme », thèse de M.A (histoire), Université Laval, 1995. 86 p.

RICHER, Geneviève. « Intervenir en faveur de la justice sociale et des droits de la minorité juive : La carrière politique de Peter Bercovitch à l'assemblée législative du Québec, 1916-1938 », thèse de M.A. (histoire), Université d'Ottawa, 2007.